

Diplôme national de master

Domaine - sciences humaines et sociales

Mention - sciences de l'information et des bibliothèques

Spécialité - cultures de l'écrit et de l'image

septembre 2014

La Vierge Marie dans l'imprimerie lyonnaise (1650-1750)

Clémence Desrues

Sous la direction de Monsieur Philippe Martin

Professeur d'histoire moderne – Lyon II

Remerciements

Je tiens en premier lieu à remercier mon directeur de mémoire, le professeur Philippe Martin, pour son travail inspirant ainsi que sa disponibilité lors de nos échanges.

Je tiens également à remercier les bibliothécaires du fonds ancien de la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu (Lyon). La richesse de leurs collections va de pair avec leur accueil et leur implication.

Enfin, je remercie vivement la promotion 2012-2014 de CEI pour son entraide et sa solidarité, ma famille et amis, sans oublier Louis pour qui la Vierge Marie n'a plus aucun secret.

Résumé :

Mère de Dieu et mère de l'Humanité, la Vierge Marie occupe une place de choix dans la spiritualité catholique. Son importance en fait un sujet privilégié pour les auteurs de l'époque moderne, la production lyonnaise des années 1650-1750 n'échappant pas à cette influence. Témoin de papier, le livre se fait alors le reflet ainsi que le porte-parole d'une piété mariale suivie par les croyants

Descripteurs : Monde du livre – Imprimerie - Vierge Marie – Lyon – Dix-septième siècle – Dix-huitième siècle.

Abstract :

Mother of God and mother of the Humanity, the Virgin Mary remains a theme addressed in the Catholic Church. Authors of the modern era favour this figure, and specially in the production from Lyon. Witnesses of paper, books represent this Marian devotion carefully chosen by believers.

Keywords : Book industry- Printing – Virgin Mary – Lyon – The seventeenth century – The eighteenth century.

Droits d'auteurs

Droits d'auteur réservés.

Toute reproduction sans accord exprès de l'auteur à des fins autres que strictement personnelles est prohibée.

Sommaire

INTRODUCTION.....	7
MARIE AU CŒUR DU PAYSAGE IMPRIME LYONNAIS.....	10
A. Les différentes typologies d’ouvrages.....	10
<i>Les ouvrages recensés</i>	<i>10</i>
<i>Une production diversifiée et spécifique.....</i>	<i>15</i>
B. Marie dans les ateliers d’imprimerie.....	19
<i>Le monde du livre à Lyon.....</i>	<i>19</i>
<i>Les acteurs de la production lyonnaise.....</i>	<i>22</i>
<i>Autoriser et surveiller : le système des privilèges</i>	<i>31</i>
C. Le contrôle d’une production	37
<i>Composer un ouvrage</i>	<i>37</i>
<i>S’inscrire dans la ligne de la hiérarchie.....</i>	<i>44</i>
<i>Introduire l’ouvrage</i>	<i>50</i>
LE LIVRE, INSTRUMENT D’UNE PIETE MARIALE	59
A. Des vertus pédagogiques	59
<i>Transmettre par écrit.....</i>	<i>59</i>
<i>La Vierge en représentation.....</i>	<i>68</i>
<i>Structurer la pensée.....</i>	<i>74</i>
B. Un livre de combat.....	79
<i>Se confronter au protestantisme</i>	<i>79</i>
<i>Défendre son institution.....</i>	<i>84</i>
<i>Affirmer un dogme</i>	<i>90</i>
C. Une multitude d’usages.....	94
<i>Le livre-objet.....</i>	<i>94</i>
<i>Un pour tous</i>	<i>97</i>
<i>Un objet de mémoire.....</i>	<i>99</i>
1650-1750 : UNE PRODUCTION EN PLEINE EVOLUTION	102
A. Des objectifs adaptés.....	102
<i>De nouveaux publics à conquérir</i>	<i>102</i>
<i>Parvenir au livre</i>	<i>105</i>
<i>Le cas des rééditions</i>	<i>106</i>
B. Marie au cœur des ouvrages de liturgie et de dévotion	109
<i>Mère de Dieu, mère de l’Humanité.....</i>	<i>109</i>
<i>Une Vierge mère.....</i>	<i>111</i>

<i>Une réelle divergence ?</i>	114
C. Une diffusion plus massive	115
<i>Les sermons, entre oral et écrit</i>	115
<i>L'auteur, entité anonyme ?</i>	117
<i>Lyon et ailleurs</i>	119
CONCLUSION	121
SOURCES	123
BIBLIOGRAPHIE	130
TABLE DES ANNEXES	135
INDEX	151
TABLE DES GRAPHIQUES ET TABLEAUX	153

INTRODUCTION

I'Entreprens à chanter l'excellente grandeur
Les graces, les bontez la diuine splendeur
De la Reyne des Cieux, Mere & Vierge sacrée,
Vierge qui a esté sur toutes consacrée
Pour porter das se slacs le puissant Fils de Dieu,
Vierge qui est assise au plus celeste lieu,
Où les SS. & Martyrs, les Prophetes, les Anges,
D'un chant melodieux, entonnent les loüanges [...] ¹

Le début de ce poème sur la fondation de Notre Dame de Grace présent dans un ouvrage dédié à la Mère de Dieu se trouve être un condensé de toutes les vertus que possède Marie : Vierge ayant accepté de porter le sauveur de l'Humanité, magnifiée dans le Ciel et occupant une place primordiale attestée par tout le cortège des saints et des habitants du monde de l'au-delà. Ces qualités exposées dans les Ecritures et attestées par l'Eglise catholique parlent aux croyants qui choisissent alors de dédier leurs vies à la Vierge lorsqu'ils se placent sous l'égide d'une confrérie, d'une congrégation, ou bien aux religieux qui adoptent sa spiritualité et évangélisent les populations sous le regard bienveillant de la Vierge.

Outre le recensement du développement de cette dévotion mariale grâce aux textes administratifs à l'instar des comptes-rendus de visites pastorales, nous avons connaissance de cette vitalité de la spiritualité en l'honneur de Marie par le biais de témoins de papiers, à savoir des livres de piété imprimés. La consultation de catalogues d'imprimeurs, de bibliothèques ecclésiastiques offre un éclairage certain sur la production de livres en lien avec la Vierge Marie.

Afin de mener une étude abordable et aboutie, nous avons composé un corpus selon plusieurs catégories définies au préalable dans le but d'extraire un

¹ *L'eschelle de paradis, très utile à un chacun, pour au partir de ce monde escheller les cieux. Dediée à la mere de Dieu,...*, François Arnoulx, 1670, Lyon, chez Pierre Bailly et Benoist Bailly, BM Lyon, p.693.

échantillon représentatif de la production mariale lyonnaise entre les années 1650 et 1750. Pour ce faire, seuls les ouvrages ayant été imprimés à Lyon ont été retenus, au sein de la période chronologique évoquée ci-dessus. Celle-ci a été fixée de manière arbitraire mais a permis d'envisager la production sur un temps suffisamment long pour permettre de dégager quelques tendances ainsi que certaines évolutions sans toutefois se lancer dans une étude trop vaste qui aurait pour effet néfaste de ne pas entrer dans le cœur des ouvrages.

La composition du corpus s'est effectuée dans un premier temps par une approche des titres. Mentionner la Vierge dans ce qui constitue le premier contact du lecteur avec le livre, sorte de carte d'identité intellectuelle pour celui-ci, n'est guère anodin. En recherchant dans divers catalogues, nous avons pu ainsi extraire un peu moins de cent ouvrages avec les caractéristiques recherchées pour notre étude. Cette approche, semblable à celle adoptée par Claude Savart pour ses recherches², offre l'indéniable intérêt de pouvoir recenser directement les ouvrages ayant trait à la Vierge Marie de manière relativement exhaustive. Cependant, nous avons également pris le parti de suivre la philosophie de Philippe Martin³ en nous intéressant au contenu de certains ouvrages, la totalité du corpus n'ayant pas pu être consulté pour des questions de temps ou bien d'emplacement géographique. La moitié du corpus a ainsi été travaillée au cœur même de la source, afin d'envisager la mère de Dieu et ce qu'on en dit sous un aspect plus approfondi.

Il suffit de s'intéresser quelque peu à l'architecture religieuse de la France pour réaliser que la Vierge Marie est partout : dans les églises, dans les rues -et notamment à Lyon-. Sa figure emblématique et première dans l'histoire du catholicisme justifie sa place dans les livres de piété, occupant un rôle important dans la foi des laïcs mais également des religieux. C'est cette place qu'il nous a semblé intéressant d'envisager au niveau de la ville de Lyon dans la seconde moitié de l'époque moderne. Pour ce faire, nous nous intéresserons dans un premier temps à la production lyonnaise d'un point de vue matériel et législatif, puis nous envisagerons le livre comme instrument de la piété mariale, celui-ci

² Cf entre autres SAVART (Claude), *Les catholiques en France au XIX^{ème} siècle : le témoignage du livre religieux*, Théologie historique, vol.73, Paris, Beauchesne, 1985.

³ Cf les nombreuses études de Philippe Martin sur les livres de piété.

offrant par sa nature de support écrit un vecteur efficace pour de multiples (re)conquêtes. Puis nous concluons notre propos par une vue d'ensemble de la production lyonnaise entre 1650 et 1750. L'évolution est-elle notable, et si oui, en quoi l'est-elle ? Afin de faciliter la lecture, nous avons pris le parti de présenter un certain nombre d'extraits d'ouvrages en annexe et de présenter les personnages historiques intervenant au cours de notre propos dans l'index situé à la fin du présent dossier.

MARIE AU CŒUR DU PAYSAGE IMPRIME LYONNAIS

A. LES DIFFERENTES TYPOLOGIES D'OUVRAGES

Les ouvrages recensés

Etablir un corpus significatif de la place occupée par la Vierge Marie dans l'imprimerie lyonnaise ne peut s'effectuer sans mettre en place quelques bornes. Tout d'abord, ces dernières doivent être chronologiques : deux périodes ont été repérées et étudiées à savoir pour une première partie 1650-1700 puis 1700-1750 pour la seconde. Afin d'assurer une meilleure visibilité des données, les ouvrages ont été analysés en fonction de ces deux catégories.

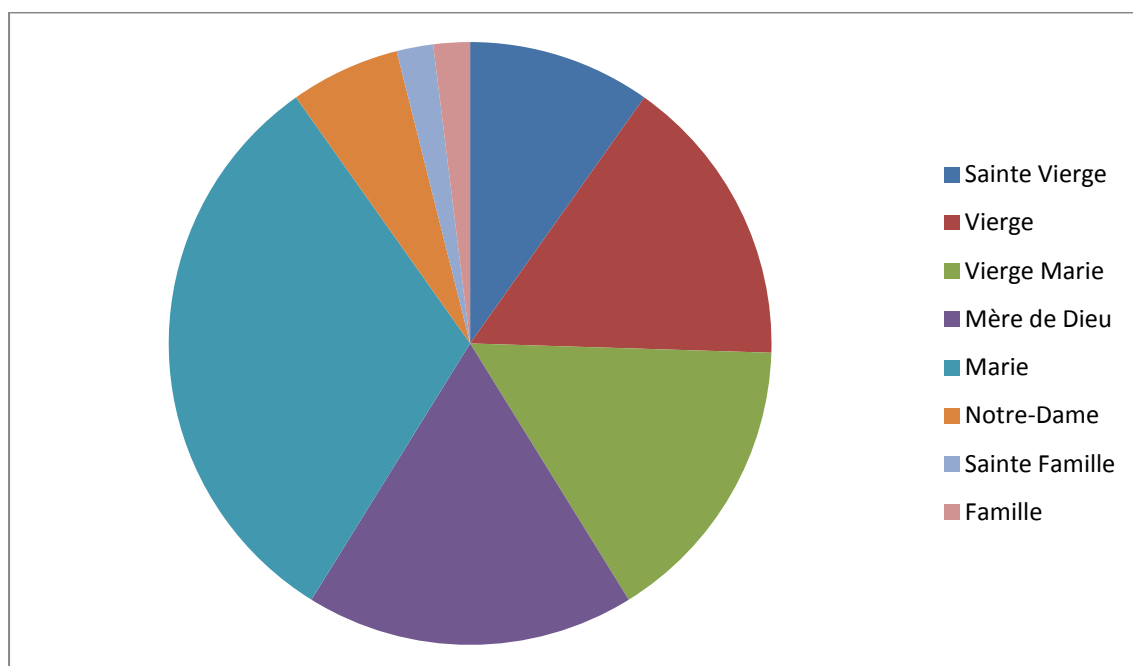
Par ailleurs, nous l'avons dit lors de l'introduction seule la production lyonnaise est ici prise en compte. Pour qu'un ouvrage puisse être référencé, il faut ainsi que celui-ci ait été imprimé à Lyon au sein d'une imprimerie lyonnaise.

Ces bases ayant été posées, intéressons-nous au corpus défini par nos soins, témoin d'une production lyonnaise riche dans laquelle la Vierge Marie occupe une place prépondérante⁴. La période 1650-1700 regroupe cinquante et un ouvrages tandis que celle courant de 1700 à 1750 en comptabilise trente. Cet écart numérique s'explique au regard de plusieurs données que nous développerons par la suite. Afin d'envisager cette production dans son ensemble, nous avons regroupé tous les documents dans différents tableaux exposant les méthodes de recherche qui livrent de précieux enseignements sur leurs hiérarchisation ainsi que les thèmes abordés par ces œuvres.

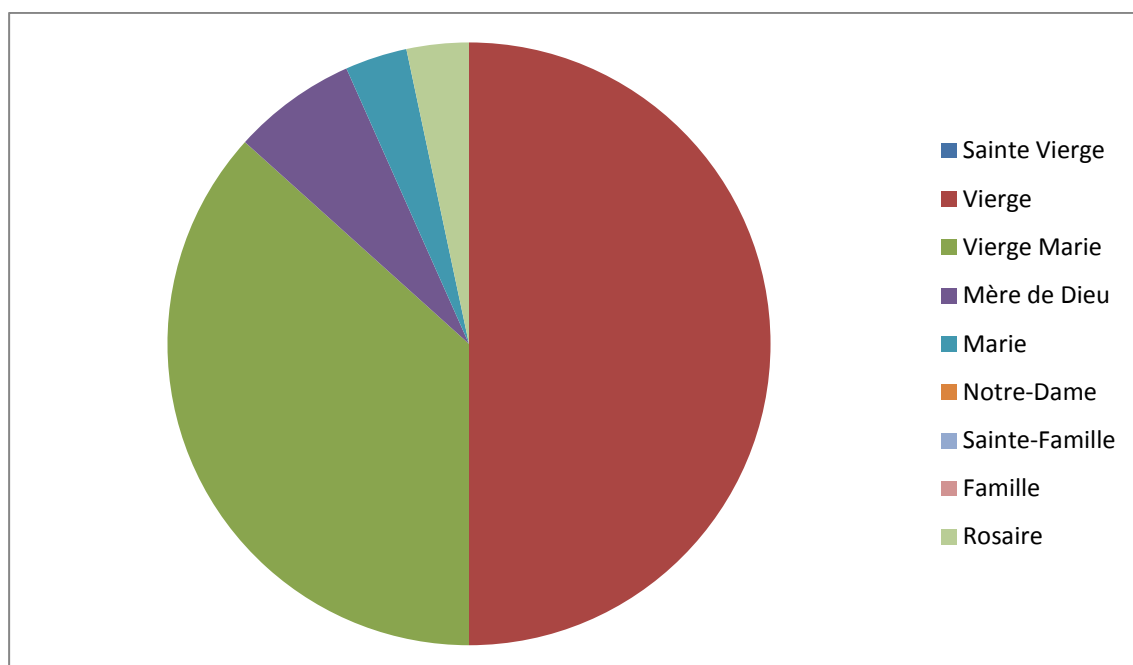
Le premier aspect de la recherche menant à la conception de ce corpus a été de définir plusieurs mots-clés qui pourraient permettre un renvoi à la Vierge Marie. En effet, chercher des ouvrages sous ce seul terme commun et reconnu par tous aurait quelque peu limité la recherche. C'est pourquoi ce sont les attributions reconnues et usitées par la Bible, ouvrage de référence, qui ont été utilisées. Ainsi, nous retrouvons l'usage des termes *Sainte Vierge*, *Vierge*, *Vierge Marie*, *Mère de Dieu*, *Marie*, *Notre-Dame*, *Sainte Famille*, *Famille* tout comme *Rosaire* lorsque la période le permet. Ces

⁴ Le détail du corpus est consultable en annexe, lors du référencement des sources.

occurrences ont permis de recenser un nombre plus important d'ouvrages. Les graphiques ci-dessous offrent une vision globale de la répartition des données.

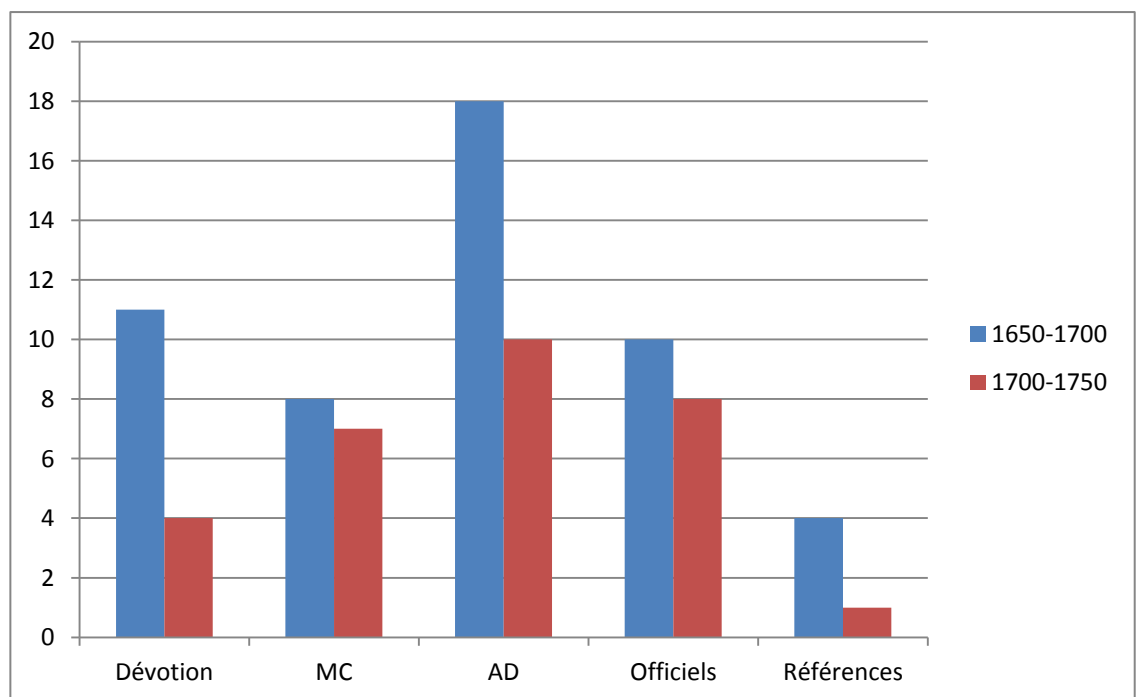


Occurrences 1650-1700



Occurrences 1700-1750

Une fois les ouvrages trouvés, une nécessaire organisation thématique a été effectuée afin d'envisager la production dans son ensemble. Ces derniers sont-ils principalement dédiés à la dévotion, ou bien peuvent-ils être également normatifs ou législatifs ? Le graphique ci-dessous présente la répartition thématique des livres de notre corpus. Afin d'en faciliter la lecture, plusieurs catégories ont été abrégées. Ainsi, *dévotion* englobe la catégorie des ouvrages de dévotion propres, les *manuels de confréries* constituent une section à part entière, *l'aide à la dévotion* a été extraite des manuels de dévotion afin d'en cerner au mieux la diversité: elle regroupe en effet les bréviaires, les livres d'offices, de liturgie... Ces derniers comportent une vision pratique de la dévotion qu'il a fallu différencier. La rubrique *officiels* regroupe en son sein tous les textes émanant des autorités ecclésiales à l'instar des bulles papales, des statuts de congrégations... Pour finir, *références* renvoie à l'utilisation du nom de Marie comme tutelle. Un certain nombre d'œuvres se placent sous son égide et c'est par cette fonction qu'ils occupent une place importante au sein du corpus.



Répartition thématique des sources du corpus

Dévotion : ouvrages de dévotion

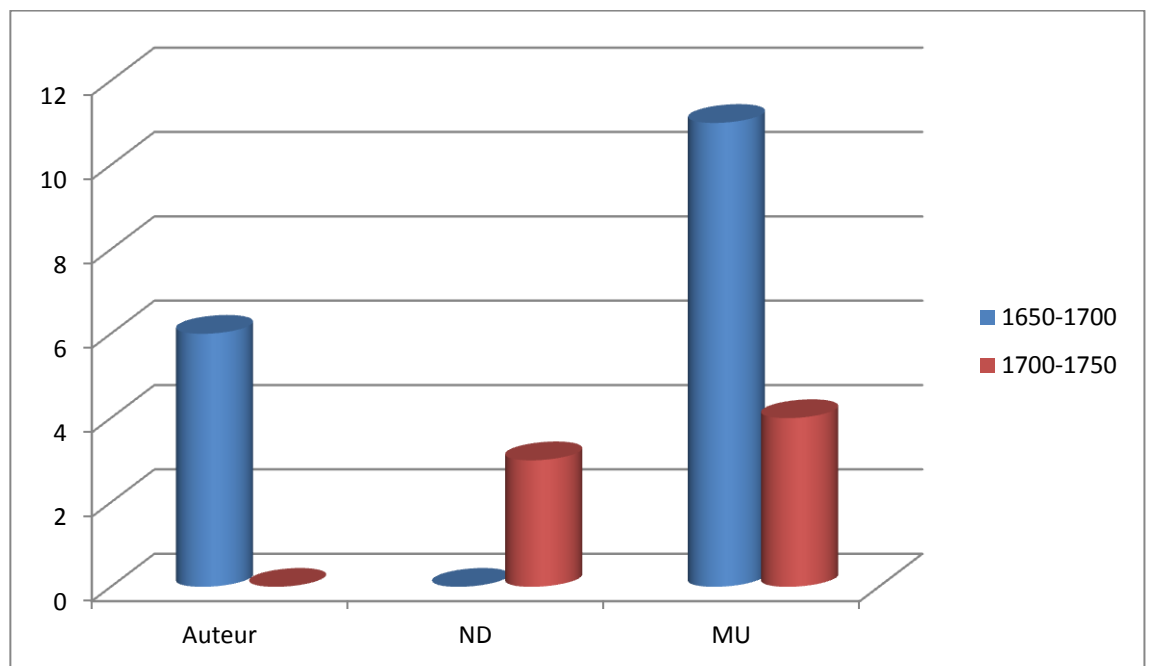
MC : manuel de confréries

AD : aide à la dévotion (bréviaires, livres d'offices...)

Officiels : bulles, statuts de confréries...

Référence : nom de Marie utilisé comme référence

Un nombre relatif d'ouvrages n'ont pu être pris en compte dans cette composition du corpus. En effet, lors de l'utilisation des occurrences nommées ci-dessus, ces derniers sont apparus à la recherche. Après consultation des documents, ils se trouvent être des sources mineures, soit par l'utilisation minime du nom de Marie comme référence, soit par son usage limité au nom de l'auteur. Toutefois, ayant une utilité propre, il nous a semblé judicieux de les mentionner dans un graphique qui leur est propre puisqu'ils demeurent des indices précieux de la production lyonnaise de 1650 à 1750.



Sources annexes

Auteur : nom de l'auteur

ND : ouvrages issus du Collège Notre-Dame

MU : mention unique du nom de Marie

Grâce à ces éléments de recherche, un corpus inférieur à cents ouvrages a été élaboré et clos. Son importance numérique est en effet suffisante pour permettre de dégager des informations précieuses pour l'étude de notre sujet. De plus, envisager un nombre supérieur d'ouvrages n'aurait pas permis la consultation individuelle de ces derniers et aurait quelque peu entravé la recherche. Les sources annexes n'ont point été comptabilisées dans le corpus, toutefois elles font occasionnellement l'objet de remarques ponctuelles. Lorsque l'on s'intéresse aux ouvrages recensés dans le cadre de notre recherche, il convient d'établir leur chronologie afin d'envisager la production sur son long terme. C'est pourquoi les deux tableaux ci-dessous présentent le nombre d'ouvrages publiés par années.

1650	1	1701	2
1651	2	1702	3
1652	1	1703	1
1653	2	1704	1
1654	3	1710	2
1656	2	1711	1
1657	1	1712	1
1658	1	1713	1
1659	2	1716	1
1661	1	1718	2
1662	1	1723	1
1666	5	1729	1
1667	3	1730	1
1668	2	1732	1
1669	1	1733	1
1670	1	1736	2
1671	1	1738	1
1674	1	1740	1
1677	1	1745	1
1680	2	1746	1
1682	2	1749	1
1683	2	1750	1
1684	3	1753	1
1685	1	Non daté	
1686	1	précisément	1
1687	3		
1688	2		
1689	1		
1690	1		
1693	1		

Une production diversifiée et spécifique

L'analyse de ces données factuelles permet de dégager quelques grandes tendances de la période.

En premier lieu, lorsque nous nous intéressons de plus près aux productions années par années, nous pouvons constater que ces dernières sont récurrentes. Des ouvrages ayant pour sujet la Vierge Marie sont publiés à intervalles raisonnables, le plus souvent tous les deux ans, voire tous les ans pour le tout début de notre période (1650-1654 puis 1656-1659). Marie n'est donc pas un sujet annexe dans la spiritualité chrétienne, cette dernière étant présente en grande majorité dans la production lyonnaise tout du long de notre période chronologique.

Par ailleurs, publier de tels ouvrages soumis à de nombreuses contraintes politiques, théologiques... ne peut se faire sans un ancrage dans le temps présent. Nous l'avons mentionné, Marie occupe une place prépondérante par sa fonction de protectrice de la religion catholique face aux protestants. Les fluctuations de l'histoire religieuse ne se démarquent pas outre mesure au sein de ce corpus, par exemple, à partir des années 1680 la législation contre les protestants se fait de plus en plus sévère afin de les faire revenir dans le droit chemin. Cette politique de persécution et de harcèlement mena Louis XIV à révoquer l'Edit de Nantes⁵ en octobre 1685, interdisant par là même la pratique cultuelle du protestantisme. Certes, l'activité éditoriale autour de la Vierge connaît une légère recrudescence à partir des années 1680 mais n'est pas marquée de façon significative.

Le contexte lyonnais est ici à prendre en compte. Par sa proximité géographique avec Genève, Lyon a entretenu des liens conflictuels tout autant que professionnels avec la capitale protestante. Ainsi, Lyon a été le théâtre d'affrontements entre catholiques et protestants depuis les années 1540 et l'implantation de la réforme protestante au sein de la ville rhodanienne. Le tournant majeur se situe en avril 1562 lorsque les protestants profitent d'un

⁵ Edit signé le 13 avril 1598 à l'initiative d'Henri IV reconnaissant l'existence et le culte de la religion prétendue réformée.

désarmement des catholiques engagés dans les guerres de religion⁶ qui sévissent à cette époque pour s'emparer de la ville par les armes⁷. Cette domination huguenote subsiste jusqu'en 1563 mais a durablement marqué les esprits lyonnais. Prenons pour exemple la *Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge, en l'église de Notre-Dame et S. Thomas de Fourvière de Lyon*. Cet ouvrage a été édité en 1682 chez Hugues Denouailly à Lyon et regroupe les statuts de la confrérie mariale ainsi que les prières et les recommandations spécifiques à cette dévotion. Les premières pages sont consacrées à « l'avis aux confrères » et rappellent la généalogie de la confrérie. Nous retrouvons ainsi :

[...] en fuite desquelles Monseigneur l'Archevêque & Comte de Lyon, a de nouveau erigé, & rétabli en ladite Eglise la Confrerie de la tres-Sainte Vierge, interrompuë en l'année 1562. par les guerres des Heretiques ; [...]⁸

Cet évènement a marqué les esprits ainsi que le paysage catholique lyonnais. Cependant, s'il n'est pas oublié par les différentes collectivités, il est davantage envisagé sur le long terme. Cela se remarque au sein même de notre corpus : la lutte n'est pas marquée par des pics éditoriaux mais plutôt par un rappel constant des différences dogmatiques entre le catholicisme et le protestantisme dont l'un des principaux points d'achoppement demeure la reconnaissance attribuée à la Vierge Marie.

La répartition thématique des ouvrages de notre corpus nous renseigne tout autant sur les choix effectués par les auteurs et éditeurs dans cette conquête spirituelle de l'électorat. Compte tenu de l'importance du corpus, une attention particulière a été portée sur les titres des livres, tous n'ayant pas pu être consultés. Cependant, la mention systématique du nom de la Vierge dans ces mêmes titres est le symbole même de ces choix des éditeurs.

Nous l'avons constaté sur le graphique consacré aux orientations données aux livres consacrés à la Vierge Marie : la dévotion occupe une place

⁶ Les guerres de religion regroupent les huit périodes d'affrontement entre catholiques et protestants, de 1562 à 1598.

⁷ HOFFMAN (Philip), *Church and community in the diocese of Lyon, 1500-1789*, Yale University Press, 1984, p. 32.

⁸ *Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge, en l'église de Notre-Dame et S. Thomas de Fourvière de Lyon*, 1682, p.2.

prépondérante au sein de notre sélection. Celle-ci peut se traduire par l'édition de bréviaires ou bien de livres d'heures qui mettent à la disposition des fidèles toutes les prières nécessaires afin de consacrer sa vie à la Vierge. Ainsi, la préface des *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*⁹ prône de manière claire cette ambition :

[...] m'a persuadé que si on leur expliquoit les Eloges, que l'Eglise lui donne en cette priere ; on pourroit en même temps procurer de la gloire à la Mere de Dieu, & accroître la pieté de ceux qui l'honorent¹⁰.

Editer un livre d'aide à la dévotion fait ainsi partie d'une stratégie établie à la gloire de Marie puisqu'en mettant à la disposition du simple fidèle les moyens de la louer, on s'assure d'une glorification continue. L'emploi du terme « expliquoit » est ici fondamental puisqu'on ne recherche plus simplement une piété ânonnée, répétée sans compréhension intellectuelle, nous y reviendrons.

La production telle que se présente dans notre corpus se trouve donc être spécifique compte tenu des thèmes abordés et des moyens employés, cependant elle ne saurait être réduite à la simple dévotion. Beaucoup d'autres usages du terme de la Vierge Marie sont à dénombrer. Cette dernière est bien souvent la patronne d'une confrérie qui a choisit de lui consacrer sa piété ou bien peut être utilisée comme simple référence assurant ainsi à l'auteur une tutelle divine incontestée. La production est ainsi diversifiée et obéit à de nombreuses stratégies.

Le recours aux sources annexes nous a paru indispensable afin d'illustrer tout le panel des invocations mariales et ce qu'elles impliquent. Ainsi, le père Simon de la Vierge, religieux carme de Touraine a connu un certain succès éditorial avec son ouvrage *Actions chrétiennes, ou discours de morale sur le renouvellement de l'homme par l'incarnation du Verbe. Pour le saint tems de l'Avent...*¹¹, celui-ci ayant été réédité trois fois à Lyon au cours de la période qui nous intéresse mais également dans d'autres villes importantes du royaume, notamment Paris... Le cœur du propos est destiné à tout homme pieu qui désire

⁹ *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, ?, 1701, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

¹⁰ Ib. idem, p.7.

¹¹ *Actions chrétiennes, ou discours de morale sur le renouvellement de l'homme par l'incarnation du Verbe. Pour le saint tems de l'Avent...*, P. Simon de La Vierge, 1718, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

consulter des discours théologiques sur de grands principes catholiques à l'instar du « Jugement universel », du « péché »... La Vierge Marie n'y est évoquée qu'occasionnellement lorsque son rôle de mère de Dieu est mis en avant. Toutefois, il aurait été peu judicieux d'exclure cette source compte tenu de la présence bien que faible de la Vierge ainsi que de la dévotion du carmélite qu'est le Père Simon. En effet, l'ordre des Carmes a fait de la Vierge Marie la protectrice de son ordre tout comme l'exemple à suivre pour une vie religieuse sans reproches. Ce patronage bienveillant est l'apanage du mouvement carmélite, installé en Europe depuis 1229. Ce dernier prend une dimension autre en 1247 lorsque le pape Innocent IV lui cède une place au sein de la famille des Mendicants¹². Cette reconnaissance papale est due à la ténacité du Maître général de l'ordre, Simon Stock. Ce dernier est le saint patron de l'ordre des Carmes compte tenu de la légende qui accompagne sa vie. En effet, la Vierge du Mont-Carmel lui est apparue en 1251 afin de lui remettre l'habit de l'ordre, à savoir le scapulaire, qui permet à celui qui le porte d'être protégé du feu éternel¹³. La Vierge apparaît alors comme une alliée naturelle pour l'ordre qui choisit de lui consacrer sa piété compte tenu du fait qu'elle les soutient et les offre une protection sans pareil¹⁴. Choisir d'employer le terme « Vierge » dans son nom de religieux mais également d'auteur n'a donc rien d'anodin. Le père Simon se place sous l'égide ainsi que sous la spiritualité de la mère de Dieu. Il n'est pas le seul exemple trouvé et classé parmi les sources annexes, nous pouvons également citer Augustin de la Vierge Marie qui publie en 1661 une de ses œuvres majeures *Privilegia omnium religiosorum ordinum mendicantium*¹⁵. Également membre de l'ordre des Carmes, Augustin témoigne de son allégeance à Marie à travers son nom de religieux.

Les ouvrages présents au sein de notre corpus ont tous en commun leur rapport à la Vierge Marie. Ce dernier peut être tenu comme lorsque le nom de Marie est uniquement invoqué en protection, ou bien conséquent quand il s'agit

¹² PACAUT (Marcel), *Les ordres monastiques et religieux au Moyen Âge*, Paris, Armand Colin, 2005, p. 186.

¹³ BAUDOIN (Jacques), *Grand livre des saints : culte et iconographie en Occident*, Nonette, Créer, 2006, p.442.

¹⁴ JANSSEN (Petrus Wilhelmus), « Les origines de la réforme des Carmes au XVII^e siècle », dans *Archives internationales d'histoire des idées*, vol.4, La Haye, Springer, 1963, p.186-187.

¹⁵ *Privilegia omnium religiosorum ordinum mendicantium*, Lugduni, Boissat & Remeus, 1661.

d'un ouvrage consacré à la piété virginale. Tous ces cas de figure offrent un éclairage intéressant sur la production mariale à Lyon dans les années 1650-1750, diversifiée et importante. Il convient désormais de s'intéresser aux artisans qui produisent ces livres en leur donnant une réalité matérielle, à savoir les imprimeurs.

B. MARIE DANS LES ATELIERS D'IMPRIMERIE

Le monde du livre à Lyon

Evoquer le livre à Lyon dans sa globalité serait une entreprise fastidieuse et justifierait à elle seule une étude. Par ailleurs, étant donné la place importante de la cité rhodanienne dans la production imprimée de l'âge moderne, une bibliographie conséquente lui est d'ores et déjà consacrée. L'objet de l'étude présentée ci-dessus relève plutôt d'une comparaison de notre corpus avec le monde de l'imprimerie, compte tenu de tout ce que cela implique, tant sur le plan économique que culturel et politique.

La situation privilégiée de Lyon a justifié depuis l'essor au XVI^{ème} siècle de l'imprimerie un développement considérable. Sa position géographique tout d'abord, l'avantage en ce qui concerne le commerce et la circulation des marchandises : installée au confluent du Rhône et de la Saône, elle s'ouvre par là-même les voies de la Méditerranée. Lyon possède également l'immense avantage d'être orientée vers les pays voisins du royaume de France, à savoir l'Italie, la Suisse, l'Allemagne ainsi que l'Espagne. Les communications en sont facilitées et permettent de nombreux échanges commerciaux. Par ailleurs, Lyon accueille quatre foires annuelles, offrant la possibilité aux marchands d'échanger ainsi qu'aux nouvelles techniques de circuler.

L'autre atout incontestable de Lyon subsiste en sa position par rapport à Paris : géographiquement éloignée de la capitale et de ses pouvoirs multiples, la capitale des Gaules possède une liberté plus importante que d'autres villes dans le royaume. Cette latitude se renforce par l'absence d'un parlement et d'une

université¹⁶, ces deux institutions étant les plus contraignantes pour les imprimeurs puisqu'elles légifèrent, encadrent et parfois condamnent leurs productions. Dès mars 1521, le parlement de Paris défend de faire imprimer des livres ayant pour sujet des thèmes théologiques en rapport avec les doctrines chrétiennes ou avec les Ecritures Saintes¹⁷. Cette mesure trouve son accomplissement normatif dans l'article 11 de l'édit de Châteaubriant promulgué en 1551. Les imprimeurs doivent ainsi demander l'accord explicite de la Faculté de Paris avant de transcrire un quelconque texte ayant trait à la foi catholique, et ce pour les ouvrages publiés depuis au moins quarante ans¹⁸. Cependant, en l'absence d'une faculté au cœur même de la ville, les tentations de déviation sont nombreuses et souvent mises à profit. C'est pourquoi l'article 17 de ce même édit impose une visite supplémentaire des libraires lyonnais, à savoir trois au lieu de deux pour le reste du royaume de France¹⁹.

Le contrôle sur l'imprimerie lyonnaise se durcit dans les années 1540-1565 dans un contexte de tension religieuse engendré par la multiplication des fidèles de Luther ainsi que par l'affaire des Placards²⁰ survenue le 18 octobre 1534. Certains imprimeurs n'hésitent pas à passer outre la censure : Etienne Dolet en est l'exemple le plus probant. Condamné pour ses idées peu orthodoxes, ce dernier a été pardonné puis finalement brûlé en place Maubert le 3 août 1546. Le climat de répression enclenché dès cette époque touche inégalement les provinces et Lyon fait partie de ces exceptions.

En effet, si la ville de Lyon jouit de sa position géographique avantageuse ainsi que de sa relative liberté institutionnelle, il n'en demeure pas moins qu'elle subit de nombreuses influences extérieures peu conformes aux pensées en vigueur. L'incidence majeure reste indéniablement l'arrivée des idées

¹⁶ ZEMON DAVIS (Natalie), « Le monde de l'imprimerie humaniste, Lyon » dans Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l'édition française, t.1 : Le livre conquérant du Moyen-Age au milieu du XVII^e siècle*, [Paris], Éd. Promodis, 1982, p.255.

¹⁷ Ib. idem, p.307.

¹⁸ DE BUJANDA (Jesus Martinez) (dir.), « Index de l'Université de Paris, 1544, 1545, 1547, 1549, 1551, 1556 » dans *Index des livres interdits*, vol.1, Genève, Librairie Droz, 1985, p.73.

¹⁹ HIGMAN (Francis), *Lire et découvrir : la circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, Librairie Droz, 1998, p. 37.

²⁰ L'affaire des Placards évoque l'affichage en place publique de textes imprimés condamnant la vision catholique répandue de l'Eucharistie, à savoir le fait qu'elle n'est qu'une commémoration et non un renouvellement du sacrifice de Jésus.

réformées à Lyon. Ces dernières s’immiscent dans tous les secteurs de la ville et les ateliers d’imprimerie n’y font pas exception. Le texte spirituel par excellence, à savoir la Bible, est ainsi diffusé à large échelle dans les années 1550-1560²¹. Calvin, investigateur de la réforme genevoise insiste sur la place de l’écrit dans la piété des fidèles. En effet, seule la Bible peut être considérée comme porteuse ultime du message du Seigneur²². Lorsque les Genevois prennent Lyon en 1562, la production imprimée réformée connaît un essor sans précédent. Durant trois ans, la liste des livres publiés témoigne de ce nouveau penchant religieux²³. En 1565, la ville est reprise en main par les catholiques : se pose alors un problème d’allégeance pour les imprimeurs concernés par l’édition de textes fidèles à la Réforme, ces derniers sont sanctionnés pour avoir collaboré et favorisé des idées hérétiques.

La réponse des autorités catholiques ne se fait guère attendre, et ce dès les années 1565. En effet, celles-ci ont saisi l’importance du livre dans le contrôle des esprits pieux de leur époque. Pour pouvoir diffuser l’orthodoxie qui leur semble être la seule et unique valable, il leur faut s’engager sur cette voie²⁴. C’est dans ce contexte de reconquête catholique, caractérisée par l’esprit du Concile de Trente²⁵, que se tient notre corpus. C’est en s’engageant sur le terrain des Réformés que les catholiques parviendront à reconquérir les cœurs : nous assistons donc à un réel essor du livre religieux, et ce dès la moitié du XVIème siècle. Ce dernier se destine aux fidèles qui ont ainsi les moyens techniques leur permettant de vivre une dévotion conforme aux dogmes de l’Eglise. Cette production permet également à l’institution ecclésiale elle-même de se forger une identité en mettant par écrit ses convictions renouvelées et réactualisées, comme nous le verrons par la suite. Henri-Jean Martin a étudié cette expansion sans précédent de la diffusion du livre religieux au sein du

²¹ HIGMAN (Francis), « Le levain de l’Evangile », dans Roger CHARTIER et Henri-Jean MARTIN (dir.), *Histoire de l’édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830n* [Paris], Fayard, 1990, p.320.

²² BELY (Lucien), *La France moderne 1498-1789*, Paris, PUF, 2006, p.131.

²³ HIGMAN (Francis), « Le levain de l’Evangile », dans CHARTIER (Roger) et MARTIN (Henri-Jean) (dir.), *Histoire de l’édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830*, [Paris], Fayard, 1990, p.320.

²⁴ BERGIN (Joseph), *Church, society and religious change in France : 1580-1730*, Londres, New Heaven, 2009, p.278.

²⁵ Concile réunit en 1545 et clôt en 1563. Ce dernier a pour objectif de répondre et de réfuter la théorie protestante en réaffirmant les dogmes catholiques et en replaçant les sacrements au cœur de la dévotion du fidèle. Pour plus d’informations, cf TALLON (Alain), *Le concile de Trente*, Paris, Editions du Cerf, 2000.

grand pôle d'impression qu'est Paris au XVII^{ème}²⁶. Lorsque ce dernier a analysé les ouvrages recensés par ses soins, il a pu dégager trois grandes périodes pour le livre pieux, caractérisées par une croissance continue. Ainsi, de 1600 à 1630, la production religieuse accapare près du tiers de la production globale parisienne. Celle-ci augmente jusqu'en 1660 à quarante pour cent, pour finir par dépasser ce pourcentage à l'aube du XVIII^{ème} siècle²⁷. Lyon, en tant que seconde capitale d'imprimerie du royaume, n'échappe guère à cette tendance et voit sa production religieuse imploser. Ce panorama général étant esquissé, nous pouvons désormais nous intéresser de plus près aux acteurs qui permettent ces éditions de textes catholiques, et plus particulièrement ceux qui nous concernent à savoir les livres évoquant de quelconque façon la Vierge Marie.

Les acteurs de la production lyonnaise

Envisager tous les tenants d'une production livresque nécessite d'évoquer toutes les personnes ayant permis sa conception intellectuelle, à savoir les auteurs ainsi que ceux qui ont travaillé à sa réalisation technique, les imprimeurs, et à sa diffusion, les libraires. Nous nous intéresserons ici plus particulièrement aux acteurs techniques qui récupèrent les manuscrits composés par les auteurs afin de les imprimer et de les commercialiser. Le tableau ci-dessous présente les ateliers ayant sorti de leurs presses un ou plusieurs ouvrages sur la mère de Dieu, ou bien les libraires associés avec des ateliers d'impression. Afin d'offrir un panorama global, les deux périodes n'ont pas été dissociées, les dates d'activité de ces professionnels ayant été indiquées et permettant ainsi de resituer la chronologie du corpus. Les initiales suivant les noms renseignent sur la nature de l'activité de la personne mentionnée, à savoir *L* pour libraire, *LR* pour libraire-relieur, *IL* pour imprimeur-libraire et *I* pour imprimeur.

²⁶ MARTIN (Henri-Jean), *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1701*, vol.1, Genève, Librairie Droz, 1999.

²⁷ Ib. idem, p.11.

Acteurs de la production	Nombre d'ouvrages
Claude Prost <i>L</i> (1639-1670)	1
Simon Matheret	2
Charles Mathevet <i>L</i> (1657-1671 ?)	1
Jean-Baptiste Deville <i>IL</i> (1666-1705)	1
Jean-Baptiste et Nicolas Deville <i>IL</i> (1693-1705)	2
Horace Molin & Jean-Baptiste Barbier <i>L</i> (1691-1694)	1
Antoine Baudrand <i>I</i> (1652-1668)	1
Hugues Denouailly	2
Antoine Valançol <i>T</i>	1
Jacques Canier <i>IL</i> (1646-1707)	1
Michel Talebard	1
Claude Rey <i>L</i> (1680-1707)	1
Pierre Borde, Jean et Pierre Arnaud <i>L</i> (1681-1702)	1
Pierre Borde, Laurent Arnaud et Claude Rigaud <i>L</i> (1649-1663)	2
Antoine Thomas <i>L</i> (1673-1691)	1
Horace Huguetan	1
Antoine Beaujollin <i>IL</i> (1661-1694)	1
Imprimerie de feu Jonas Gautherin <i>I</i> (1666-1709)	1
Pierre Bailly <i>L</i> (1661-1696)	2
Frères Bailly <i>L</i> (1670-1684)	2
Hiersome de la Garde	2
Laurent Anisson <i>IL</i> (1632-1691)	3
François Comba <i>IL</i> (1656-1703)	3
Antoine Cellier <i>L</i> (1644-1688)	1
Laurent Aubin <i>I</i>	1
Aux dépens de l'Autheur	1
Antoine et Horace Molin <i>L</i> (1685-1691)	1
Guillaume Barbier <i>IL</i> (1643-1665)	1
Laurens Metton, maistre imprimeur	1
Daniel Gayet <i>IL</i>	1
Antoine Julliéron <i>IL</i> (1646-1701)	1
Alexandre Fumeux	1
Jacques Faeton <i>IL</i>	2
Jean Certe <i>L</i> (1666-1716)	

André Roux	1
Jean Grégoire <i>IL</i> (1651-1679)	1
Thomas Amaulry	1
Pierre Compagnon & Robert Taillandier <i>LR</i> (1668-1682)	1
Léonard Plaignard <i>L</i> (1680-1719)	4
Laurent Langlois <i>I</i> (1691-1719)	1
Jean Molin <i>IL</i> (1648-1681 ?)	1
André Molin <i>IL</i> (1675-1681 ?)	3
Louis Bruyset <i>IL</i> (1683-1762)	1
Frères Bruyset <i>IL</i>	3
Antoine Boudet <i>IL</i> (1690-1719)	3
Veuve d'Antoine Boudet <i>IL</i> (1721-1725)	1
Veuve Delaroche & fils. Frères Duplain <i>L</i> (?-1749)	1
Aimé Delaroche <i>IL</i> (1736-1793)	1
Aux dépens de la Royale Compagnie des Penitens de Nôtre Dame du Confalon de Lyon	1
Jean-Baptiste Coignard fils <i>IL</i> (1687-1689)	1
Claude Journet	2
Pierre Valfray <i>IL</i> (1738-1784)	1
Antoine Besson <i>L</i>	1
Sébastien Roux <i>IL</i> (1696-1712)	1
Marcellin Duplain <i>L</i>	1
Frères Deville <i>IL</i> (1733-1748)	1
Mathieu Chavance <i>L</i> (17 ?-1744)	1
Jacques Potard (1696-1712)	1
Frères Anisson & Jean Posuel <i>L</i> (1675-1727 ?)	1

Acteurs techniques intervenus sur le corpus

Lorsque nous analysons les données présentes dans ce tableau, nous pouvons constater la forte diversité qui fait loi dans notre corpus. En effet, peu d'ateliers ont produit ou ont commercialisé plus de deux ouvrages ayant trait à la Vierge Marie (six sur soixante-sept). Toutefois, nous ne pouvons envisager le monde du livre à Lyon au XVII^{ème} et XVIII^{ème} siècles sans évoquer les réseaux de sociabilité développés. En effet, nombre de ces imprimeurs, libraires, imprimeurs-libraires sont associés, parents ou bien membres d'une même

compagnie. L'esprit de corporation est alors fortement présent, sentiment renforcé par la proximité géographique²⁸ : plus de soixante-quinze pour cent des ateliers de libraires et d'imprimeurs sont en effet situés rue Mercière. Cette situation n'est pas unique puisque dès l'introduction de l'imprimerie à Lyon en 1473, les ateliers se sont installés dans cette partie de la ville plutôt marchande, dans le quartier délimité par l'église Saint Nizier et le couvent des Jacobins. Les libraires y ont pignons sur rues tandis que les imprimeurs leur préfèrent les rues adjacentes afin de pouvoir installer leur matériel volumineux mais surtout bruyant et odorant²⁹. Car posséder des presses permettant d'imprimer des livres en grande quantité implique des vibrations importantes dues aux mouvements de la machine ainsi que de fortes odeurs compte tenu de la composition de l'encre utilisée pour retranscrire les textes sur papier. Cette tendance géographique se retrouve au sein de notre corpus : lorsque l'adresse est mentionnée (ce qui n'est pas toujours effectué dans la majorité des cas), celle-ci se trouve être généralement rue Mercière ou tout du moins dans le quartier environnant. Si l'adresse n'est pas mentionnée, cela peut être par être défaut : la rue Mercière est synonyme de quartier du livre dans l'esprit de leurs contemporains lyonnais, le mentionner pourrait s'apparenter à une certaine redondance.

Par ailleurs, nombre de ces acteurs se trouvent être engagés dans des réseaux d'associations ou bien de parenté. A titre indicatif, nous pouvons signaler la relation qui existe entre les libraires Jean-Baptiste Barbier et Horace Molin. Jean-Baptiste Barbier exerce ainsi son métier de libraire de 1667 à 1694 en rue Mercière. De 1692 à 1694, il s'associe à Horace Molin qui est alors son beau-frère. Jean-Baptiste Barbier est ainsi le gendre d'Antoine Molin, lui-même libraire, associé à son fils Horace de 1685 à 1691³⁰. Nous notons ici que le changement d'associé pour Horace intervient lors de la mort de son père en 1691. Ce dernier ressent donc le besoin économique de trouver un partenaire

²⁸ MELLOTT (Jean-Dominique), « Pour une géographie des métiers du livre. Réflexions sur l'évolution du cas lyonnais » dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, vol.2, Genève, Librairie Droz, 2006, p.61.

²⁹ Ib. idem, p.56.

³⁰ MELLOTT (Jean-Dominique), QUEVAL (Elisabeth) (dir.), MONAQUE (Antoine) (collab.), « BARBIER Jean-Baptiste » dans *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

afin de faire fructifier son affaire. Le cas d'Horace Molin et de Jean-Baptiste Barbier n'est pas unique parmi les acteurs de notre corpus. Ces derniers sont souvent familiers grâce à leurs liens extra-professionnels. Beaucoup sont frères et publient sous ce titre, ou bien beaux-frères, pères / fils... La boutique est alors une affaire de famille qu'il convient de faire perdurer. L'autre type d'association relève de l'ordre professionnel, lorsque deux ateliers s'allient afin de produire le matériau livre et de le diffuser auprès du public ciblé, ou bien en créant une Compagnie des Libraires de Lyon, active de 1657 à 1673, puis jusqu'en 1691 en dénombrant trois associés de moins qu'à l'origine. Enfin, le dernier type d'association relevé reste celui qui peut unir l'évêché ou une institution religieuse à un imprimeur : l'autorité religieuse accorde alors un monopole d'impression pour un temps plus ou moins court à un imprimeur, assurant à celui-ci du travail et une réputation respectable.

Cependant, des raisons plus économiques et politiques peuvent expliquer ces multiples concomitances entre nos gens du livre lyonnais. L'environnement économique de Lyon a été en premier lieu favorable à l'expansion de ce nouveau marché de l'imprimerie et de la librairie dès le début du XVI^{ème} siècle. En effet, les foires attirent un grand nombre de marchands mais également d'investisseurs. Par ailleurs, la situation de la ville tenue par une caste aisée offre un terrain privilégié pour une nouvelle économie. Ainsi, la production du XVI^{ème} siècle dans la ville rhodanienne a été dénombrée à près de 15 000 éditions (à titre de comparaison, Paris a produit 25 000 éditions de son côté)³¹. Ce chiffre illustre bien l'intense production de cette ville de province qui parvient à soutenir la comparaison par rapport à la capitale, qui bénéficie pourtant par rapport à Lyon d'une culture du manuscrit ainsi que d'un terreau universitaire. Une telle production implique la présence massive de professionnels et cela se retrouve tout au long du XVI^{ème} siècle. Le XVII^{ème} est plus compliqué pour cette caste sociale compte tenu de la permanence des guerres de religion évoquées plus haut ainsi que du climat religieux quelque peu tendu³². Ainsi, en 1600, seuls quarante et un imprimeurs, libraires, imprimeurs-

³¹ MELLOT (Jean-Dominique), « Pour une géographie des métiers du livre. Réflexions sur l'évolution du cas lyonnais » dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, vol.2, Genève, Librairie Droz, 2006, p.58.

³² Cf mémoire p.20-21.

libraires sont dénombrés à Lyon³³. L'émigration des professionnels protestants a été massive tant ils redoutaient les représailles ainsi que les persécutions confessionnelles.

Plusieurs mesures politiques vont également faire baisser le nombre d'ateliers et de boutiques rue Mercière. Le Conseil d'Etat instaure en avril 1667 un *numerus clausus* sur la réception des imprimeurs afin d'en limiter l'expansion. Par ailleurs, deux grandes enquêtes en 1682 et 1700-1701 sont menées en province afin de recenser les ateliers en activité ainsi que les droits leur ayant été octroyés. Ces dernières témoignent d'une véritable volonté de main mise du pouvoir central sur les ateliers provinciaux. Ces investigations sans précédents par leur ampleur ainsi que leur but final mènent les autorités à limiter le nombre d'ateliers par ville, une première fois en 1686, puis à nouveau en 1704 ainsi qu'en 1739. Ceci explique la chute importante du nombre de lieux de productions à Lyon au début du XVIII^e siècle : 18 ateliers sont autorisés en 1704, ce chiffre tombant à 12 en 1739³⁴. Des stratégies sont alors mises en place par les acteurs du métier afin de survivre à ces multiples contraintes. Certains partagent les frais de fonctionnement ainsi que d'édition à l'instar de Pierre Compagnon et de Pierre Taillandier, associés de 1668 à 1682 et connus sous la même adresse ainsi que sous la même enseigne³⁵. Un grand nombre prennent également en charge les deux principales facettes du métier si l'on excepte les relieurs, à savoir l'imprimerie et la librairie. Il devient en effet plus rentable de cumuler les deux activités au cours des XVII^e et XVIII^e siècles. Nous dénombrons vingt-deux imprimeurs-libraires parmi les acteurs référencés de notre corpus : cela peut sembler important compte tenu de la tradition lyonnaise qui revient à davantage séparer les deux métiers, libraires et

³³ MELLOTT (Jean-Dominique), « Pour une géographie des métiers du livres. [...] », op.cit, p.59.

³⁴ MARTIN (Henri-Jean), « Une croissance séculaire », dans CHARTIER (Roger) et MARTIN (Henri-Jean) (dir.), *Histoire de l'édition française, t.1 : Le livre conquérant du Moyen-Age au milieu du XVII^e siècle*, [Paris], Éd. Promodis, 1982, p.98.

³⁵ MELLOTT (Jean-Dominique), QUEVAL (Elisabeth) (dir.), MONAQUE (Antoine) (collab.), « COMPAGNON Pierre » dans *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

imprimeurs³⁶. Dix-sept sont uniquement libraires, trois sont imprimeurs et un typographe. Pourquoi une telle différence ?

Tout d'abord, le nombre important de libraires suppose obligatoirement une association quelconque avec une imprimerie afin de pouvoir éditer les ouvrages. Cette dernière peut obéir à une contrainte physique (l'absence de matériel onéreux et encombrant) mais également à une idée en vigueur au XVI^{ème} siècle et qui subsiste quelque peu au XVII^{ème}, à savoir que l'imprimerie reste un art sale, mécanique et bien souvent indigne des marchands aisés³⁷. Le travail manuel est ainsi délégué à un atelier autre afin de permettre aux libraires d'occuper un espace de travail propre et socialement plus recommandable. Cette opinion évolue par la suite compte tenu des différents règlements qui s'imposent à la caste professionnelle et permet une certaine ouverture du milieu. Quoi qu'il en soit, mentionner uniquement le libraire ne doit pas faire oublier les autres acteurs de la production du livre nécessairement présents pour sa confection.

La part importante des imprimeurs-libraires au sein de notre corpus peut s'expliquer en regard de plusieurs informations. En premier lieu, nous devons prendre en compte le type d'ouvrages publiés. Ces livres sont soit dit de dévotion, soit de confréries. Leur but éditorial est d'être mis à la disposition du plus grand nombre et d'être emportés le plus souvent dans la poche du fidèle. Les associations qui publient ce type d'ouvrage ou bien les auteurs qui les confient à des imprimeurs-libraires envisagent donc des livres de petit format, peu onéreux compte tenu de leur destination finale, à savoir un usage personnel et régulier. On recherche ainsi une production à faible coût qui permet de produire en grande quantité sans pour autant dépenser des sommes faramineuses, les différents acteurs ne les possédant pas toujours.

Par ailleurs, les deux titres d'imprimeurs et de libraires ne sont pas obligatoirement obtenus en même temps. Ces derniers peuvent avoir été acquis grâce aux évènements fluctuants du milieu. Ainsi, Aimé de la Roche est un

³⁶ MELLOT (Jean-Dominique), « Pour une géographie des métiers du livre. Réflexions sur l'évolution du cas lyonnais » dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, vol.2, Genève, Librairie Droz, 2006, p.63.

³⁷ ZEMON DAVIS (Natalie), « Le monde de l'imprimerie humaniste, Lyon » dans dans CHARTIER (Roger) et MARTIN (Henri-Jean) (dir.), *Histoire de l'édition française, t.1 : Le livre conquérant du Moyen-Age au milieu du XVII^{ème} siècle*, [Paris], Éd. Promodis, 1982, p.259.

imprimeur-libraire ayant exercé de 1736 à 1793. D'abord imprimeur (il est celui attitré de la ville de Lyon depuis 1739 jusqu'à la veille de la Révolution française), il rachète en 1749 la librairie de sa mère la veuve Delaroche ainsi que le fonds de Pierre II Valfray afin de pouvoir récupérer son titre d'imprimeur du roi³⁸. La destinée d'un imprimeur-libraire est ainsi dépendante des opportunités extérieures ainsi que de ses motivations.

Nous pouvons noter dans le présent corpus la présence unique d'un libraire-relieur. Cette autre facette du métier n'est pas à occulter compte tenu de son importance au sein de la société du livre à Lyon. Jusqu'à leur séparation avec ce milieu en 1696 (ils rejoignent en effet la catégorie des doreurs), ils étaient comptabilisés parmi les gens du livre majoritaires sur la presqu'île lyonnaise. Toutefois, le but éditorial est ici à nouveau à prendre en compte : relier un ouvrage coûte cher et relève plus des occupations d'un public aisé. La production de dévotion mariale par exemple ne se préoccupe que peu de ces considérations techniques lorsqu'elle est destinée au simple fidèle qui a davantage les moyens d'acheter des feuillets qu'un ouvrage relié.

Ce panorama des acteurs de la production des ces ouvrages consacrés à la Vierge Marie étant dressé, il nous faut désormais s'intéresser à la présence de ce thème marial au sein des ateliers. En effet, quelle part représente Marie dans la stratégie éditoriale des personnalités du monde du livre ?

Lorsque nous analysons ces diverses productions, nous constatons une fois de plus que la diversité des thèmes édités fait loi. En effet, la grande majorité de ces imprimeurs ou libraires sélectionnés dans notre corpus éditent des ouvrages religieux mais également des livres relevant d'autres disciplines. Ainsi Jacques Canier qui a publié en 1662 la *Bulle de N.S. Père le pape Alexandre VII*³⁹ [...] a sorti de ses presses des livres de religion, de lettres pures aussi bien que de cuisine. Cette multiplicité des thèmes se retrouve au sein de nombreux ateliers.

³⁸ MELLOT (Jean-Dominique), QUEVAL (Elisabeth) (dir.), MONAQUE (Antoine) (collab.), « DE LA ROCHE Aimé » dans *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

³⁹ *Bulle de N. S. Pere le Pape Alexandre VII : Par laquelle il confirme les Constitutions & Decrets faits en faveur de l'opinion, qui assure que l'Ame de la Bien-heureuse Vierge Marie a esté preservée du peché Originel en sa creation, & au moment qu'elle fut mise en son corps*, Alexandre VII, 1662, Lyon, chez Jacques Canier, BM Lyon.

Par ailleurs, certains sont davantage spécialisés : on peut en déduire ici que ces derniers possèdent un réseau important et efficace dans le domaine édité leur permettant d'avoir à leur disposition un nombre suffisant de manuscrits afin de rentabiliser leur commerce. Nous pouvons citer à titre d'exemple l'atelier de Laurent Anisson qui jusqu'en 1672, date de sa mort et de la reprise de son activité par ses deux fils Jean et Jacques Ier a édité un nombre de livres importants, tous en latin et dont la part de la religion s'avère être majoritaire, voire exclusive. Un ouvrage concernant la Vierge Marie a été réédité deux fois au sein de cet atelier, à savoir l'œuvre de José de la Cerda, *Maria effigies revelatioque Trinitatis & attributorum Dei*⁴⁰. Le cas de Laurent Anisson éclaire particulièrement cette prospérité et cette aisance de certaines familles réputées de la capitale des Gaules dans un contexte d'édition difficile. Ce dernier est en effet resté comme le pionnier de la dynastie des Anisson et s'est distingué par l'édition de nombreuses œuvres majeures et luxueuses, à l'instar de la *Maxima Bibliotheca veterum Patrum et antiquorum scriptorum ecclesiasticorum*⁴¹, imprimée et commercialisée en 1677 en vingt-sept volumes. Il reprend ici le travail du théologien Marguerin de la Bigne, connu pour son œuvre de diffusion des idées catholiques dans le mouvement de Contre-réforme. Outre son implication dans l'édition d'ouvrages religieux, Laurent Anisson témoigne ici d'une prépondérance de l'édition lyonnaise qui achève un travail dantesque commencé depuis plusieurs années. L'impact d'une telle publication est indéniable et confirme la place de Laurent Anisson en tant qu'éditeur religieux de premier plan. Celui-ci justifie également son influence au sein de la cité en 1669 lorsqu'il devient échevin de la ville de Lyon, lui permettant ainsi de peser dans les décisions concernant la cité.

L'exemple brillant de Laurent Anisson ne doit pas, par sa spécificité, occulter les petits imprimeurs qui ne possèdent pas un catalogue de livres publiés aussi fourni que celui de l'ancien échevin de Lyon. Nous retrouvons tout de même des ouvrages consacrés à la Vierge Marie dans des ateliers plus

⁴⁰ *Maria effigies revelatioque Trinitatis & attributorum Dei*, José de la Cerda, 1651, Lyon, chez Laurent Anisson, BM Lyon.

⁴¹ Cet ouvrage se trouve être une bibliothèque des Pères de l'Eglise et des auteurs ecclésiastiques de référence. L'édition d'Anisson consultable en ligne est imprimée en noir et rouge, augmentée de plusieurs volumes et témoigne d'une réelle prise de risque dans ce contexte éditorial lyonnais délicat.

modestes, à l'instar de celui de Laurent Aubin imprimeur, qui a consacré la presque totalité de sa petite production à la religion et qui publie en 1680 une *Deffense de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu [...]*⁴². Marie s'immisce ainsi dans tous les types d'ateliers, qu'ils soient grands ou petits, retrouvant par là-même sa vocation de mère de tous les hommes.

Autoriser et surveiller : le système des privilèges

En 1521, François Ier promulgue une ordonnance par laquelle il défend les libraires ainsi que les imprimeurs de publier un quelconque texte sans l'autorisation préalable de l'université ou de la faculté de théologie. Cet acte législatif est considéré comme la première volonté de contrôle de l'imprimerie par le pouvoir politique en place, à savoir le roi. Cette mission confiée aux autorités ecclésiastiques est remplie avec zèle par ces derniers qui saisissent l'importance de surveiller les presses du royaume. En 1544, la faculté de théologie de Paris publie son premier *Index* des livres interdits, mettant ainsi au banc de nombreux ouvrages ne répondant guère aux critères des intellectuels catholiques. Cette première pression du pouvoir envers les ateliers d'impressions et les libraires s'amplifie à la fin du XV^{ème} siècle, avec l'apparition des privilèges. Ce système tout d'abord délivré par le Parlement puis soumis à l'autorité royale en 1563⁴³ prévoit d'accorder un droit d'impression et de commercialisation aux ouvrages pour une durée déterminée par l'autorité qui le délivre. Si un quelconque éditeur contrevient à ce « privilège », il encourt une peine également définie par le texte législatif ainsi qu'une amende d'un montant fixé. Cette autorisation peut être délivrée à une seule personne ou bien à plusieurs lorsqu'il s'agit d'associés. En outre, une cession de privilège à un tiers peut être effectuée par le titulaire dudit privilège qui doit alors le cas échéant le mentionner dans le texte, l'approbation ne pouvant être accordée qu'une fois le livre passé à la censure. De plus, l'éditeur

⁴² *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Ecriture, les conciles & les pères*, par M.E.L.C.E. & P.D.G., Etienne Le Camus, 1680, Lyon, chez Laurent Avein, BM Lyon.

⁴³ Charles IX retire à cette date l'attribution de privilèges au Parlement afin de le placer sous sa propre juridiction.

se voit dans l'obligation de faire figurer le privilège dans l'ouvrage, soit au début, soit à la fin du texte principal en tant que pièce liminaire, dans son intégralité ou non. En effet, certains privilèges peuvent occuper plusieurs pages lorsqu'un grand nombre de motifs sont exposés. En fonction du volume de l'ouvrage ainsi que des possibilités économiques de l'éditeur, le privilège est alors inséré. Depuis 1566, le privilège est obligatoire pour tout ouvrage désirant être commercialisé dans le respect de la législation royale (la contrefaçon étant une alternative illégale à ces manques d'autorisations). L'année 1629 voit quant à elle la prise en main par le pouvoir laïc de la censure : en 1605, l'Université a en effet été débordée par le nombre de livres à examiner et a requis l'appui du Parlement ainsi que du roi afin de l'aider dans cette mission de contrôle de la production. Le soutien a donc été officialisé quelques années plus tard mais n'a pas empêché les pouvoirs royaux et universitaires de s'allier dans cette conquête de l'imprimerie française.

Les privilèges contenus au sein de notre corpus sont nombreux. Publiés en tant qu'extraits pour la plupart, ils témoignent de la légalité de la parution de l'ouvrage sur la Vierge. Prenons à titre d'exemple l'ouvrage écrit par le Révérend Père Michel du Saint Esprit : *Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières [...]*⁴⁴. Dès la page de titre, nous retrouvons la mention « avec Approbation, & Privilege. ». Cependant, cette formule étant souvent utilisée par les éditeurs pirates sans réelle justification, il convient de s'assurer de la présence du privilège au sein de l'ouvrage. En ce qui concerne celui de Michel du Saint Esprit, celui-ci se trouve à la trente-huitième page, juste après l'épître dédicatoire à la Reine et la préface au dévot⁴⁵. Le privilège n'est donc pas relégué à la fin de l'ouvrage, preuve de la place donnée par l'éditeur à cette approbation, toutefois celle-ci se trouve après les autorités de références, nous y reviendrons. Plusieurs éléments situés dans le privilège sont particulièrement révélateurs de ce marché de l'approbation royale. Commenant systématiquement par l'habituelle formule préconçue rappelant la tutelle du souverain :

⁴⁴ *Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Goult en Provence...*, Michel du Saint Esprit, 1666, Lyon, chez Jean Grégoire, Paris BN.

⁴⁵ Cf intégralité de l'extrait en annexe 1.

PAR GRACE ET PRIVILEGE DV ROY⁴⁶

le privilège mentionne la liberté de l'imprimeur ou du libraire pour l'auteur, à savoir Michel du Saint Esprit, tout comme le choix de la ville d'impression ainsi que de vente. L'auteur se trouve alors en position de force puisqu'il n'est pas engagé vis-à-vis d'un atelier particulier et peut ainsi monnayer son manuscrit. Par ailleurs, la durée de privilège pour les ouvrages qu'il aura composé est relativement importante, à savoir quinze ans. Au-delà de dix ans, la durée d'une approbation est considérée comme intéressante.

De plus, le Carme a obtenu ce privilège pour tous les livres qu'il aura fait et ainsi s'offre un privilège général sur l'ensemble de son œuvre. Une autre indication peut témoigner de la largesse de cette donnée : les deux mille livres d'amende si quiconque serait condamné pour délit de contrefaçon. Etant donné l'importance de cette somme, nous pouvons conclure que l'ouvrage a été dûment validé par la censure royale et a permis à son auteur d'en retirer un privilège intéressant afin de protéger son œuvre. Car chose relativement exceptionnelle, l'interdiction d'ajout supplémentaire est interdite. Or, il est de coutume d'augmenter une version d'un ouvrage, parfois de seulement quelques pages, afin de justifier une nouvelle édition : l'œuvre est ainsi totalement protégée.

La singularité de ce privilège repose également sur la mention explicite de la présence du privilège au sein de l'ouvrage :

Voulans aussi qu'en mettant à la fin ou au commencement de chacun de ses Livres vn extraict des Lettres Royales, elles soient tenuës deuëment signifiées, & que soy y soit adjoûtée, &c⁴⁷.

Préciser de cette façon la nécessité de la mention du privilège illustre la volonté forte d'assurer une légalité pleine et parfaite : en effet, une série d'ouvrages composée de tomes peut ne porter qu'une seule fois la marque du privilège dans le premier ou dernier tome. Exiger un rappel au début de chacun de ces

⁴⁶ *Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Goult en Provence...*, Michel du Saint Esprit, 1666, Lyon, chez Jean Grégoire, Paris BN, p.38.

⁴⁷ Ib. idem, p.39.

ouvrages témoigne d'une volonté de présence constante de l'approbation par la censure royale.

Faisant suite à ce privilège délivré par Le Brun, l'auteur mentionne la permission d'impression qu'il octroie à Jean Grégoire « pour vne fois feulement » et selon le tirage convenu entre l'auteur et l'imprimeur. Ce dernier n'a donc guère la liberté de s'adapter au marché et de rééditer en cas de grand succès. Cette permission d'impression peut être élargie par la suite, cependant l'auteur semble s'attacher à ce que des règles précises soient posées pour l'édition de son ouvrage.

De nombreuses stratégies éditoriales sont donc contenues dans les privilèges, tant au niveau de la relation entre l'auteur et l'éditeur qu'au sein des ateliers eux-mêmes. En effet, certains privilèges illustrent le phénomène de cession de privilèges, permettant à un éditeur autre que celui originellement prévu par le texte législatif d'obtenir le droit de commercialiser l'œuvre. Ainsi, en 1729, les Frères Bruyset éditent la quatrième version des *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des Peres Jesuites [...]*⁴⁸ composée par le père Jean Croiset. Lorsque nous nous intéressons de plus près au privilège présent à la toute fin de l'ouvrage⁴⁹, nous constatons que ce dernier a été cédé au père jésuite Croiset lui-même, lui laissant le soin de choisir l'éditeur qui lui convient. La veuve Boudet⁵⁰ est mentionnée dans la cession de privilège concédée par Jean Croiset qui suit le texte du privilège, et ce le 2 janvier 1728, or notre ouvrage est imprimé chez les frères Bruyset tel que nous l'apprend la page de titre. Nous avons ici deux cas de figure illustrant parfaitement la connexion existant entre tous les acteurs du monde du livre : le privilège est tout d'abord cédé à un imprimeur par l'auteur qui conclut un marché avec lui, ce même privilège est par la suite cédé aux continuateurs éventuels de l'imprimeur, à savoir ici les frères Bruyset⁵¹. Par ailleurs, cela n'est guère étonnant de retrouver au sein de notre corpus cette puissante famille qu'est les Bruyset. Installés à Lyon depuis

⁴⁸ *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie*, Jean Croiset, 1729, Lyon, chez les Freres Bruyset, BM Lyon.

⁴⁹ Cf intégralité de l'extrait en annexe 2.

⁵⁰ Imprimeur-libraire, née Jeanne Joban et veuve d'Antoine Boudet.

⁵¹ Association d'imprimeurs-libraires regroupant quatre frères : Pierre I (1682-1748), Jacques (1682-174 ?), Louis (1683-1762) et Jean-François (1689-172 ?).

des générations, présents sur la scène commerciale durant toute la période l'Ancien Régime, ces libraires se sont fait une spécialité du livre de piété et de religion par extension. Roger Chartier a ainsi précisé l'importance de cette catégorie lorsque le catalogue français de cette maison a été dépouillé : plus de 75% des ouvrages y sont consacrés⁵². La survivance d'un privilège peut ainsi se révéler être durable et dépendante des marchés conclus entre les différents gens du livre lyonnais.

Un trait commun se remarque parmi un grand nombre de privilèges contenus dans notre corpus : la mention d'une inscription de l'ouvrage au registre de librairie. En effet, une fois que l'éditeur possède le privilège lui permettant de diffuser l'œuvre, il convient de déposer une trace écrite sur le registre de la communauté des libraires et des imprimeurs afin d'éviter la concurrence⁵³. Cette nécessité de recensement ainsi que d'inscription est constamment rappelée tout au long de la période qui nous intéresse, démontrant par là-même la volonté de contrôle du pouvoir royal.

Le système des privilèges ainsi instauré par les autorités politiques et ecclésiastiques encadre donc l'orthodoxie des publications du royaume et parmi elles, celles de Lyon. Elle favorise également un marché du livre légiféré, empêchant de multiples conflits ainsi qu'une économie incontrôlée. Toutefois, il serait inexact de considérer que tous ces ouvrages obéissent à ce pouvoir venu de la capitale et parfois mal reçu. En effet, vers 1650, date de début de notre corpus, le secteur de l'édition lyonnais connaît une crise due au manque de matériaux à imprimer ainsi qu'à la dureté du système des privilèges⁵⁴. Ces derniers connaissent en effet de nombreuses prolongations et peuvent concerner les livres dits « anciens », à savoir tombés dans le domaine public. Dans ce cas précis, la tendance générale du pouvoir est plutôt d'accorder ces privilèges aux éditeurs parisiens, pénalisant par là-même le secteur du livre lyonnais ainsi que

⁵² CHARTIER (Roger), « Nouvelles études lyonnaises », *Histoire et civilisation du livre*, vol. 2, Genève, Librairie Droz, 1969, p.215.

⁵³ FALK (Henri), *Les privilèges de librairie sous l'ancien régime: étude historique du conflit des droits sur l'œuvre littéraire*, Paris, A. Rousseau, 1906, p.84.

⁵⁴ BEROUJON (Anne), « Les réseaux de la contrefaçon de livres à Lyon dans la seconde moitié du XVII^e siècle » dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, vol.2, Genève, Librairie Droz, 2006, p.85.

la libre-concurrence⁵⁵. De plus, une loi de 1701 promulgue l'obligation pour tous de demander un privilège pour tout document dépassant deux feuillets⁵⁶.

Certains n'hésitent donc guère à entrer dans la clandestinité en choisissant soit de contrefaire entièrement l'édition, soit d'assumer un litige de privilèges. Le nom et l'adresse de l'éditeur sont ainsi présentés sur la page de titre comme s'il était dans son bon droit, la fraude résidant dans l'autorisation en elle-même⁵⁷. Plusieurs éditeurs de notre corpus sont incriminés dans diverses affaires, le plus pénalisé d'entre tous demeure Jean Certe. Libraire de 1666 à 1716, ce dernier a connu le relatif déclin de la production lyonnaise et a choisi de pousser la prospérité de son atelier en produisant plusieurs contrefaçons. L'ouvrage concernant la Vierge Marie présent dans notre corpus⁵⁸ n'en est pas néanmoins une. Toutefois, condamné à plusieurs reprises pour ce délit, il est également emprisonné deux fois pour délit de librairie⁵⁹. La récidive dont Jean Certe fait preuve a de quoi nous étonner : sanctionné plusieurs fois, ce dernier repart dans son travers et choisit de continuer à contrevenir aux règles en vigueur. Le système de surveillance instauré par le biais des privilèges ne décourage donc pas tous les éditeurs qui choisissent de se rebeller contre le pouvoir plutôt que d'être engorgé dans un monde du livre lyonnais en déclin.

Afin de remédier à l'afflux des livres clandestins sur le marché, le pouvoir central met en place à partir de 1701 un système de permission simple, permettant aux éditeurs de sortir les ouvrages des presses et de les commercialiser. Toutefois, ce système ne protège par l'œuvre de la concurrence. En 1701, Antoine Boudet édite les *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, au cœur duquel nous retrouvons une permission autorisant l'imprimeur à

⁵⁵ Ib. idem, p.85.

⁵⁶ QUENIART (Jean), « L'anémie provinciale » dans CHARTIER (Roger) et MARTIN (Henri-Jean) (dir.), *Histoire de l'édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830*, [Paris], Fayard, 1990, p.3284

⁵⁷ BEROUJON (Anne), « Les réseaux de la contrefaçon de livres à Lyon dans la seconde moitié du XVIII^e siècle » dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, vol.2, Genève, Librairie Droz, 2006, p.88.

⁵⁸ *La maison de la Sainte Vierge... enlevée de Nazareth par les anges et... portée à Lorete. Sa vérité, sa sainteté et ses grâces expliquées... Par le P. Chérubin de Sainte Marie Ruppé*, Chérubin de Sainte Marie Ruppé, 1680, Lyon, chez Jean Certe, BM Lyon.

⁵⁹ MELLOTT (Jean-Dominique), QUEVAL (Elisabeth) (dir.), MONAQUE (Antoine) (collab.), « CERTE Jean » dans *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

produire cet ouvrage « avec le défiance accoutumées »⁶⁰ sans cependant qu'aucune mention de privilège ne soit nommée.

Le système de surveillance et de censure instauré par le pouvoir royal et partagé avec la faculté de théologie de Paris a ainsi été mis en place dans le but de favoriser la diffusion d'uniques pensées orthodoxes tout comme de réglementer le monde du livre. Nous avons pu voir que certaines déviances sont à recenser parmi les acteurs de notre corpus. Toutefois, le sujet abordé, à savoir la Vierge Marie dans tout ce qu'elle implique, ne présente pas de danger pour la religion catholique puisqu'elle en est l'un des fers de lance. Les éventuelles fraudes à noter s'apparentent donc davantage au monde de l'édition et aux restrictions qu'il subit.

C. LE CONTROLE D'UNE PRODUCTION

Composer un ouvrage

Une fois le livre envisagé dans sa forme matérielle et législative, il convient de s'interroger sur les motifs qui conduisent à sa création. En effet, qui sont les commanditaires de ces ouvrages ? S'agit-il de commandes formelles ou bien de livrés composés par des auteurs indépendants ?

A la lecture des œuvres contenues dans notre corpus, nous remarquons en premier lieu que tous n'exposent pas les motifs qui les ont conduits à éditer un ouvrage sur la Vierge Marie. Un petit nombre se contente de fournir une page de titre et par la suite de proposer directement le texte brut. Cela peut s'expliquer par le manque de moyens à l'impression du manuscrit qui commande de ne fournir que le principal, à savoir le corps du texte illustrant le propos sur Marie. Nous pouvons également envisager une certaine stratégie conduisant à ne pas perdre le lecteur : en ne proposant que les offices par exemple, on s'assure que ce dernier possède uniquement l'essentiel, remplissant

⁶⁰ *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, ?, 1701, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon, p.13.

ainsi sa fonction première de support à la dévotion, sans s’embarrasser de textes rhétoriques.

Prenons ici l’exemple des *Instruction pour les associez du Culte perpetuel de la Sainte Vierge [...]*⁶¹ paru en 1718. Cet ouvrage se présente selon le schéma suivant : une page de titre, l’indulgence plénière accordée par le pape Clément XI à la confrérie dédiée à la Vierge (six pages), une première permission de l’archevêque de Lyon, François Paul de Neufville offrant la publication des indulgences ainsi que la possibilité de célébrer les grandes fêtes de la Vierge (une page), une seconde permission émanant du même prélat concernant la fête du Sacré Cœur de Marie (une page), puis vient le corps du texte, à savoir les raisons qui justifient le culte à la Vierge développé par la confrérie ainsi que les devoirs qui en découlent (cinquante-quatre pages), les permissions et approbations nécessaires à la parution du texte se situant à la fin du texte. Aucune mention explicite n’est décrite concernant les motifs qui ont conduit la confrérie à publier ces « instructions ». Nous pouvons ici y voir l’un des principaux moteurs de publication concernant la Vierge Marie : l’ancrage de l’ouvrage dans une stratégie menée par des institutions, des congrégations... La confrérie a choisi d’éditer les modes de dévotion afin d’encadrer la pratique des fidèles en mettant à leur disposition un objet physique, symbole de l’appartenance au mouvement marial, nous y reviendrons. Ecrire et publier un tel livre répond alors à un souci d’uniformisation des pratiques commandé par la confrérie elle-même. La présence des deux permissions épiscopales illustre tout autant la direction empruntée par la confrérie qui se place sous l’égide de son archevêque afin d’acquérir une aura incontestable⁶².

Par ailleurs, l’auteur n’est spécifié ni sur la page de titre ni à un quelconque moment dans l’ouvrage : la voix personnelle n’est pas ici requise, seule la parole de l’institution compte. En s’assurant cet anonymat, la confrérie uniformise et contrôle son propos : tous les frères unis dans la dévotion à Marie ont à leur disposition par le biais du livre un même message spirituel.

⁶¹ *Instruction pour les associez du Culte perpetuel de la Sainte Vierge...*, ?, 1718, Lyon, chez Louis Bruyset, BM Lyon.

⁶² DESMETTE (Philippe) (collab.), *Les confréries religieuses et la norme, XIIème-début XIXème*, Bruxelles, Facultés universitaires de St Louis, 2003, p.104.

Si l'exemple donné ci-dessus illustre la commande d'un livre de dévotion sur Marie correspondant aux pratiques spécifiques du *culte perpétuel de la Sainte Vierge*, tous ceux de notre corpus n'empruntent pas cette même voie. Sur la période 1650-1700, les auteurs sont dans la très grande majorité renseignés et revendiquent la composition de l'ouvrage : ainsi, seuls neuf sont anonymes sur cinquante et un.

Qu'ils soient papes ou simples religieux, tous ont une opinion sur Marie ou ses modes de dévotion qu'ils comptent faire partager. Le fait que ces sources soient référencées sous le nom d'un auteur spécifique ne doit pas faire oublier l'influence que peut avoir leur mouvement sur leur spiritualité.

Ainsi, Paul de Barry, père jésuite prolifique puisqu'il a composé vingt-cinq œuvres⁶³ en grande partie dédiés à la dévotion du père de Dieu, Joseph, a également rédigé de nombreux livres sur la Vierge, dont quatre sont répertoriés sur la simple période 1650-1700. L'un d'entre eux, *Paulin et Alexis, deux illustres amants de la mère de Dieu*⁶⁴ illustre bien la vision qu'a l'auteur de ces derniers :

Voilà bien tout ce dont i'auois à vous aduiser : puissiez vous en profiter de si bonne façon que vous en deueniez vn Paulin, ou vn Alexis ; c'est à dire vn fi-delle, aymable, glorieux, & saint Amant de la Mere de Dieu.⁶⁵

Le livre consacré à Marie est ici entièrement employé à faire de son lecteur un dévot consacré à sa sainte patronne. Ce but est partagé par la majorité des sources de notre corpus : toutes s'attachent à promouvoir la mère de Dieu.

L'originalité de Paul de Barry ne réside pas tant dans son propos, qui s'avère être tout à fait orthodoxe, que dans sa manière de le présenter au public. En effet, l'auteur est membre de la Compagnie de Jésus, fondée par Ignace de Loyola en 1539 sur des principes accrus de pauvreté et de chasteté et dont les membres sont particulièrement attachés au pape. Les Jésuites, membres actifs de

⁶³ DOMPNIER (Bernard), « Les religieux et Saint Joseph dans la France de la première moitié du XVII^e siècle » dans DERWICH (Marek) (dir.) *Religieux, saints et dévotions. France et Pologne, XIII^e-XVIII^e siècles*, Cahiers du C.H.E.C., Combronde, Presses Université Blaise Pascal, 2003, p.59.

⁶⁴ *Paulin et Alexis, deux illustres amants de la mère de Dieu*, Paul de Barry, 1656, Lyon, chez Philippe Borde, L. Arnaud et Claude Rigaud, BM Lyon.

⁶⁵ Ib. idem, p.14.

cette compagnie, promeuvent une spiritualité exigeante, étayée par une éducation des fidèles sans faille. A Lyon, le rayonnement du collège de la Trinité, voulu comme un collège d'excellence, est indéniable⁶⁶ : des élites y sont formées et son emplacement géographique, situé le long du Rhône et ainsi à proximité des voies de communication lui permet de s'arroger une place de choix au sein de la cité rhodanienne⁶⁷. Si la Compagnie s'est assurée une telle place, c'est grâce en majeure partie à une discipline stricte ainsi qu'une volonté d'élever chaque fidèle au plus haut selon son niveau social. Pour ce faire, les Jésuites développent un apostolat du fidèle par son semblable en fonction de sa culture ainsi que de sa position au sein de la société⁶⁸. Ici, le père de Barry propose de s'élever en suivant l'exemple de deux jeunes gens qui ont dédié leurs vies à la Vierge, à savoir Paulin et Alexis.

Nous pouvons constater que l'œuvre s'adresse à un public averti : par son ampleur matérielle tout d'abord, cette dernière comptabilisant pour sa seule première partie de journal quatre-cent trente deux pages. Par ailleurs, la typographie employée ne laisse guère de repos : le texte est condensé et occupe la majeure partie de la page. Une marge est prévue afin d'accueillir des remarques, notes ou bien citations en latin qui permettent d'étayer le propos développé dans la partie principale. L'approche matérielle de l'ouvrage nous offre une première vision de la spiritualité jésuite : celui se veut complet, construit et édifiant pour des personnes ayant déjà une certaine culture.

Lorsque nous nous intéressons à sa construction, nous réalisons qu'aucun aspect n'est laissé de côté dans la dévotion. La première partie présente la relation entre Paulin et Alexis et l'auteur ainsi que les particularités de leurs vies dévouées à Marie :

⁶⁶ PICOT (Joseph), *Les jésuites à Lyon de 1604 à 1762 : le Collège de la très sainte Trinité*, Lyon, Aux arts, 1995.

⁶⁷ CHATELLIER (Louis), *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987, p.67.

⁶⁸ CHATELLIER (Louis), « Les Jésuites et les peuples des villes et des campagnes au XVIIIème siècle : formation ou échange » dans NANNI (Stefania) (dir.), *Devozioni e pietà popolare fra Seicento e Settecento : il ruolo delle congregazioni e degli ordini religiosi*, n°2, Rome, 1994.

VI. Ils font de retour chez eux, & ils continuent à témoigner leur saint amour envers la sainte Vierge⁶⁹.

La seconde partie entreprend de répondre à soixante-trois questions sur la Vierge, ces dernières étant plus diverses les unes que les autres. On peut en effet y traiter des personnes ayant pris pour sujet la Vierge dans leurs écrits laudatifs ou bien du baptême de Marie. La troisième offre une réflexion jour par jour en fonction du saint célébré ce jour-là : la dévotion est alors élargie au grand peuple des personnes ayant eu une vie incomparable par leurs actions spirituelles ou par leur foi. Tous les éléments sont réunis afin de susciter une réflexion ainsi qu'une piété chez le lecteur : l'exemple de Paulin et Alexis soumet un modèle pour tous ceux qui choisissent de dédier leur vie à la Vierge. Les questions apportent un terreau théologique à cette grande entreprise, tandis que la présentation jour par jour pour chaque mois de l'année de grands saints accompagnée d'une réflexion se révèle être un support formidable pour une prière quotidienne. La pédagogie jésuite, exigeante mais surtout hiérarchisée dans le but d'optimiser les résultats, se retrouve donc au sein de l'ouvrage de Paul de Barry ici présenté. Composer un livre peut ainsi être l'affaire d'hommes, toutefois ces derniers restent dépendants de l'enseignement qu'ils ont reçu de leurs tutelles religieuses. Les sources permettent ainsi d'envisager la place de Marie dans la production lyonnaise tout comme l'influence des ordres religieux auxquels appartiennent les auteurs, contrôlant ainsi la création des livres dédiés à la mère de Dieu.

Si nous désirons nous intéresser de plus près aux motivations des auteurs, il convient de se pencher sur les avis ou avertissements aux lecteurs. Ces derniers ne sont pas systématiques, le recensement au sein de notre corpus démontre une faible proportion de préambules adressés au lecteur, à savoir un peu moins de 20%. Leur volume matériel est également faible puisqu'il oscille entre deux et quatre pages pour la majorité, avec deux exceptions notables de neuf pages⁷⁰.

⁶⁹ *Paulin et Alexis, deux illustres amants de la mère de Dieu*, Paul de Barry, 1656, Lyon, chez Philippe Borde, L. Arnaud et Claude Rigaud, BM Lyon, p.12.

⁷⁰ *Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge, avec le panegyrique de saint Joseph son epoux. Prechés par le reverend pere Chrysostome de Monistrol*, Chrysostome de Monistrol, 1733, chez Marcellin Duplain, BM Lyon ainsi que *Les epistres spirituelles, de la Mère Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice et premiere superieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie. Seconde edition fidellement recueillie par les religieuses du premier monastere d'Annessy*, Andre de Saint-Nicolas, 1666, Lyon, chez Daniel Gayet, BM Lyon.

Lorsque nous en prenons connaissance, nous sommes frappés d'emblée par la méthode commune qui consiste en l'exposé des motifs qui ont conduit l'auteur à publier un tel ouvrage. Ces derniers ressentent le besoin de justifier leurs œuvres en premier lieu mais pensent également à leurs lecteurs : ceux-ci ont connaissance de l'avis dès l'ouverture du livre puisqu'il se situe généralement en première page (seul un cas a été découvert dans lequel l'avertissement se situe après la préface⁷¹). Ils sont alors mis au courant de tous les bienfaits que peuvent leur procurer de tels ouvrages :

Vous avez dans celui-ci, outre les Prieres de devoir & devotion ; de petites Meditations pour tous les jours. La Méthode d'entendre la Messe avec fruit ; le moyen de passer un quart d'heure devant le S. Sacrement avec dévotion ; certaines pratiques de pieté pour tous les jours, pour toutes les se-maines, pour chaque mois, pour chaque année. Ce seul Livre peut tenir lieu de beaucoup d'autres, sur tout pour les Prieres vocales, & pour tous les autres Exercices de pieté, qui peu-vent convenir à un veritable Chrétien⁷².

Ainsi, dès les premières pages, le pensionnaire du collège jésuite sait que cet ouvrage lui permettra d'encadrer sa prière et de l'aider sur le chemin qui mène au royaume des Cieux.

Outre ces divers exposés de motifs, les avertissements aux lecteurs permettent également de promouvoir l'auteur qui a composé l'ouvrage. Nous retrouvons cette constante parmi tous les avertissements concernés par notre étude, et ainsi à titre d'exemple :

Le R. P. Dalier a passé & dans son Ordre, & generalement parmy tous ceux qui l'ont connu, non seulement pour une personne de haute vertu, & d'une lumiere & intelligence singuliere dans les voyes de la perfection & de la vie spirituelle, [...] ⁷³

⁷¹ *Pseautier de la Sainte Vierge, composé par s. Bonaventure*, Saint Bonaventure, 1736, Lyon, chez les Freres Bruyset, BM Lyon.

⁷² *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par un pere de la Compagnie de Jesus*, Jean Croiset, 1711, Lyon, chez André Molin, BM Lyon, p.4.

⁷³ *Sermons sur les Mysteres de la Vierge*, Odet Dalier, 1684, Lyon, chez Antoine Thomas, BM Lyon, p.5-6.

L'éloge cité continue sur deux pages mais témoigne surtout de plusieurs intentions : tout d'abord, nous pouvons déduire de ces propos une volonté de promotion éditoriale. En garantissant le sérieux de l'auteur, l'éditeur s'assure du succès de son ouvrage. Car nous avons ici affaire à un processus de légitimation du discours : celui qui l'a tenu connaît son sujet et a mainte fois démontré qu'il était apte à le soutenir. Le lecteur se voit alors rassuré sur le contenu du livre tout comme le censeur. Derrière cet avertissement, se cache tout autant une volonté de preuve de l'orthodoxie de ce dernier. Certains d'ailleurs ne déguisent pas cet exposé de motifs conformes à la foi catholique, l'avertissement n'est alors pas qualifié d'« avertissement au lecteur », celui-ci étant destiné à la globalité des personnes qui le consulteront, pour des raisons personnelles ou bien professionnelles.

La composition éditoriale est également mise en avant lors de ces avertissements : la structure du livre et les choix adoptés sont expliqués afin de permettre à chacun de s'y retrouver. Nous ne pouvons cependant pas écarter une certaine continuité dans la promotion de l'ouvrage : la Vierge Marie fait l'office de nombreux livres et les sujets abordés sont souvent identiques : afin de le vérifier, il suffit de parcourir les titres des œuvres de notre corpus⁷⁴, beaucoup se ressemblent ou évoquent le même thème. Développer l'organisation permet alors de différencier sa publication et de le faire émerger parmi la masse des livres édités au cours de cette période.

Enfin, outre la promotion de l'auteur, un argument revient lors de multiples avertissements : l'ouvrage a été plébiscité par le public qui a écouté les propos des auteurs lors de prêches par exemple, ou bien ont été inspirés par la vie du personnage :

Le second motif est, que plusieurs jeunes Religieux, & Ecclesiastiques (qui ont asseurement plus de Charité que de lumiere,) ayans donné quelque approbation à ma methode de prêcher, me demandent tous les jours quelques-vns de mes Sermons [...]⁷⁵

⁷⁴ Disponible en annexe.

⁷⁵ *Le Livre du Verbe mis au jour dans la naissance de Marie, mère de Dieu, expliqué pendant l'Octave de sa Nativité, partagé en huit discours, prononcez par le R. P. F. Guillaume Raynaud... en l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon, l'année 1665*, Guillaume Raynaud, 1668, Lyon, chez François Comba, BM Lyon, p.2.

Nous retrouvons ici la vertu première exigée chez les religieux de tout ordre, à savoir l'humilité⁷⁶. Ces derniers ne prêchent pas pour leur propre gloire mais bien pour porter le message du Seigneur à chacun, croyant ou non. Envisager le passage de ces sermons ou réflexions à l'écrit ne doit donc pas se faire pour la propre élévation personnelle. Toutefois, il ne faut pas être dupe quant à ces déclarations rhétoriques : il s'agit également là de faire paraître un certain empressement pour la parution de l'ouvrage et ainsi garantir à ce dernier une fortune intéressante sur le marché du livre. Composer un ouvrage obéit à des logiques bien plus importantes que celles de l'auteur seul : il convient de prendre en compte les impulsions données par les mouvements spirituels auxquels adhèrent nos compositeurs tout comme les stratégies éditoriales présentes afin d'assurer à l'ouvrage une renommée certaine.

S'inscrire dans la ligne de la hiérarchie

Nous l'avons d'ores et déjà évoqué par le biais du système des privilèges, la censure et la vérification des ouvrages se fait omniprésente à l'ère moderne afin de contrôler le marché du livre. Cette dernière évolue tout au long de la période envisagée dans notre corpus mais reste active. Un autre pendant de cet encadrement de la production des livres lyonnais se retrouve dans les approbations données par d'éminentes personnalités. En effet, lorsqu'un manuscrit est renseigné sur le Registre, il est automatiquement communiqué à la censure qui effectue un travail de contrôle des données contenues dans le livre. Si ce dernier est approuvé, une approbation est donnée certifiant l'orthodoxie des propos et permettant ainsi une commercialisation de l'ouvrage. Dans le cas contraire, un refus est apposé, sans toutefois préciser le nom du censeur afin de protéger le système⁷⁷.

⁷⁶ Cette vertu se retrouve au sein même de l'Évangile, texte spirituel par excellence pour tous ces auteurs : « En ce temps-là, Jésus prit la parole et dit : « Père, Seigneur du ciel et de la terre, je proclame ta louange : ce que tu as caché aux sages et aux savants, tu l'as révélé aux tout-petits. », Matthieu, 11-25.

⁷⁷ MARTIN (Henri-Jean), *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle, 1598-1701*, vol.2, Genève, Librairie Droz, 1999, p.764-765.

Instaurer une telle censure n'est guère nouveau : le pouvoir royal en a fait son fer de lance depuis le début du XVI^{ème} siècle afin de contrôler les idées contenues dans les ouvrages. Cependant cette tendance permet tout autant d'encadrer le nombre de livres édités. La bascule vers un pouvoir censorial plus répressif se situe au plein cœur de la période de notre corpus. Deux hommes représentent cette réforme de la censure des ouvrages imprimés entamée par Colbert dès le XVII^{ème} et amplifiée à l'aube du XVIII^{ème} siècle : Pontchartrain⁷⁸ et Bignon⁷⁹. Installés au sommet du contrôle de la Librairie, ces deux représentants royaux ont désiré réformer la production livresque, à Paris tout d'abord mais également en province. Car Pontchartrain en tête se rend compte dès 1699, que beaucoup de livres non approuvés sont édités de manière frauduleuse dans les régions de France éloignées du pouvoir royal⁸⁰. Afin d'établir un recensement général des librairies en province, une enquête est menée en 1701 sous la responsabilité de l'abbé Bignon dans le but de réformer les ateliers de production du livre et d'évincer les centres les plus pauvres, soupçonnés d'enfreindre les règlements⁸¹. Le 2 octobre 1701, des lettres patentes obligent tout ouvrage désirant être imprimé à posséder une permission scellée au grand sceau. Par ailleurs, la tenue d'un registre à la direction de la Librairie continue cette obligation de contrôle⁸².

Cette chronologie étant rapidement rappelée, intéressons-nous désormais aux censeurs qui donnent ces approbations à nos ouvrages. Qui sont-ils ? Quelle est leur implication dans l'édition des livres concernant la Vierge Marie ? Tout d'abord, étudier une telle catégorie d'ouvrages revient à s'intéresser au secteur de la théologie, prisé par les censeurs puisqu'il est témoin et acteur dans le conflit qui oppose la religion catholique à celle « prétendue réformée ». Les censeurs examinant les manuscrits sont recrutés parmi les personnes compétentes du royaume : ils proviennent presque tous de la faculté de la

⁷⁸ Louis II Phélypeaux de Pontchartrain (1643-1727), ancien contrôleur des Finances de Louis XIV, puis secrétaire d'Etat à la Marine ainsi que chancelier de France de 1699 à 1714.

⁷⁹ Jean-Paul Bignon, dit abbé Bignon (1662-1743), prédicateur de Louis XIV ainsi que bibliothécaire du roi. Il est le neveu de Pontchartrain et a mené avec lui la réforme du monde du livre.

⁸⁰ BIRN (Raymond), *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Paris, Odile Jacob, 2007, p.44.

⁸¹ Ib. idem, p.45.

⁸² MINOIS (Georges), *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995, PAGE ??

Sorbonne ou bien du collège de Navarre⁸³. Afin de garantir l'orthodoxie du jugement, ces derniers ne doivent pas avoir été impliqués dans une quelconque controverse théologique, cela ayant également l'avantage de procurer des censeurs royaux conforme à la volonté politique du pouvoir.

Quelques noms reviennent fréquemment au sein de notre corpus, à l'instar de Morange et de Cohade, tous deux docteurs en théologie à la Sorbonne. Il est intéressant de constater qu'ici, il s'agit de deux lyonnais puisque Bedien Morange a été vicaire général du diocèse de Lyon, ainsi que chanoine de Saint-Nizier⁸⁴, paroisse proche du quartier des gens du livre. Paul de Cohade est quant à lui dominicain et a également vécu à Lyon puisqu'il y a été vicaire de l'archevêque⁸⁵. Nous avons donc ici deux cadors de l'église rhodanienne, attestés par le pouvoir royal. Leur proximité avec le lieu de production ainsi que leur connaissance du milieu théologique en font des censeurs reconnus et compétents.

L'abbé Bignon dans sa quête de contrôle du livre exige de ces censeurs une lecture attentive ainsi qu'une approbation justifiée : c'est pourquoi ces derniers doivent énumérer les raisons qui les ont poussés à accepter la publication d'un livre⁸⁶. Lorsque nous analysons les approbations situées au sein de nos ouvrages, nous nous rendons compte que la diversité, une fois de plus, fait loi : la plupart consiste en deux-trois lignes de formules classiques telles que :

[...] ie n'ay rien reconnu qui le puisse empescher d'estre imprimé.

La tournure de phrase est neutre et ne témoigne pas d'un empressement significatif du censeur qui autorise la publication. Car on trouve des censeurs beaucoup plus élogieux quant aux manuscrits qu'ils ont examiné, allant même jusqu'à développer les raisons qui les ont poussé à accepter leur parution. Ces manifestations d'enthousiasme peuvent être concises :

⁸³ BIRN (Raymond), *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Paris, Odile Jacob, 2007, p.48.

⁸⁴ COLLOMBET (François-Zénon), *Etudes sur les historiens du Lyonnais*, Lyon, Sauvignnet et Cie, 1839, p.103.

⁸⁵ Fonction parfois mentionnée dans les approbations délivrées par Cohade, cela n'étant pas renseigné systématiquement.

⁸⁶ MARTIN (Henri-Jean), *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVIIe siècle, 1598-1701*, vol.2, Genève, Librairie Droz, 1999, p.765.

Nul ouvrage peut-être, plus propre pour nourrir la foi, & la piété des Fidèles.⁸⁷

On reconnaît par-là la supériorité de l'ouvrage ainsi que sa qualité théologique puisqu'il est reconnu comme adéquate pour former la piété des simples fidèles, connaisseurs ou non du sujet abordé.

Nous constatons également que ces approbations sont le reflet des mouvements auxquels appartiennent parfois les censeurs et les auteurs. Ainsi, le *Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... [...]*⁸⁸ a été rédigé par le père Michel du Saint Esprit, carme et commissaire général de la province de Provence. Une des approbations donnée à son ouvrage a été accordée par Lombard, docteur en théologie de Paris mais également provincial de Narbonne :

[...] ne doit pas seulement donner ma simple Approbation à l'histoire des Miracles de N. Dame de Lumieres ; mais ie suis obligé d'en parler en témoin oculaire, puisque i'ay eu la consolation d'aller visiter en personne à Goult, la sainte Chapelle [...]

Il continue en évoquant sa rencontre avec l'auteur et l'approbation qui en découle. Ici, c'est le réseau qui est mis en avant : puisque le censeur est un témoin physique de la dévotion ainsi que de l'orthodoxie de l'auteur, on ne peut que garantir la bonne tenue de son contenu. L'esprit de corps régnant chez les Carmes ne doit pas être occulté : approuver un tel travail issu du sérail ne peut que bénéficier à l'ordre. Posséder une autorisation afin de pouvoir publier son œuvre est donc une obligation, inscrite dans la lignée de la maison religieuse dont est issu l'auteur, témoignant par-là de la spiritualité de l'ordre.

Ordonner la vérification des publications présente un intérêt premier pour les autorités : cela leur permet en effet d'assurer une censure préventive. En contrôlant en amont les ouvrages malfaisants, ceux-ci assainissent la production

⁸⁷ *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu, entremêlées de notes historiques et de courtes réflexions morales. Par le R. P. Jean Croiset, Jean Croiset, 1723, Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, BM Lyon.*

⁸⁸ *Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Goult en Provence..., Michel du Saint Esprit, 1666, Lyon, chez Jean Grégoire, Paris BN.*

livresque du royaume. Nous constatons que bien souvent, ces derniers cumulent ces approbations. Quel en est l'intérêt ?

Reprenons l'exemple de Michel du Saint Esprit. Ce dernier expose certes une approbation importante de la part d'un censeur issu des Carmes. Cependant, il combine cet éloge à quatre autres approbations de divers censeurs. Par ailleurs, cela lui permet d'assurer la parfaite approbation du pouvoir censorial mais également de se placer sous une égide puissante : cumuler les avis ne fait que renforcer l'impression d'orthodoxie auprès des lecteurs et des éditeurs. Plus le livre est approuvé, et plus il est digne d'être consulté. Ce cas de figure n'est pas unique au sein de notre corpus : un grand nombre de sources portant mention d'une approbation compilent les divers avis de censeurs, cela pouvant aller jusqu'à sept approbations différentes. Peu n'offrent qu'une seule validation, toutefois cela suffit à passer la censure royale et à admettre le manuscrit à la presse.

Cette accumulation de textes législatifs se retrouve dans un grand nombre des ouvrages de notre corpus lorsque nous nous intéressons au nombre des permissions accordées. Associées aux privilèges consentis par le pouvoir royal, l'octroi d'une permission atteste du nombre important de rouages mis en place afin de contrôler l'imprimerie. Dès 1566 et l'édit de Moulins, l'obligation de posséder un privilège pour pouvoir imprimer un ouvrage nouveau est promulguée tout comme la nécessité d'obtenir une permission d'imprimer, les deux allant de pair. Au sein de notre corpus, ces autorisations de mise sous presse se délivrent par les autorités royales, à savoir le procureur du roi dans la grande majorité des cas. Une deuxième permission, contenue en deux courtes lignes, confirme cette décision émanant du pouvoir central à un niveau plus local. Il est intéressant de constater que les permissions évoquent presque toutes les approbations délivrées en amont :

Veu les Approbations des Sieurs Compain & Basset concernant le livre
[...]⁸⁹

⁸⁹ *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Ecriture, les conciles & les pères*, par M.E.L.C.E. & P.D.G., Etienne Le Camus, 1680, Lyon, chez Laurent Avein, BM Lyon.

Le plan législatif mis en place par le pouvoir royal visant à contrôler la production du livre dans le royaume doit donc s'envisager sur un plan juridique ainsi qu'économique. Cependant, le contenu de ces mêmes ouvrages ne saurait être occulté par une vision trop mercantile. Les propos doivent être conformes à l'orthodoxie en vigueur et ne pas exacerber les tensions religieuses déjà existantes et si présentes au cœur d'un thème tel que la Sainte Vierge.

Par ailleurs, si le pouvoir royal délivre à travers ses intermédiaires des permissions d'imprimer, il n'est pas le seul : la hiérarchie religieuse peut également donner son autorisation. A titre d'exemple, intéressons-nous à l'œuvre de Jean Croiset⁹⁰ : le livre en tant qu'objet matériel exhibe en premier lieu la permission du Révérend Père Provincial Pierre Rostain, puis l'approbation de Cohade, vicaire général de Lyon et docteur en théologie. Vient ensuite le privilège donné dans son entier, conformément à la législation en vigueur. Cependant, le fait de le présenter dans son intégralité souligne une volonté forte de respecter à la lettre la loi ainsi que de prouver la bonne tenue de l'ouvrage. La permission du père provincial rejoint quelque peu cette dernière volonté : le propos tenu par Jean Croiset se trouve être conforme à la pensée de la Compagnie de Jésus et il convient de le faire savoir afin d'assurer une bonne visibilité de l'ouvrage sur le marché du livre. Outre le fait que la permission des autorités religieuses se trouve parfois être présente au sein des pièces disposées en marge du texte concernant la Vierge Marie, nous pouvons déduire de la place accordée à la permission une volonté de se placer sous l'égide de sa hiérarchie. En effet, il se peut que les différentes permissions et approbations accordées par les tutelles religieuses des auteurs soient situées au tout début de l'ouvrage et que les approbations plus académiques de la Faculté de Théologie de Paris ainsi que les permissions délivrées par le pouvoir royal soient reléguées à la fin⁹¹. La législation est ainsi respectée puisque les textes permettant l'impression du manuscrit sont disponibles pour quiconque désire s'y intéresser. Cependant,

⁹⁰ *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu, entremêlées de notes historiques et de courtes réflexions morales. Par le R. P. Jean Croiset, Jean Croiset, 1723, Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, BM Lyon.*

⁹¹ Ce cas se retrouve, par exemple, dans l'ouvrage de Guillaume Raynaud : *Le Livre du Verbe mis au jour dans la naissance de Marie, mère de Dieu, expliqué pendant l'Octave de sa Nativité, partagé en huit discours, prononcé par le R. P. F. Guillaume Raynaud... en l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon, l'année 1665, Guillaume Raynaud, 1668, Lyon, chez François Comba, BM Lyon.*

l'accent n'est pas mis sur ces approbations-là. L'œil est davantage porté vers les premières pages de l'ouvrage, et sur ses approbations émanant de l'ordre de l'auteur compte tenu du fait qu'un lecteur lambda débute sa lecture par là-même.

L'étude de ces textes législatifs s'avère donc être indispensable lorsque l'on désire envisager les sources d'un corpus dans son ensemble : elles révèlent en effet beaucoup quant aux dispositions des autorités tout comme des auteurs qui y voient une manière de se placer sous la bienveillance de deux hiérarchies, l'une politique, l'autre religieuse, lesquelles influent sur leur destinée et leur pérennité.

Introduire l'ouvrage

Une fois les données formelles acquises, le livre peut être publié dans les meilleures conditions et ainsi offrir une visibilité plus grande à la Vierge Marie. Cependant, nous l'avons vu, le nombre des publications étant important, il convient de démontrer en quoi le livre que l'on écrit ou que l'on publie peut attiser plus fortement la piété mariale. C'est ici que la préface prend toute son importance. Tous nos ouvrages n'en comportent pas, il peut s'agir d'une volonté d'économie puisque le papier revient cher, tout comme l'encre ainsi que la mise sous presse. Nous ne pouvons toutefois pas écarter non plus une envie de concentrer le propos sur le texte lui-même destiné à stimuler ou à éduquer la piété du fidèle qui tient l'ouvrage entre ses mains. Seules les prières ou bien les méditations sur la Vierge Marie importent et constituent le cœur du livre.

Lorsque nous rencontrons des préfaces, nous constatons qu'elles obéissent à une logique de présentation tout comme de promotion. L'origine étymologique du terme préface renseigne en premier lieu sur son utilité : venant du mot latin *praefatio*⁹², il rend compte de l'action de parler d'abord, en avant-propos. L'auteur utilise alors cette fenêtre qui lui est offerte pour évoquer

⁹² Praefatio, onis, f.

plusieurs thèmes qui lui tiennent à cœur. Le premier qui revient de manière récurrent n'est nul autre que les bienfaits de la dévotion à Marie. La très grande majorité s'accorde à dire que la Vierge est une intermédiaire privilégiée, une mère tutélaire sans pareil pour l'accomplissement de la vie spirituelle de chacun :

Mais ce à quoi elle les exhorte le plus, c'est de régler leur confiance en son pouvoir & sa médiation auprès de son Fils par les lumières de la Foi [...] ⁹³

Ici, c'est l'intérêt de la piété à Marie qui est mise en avant : elle seule détient cette position unique de mère de Dieu qui est écoutée de son Fils ⁹⁴. Tout chrétien qui désire se rapprocher du Paradis peut trouver une voie honorable et salutaire dans la dévotion à Marie.

Outre ces présentations relevant du domaine de la théologie, les auteurs des préfaces ont également à cœur de promouvoir la spécificité de leur moyen de louange. En effet, un grand nombre de ces ouvrages relèvent de confréries ou bien de congrégations ayant choisi d'orienter leur piété vers la mère céleste de tous les hommes. La préface peut ainsi servir à présenter à chaque confrère les bienfaits de la dévotion tout comme la particularité du mouvement.

Intéressons-nous de plus près à l'avant-propos des *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame...*, ⁹⁵, ouvrage à destination des Messieurs de la congrégation de Notre-Dame, encadrant la piété d'anciens membres du collège des Jésuites de Lyon ⁹⁶. Court dans sa forme puisque contenu en quatre pages, le programme développé n'en est pas moins dense. Les images classiques de Marie en tant mère du Ciel et des hommes sont exposées en premier lieu afin de servir d'introduction à la piété des Messieurs. Par la suite, nous pouvons lire à travers les lignes toute les

⁹³ *Sermons pour une Octave de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge*, P. Edme-Bernard Bourée, 1704, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon.

⁹⁴ Cette interaction entre Jésus et Marie se retrouve tout au long des textes de la Bible, y compris au moment de la Passion lorsque Jésus se préoccupe du sort de sa mère et la confie au « disciple qu'il aimait », cf Jean 19 25-27.

⁹⁵ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame...*, Congrégation Notre Dame, 1689, Lyon, chez Jean Baptiste De Ville rue Merciere à la Science, BM Lyon.

⁹⁶ Tous membres du collège de la Trinité, ces congrégationnistes sont choisis afin de mener un programme de piété d'excellence dans le but de former une élite spirituelle. Pour une présentation succincte, cf l'article de DELATTRE (Pierre) (dir.), *Les établissements des Jésuites en France depuis quatre siècles*, Tome II, Institut Supérieur de Théologie, Enghien et Wetteren, 1953.

ambitions de la Compagnie de Jésus pour cette congrégation. L'usage du terme « perfection » témoigne du but que doit atteindre chaque membre : en suivant la volonté de la Vierge ainsi qu'en se calquant sur les exemples de sa sainte vie, on peut atteindre le modèle du parfait dévot⁹⁷. Par la suite, l'avant-propos permet à l'auteur d'exposer le but de la congrégation ainsi que les moyens qui lui sont donnés afin d'y parvenir :

Aussi est-ce pour cela, Messieurs, que la Congregation qui n'a rien plus à cœur que d'élever des enfans dignes d'une fi glorieuse Mere, & former des serviteurs à cette grande Princesse par la pratique de toutes les vertus, vous les presente distri-buées selon les semaines, & les temps de toute l'année [...]⁹⁸

Ici, ce sont les missions d'éducation ainsi que de formation qui sont mises en avant : deux penchants sont développés à savoir, un maternel relevant de l'apprentissage des gestes de vie chrétienne, ainsi qu'un autre plus autoritaire et intellectuel puisque la formation passe par une assimilation pratique et spirituelle des vertus de la Vierge. Pour ce faire, la congrégation met à disposition de chacun une pratique hebdomadaire pour la mise en application de cette dévotion. L'avant-propos a ainsi exposé les volontés de la congrégation quant à la piété mariale ainsi que les moyens proposés au dévot qui lui permettront d'y parvenir. En présentant ce programme en préambule à la méthode spirituelle de la congrégation, cette dernière s'assure que tous saisissent les formats de l'association, originale par le public visé, un public d'élite, tout comme par la pratique, exigeante et destinée à des gens formés au préalable intellectuellement.

Enfin, si la préface peut permettre de faire la promotion de la dévotion à Marie, elle n'en demeure pas moins un vecteur privilégié pour assurer la promotion de l'ouvrage ainsi que de l'auteur. Nous avons retrouvé au sein de plusieurs livres le développement des qualités de chacune de ces méditations, sermons, prières sur la Vierge... Ici, le programme éditorial est pris en compte : en exposant les motifs de publications tout comme ceux de création, on assure

⁹⁷ Le terme dévot est ici employé dans sa forme primitive, attestée par sa racine latine : devotus, a, um signifiant dévoué, zélé et plus tardivement soumis à Dieu.

⁹⁸ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes*,..., op.cit.

au lecteur de la véracité des propos exposés dans un premier lieu, tout comme les bienfaits qu'un tel ouvrage peut apporter. Cette filiation est également nécessaire lorsque l'auteur est anonyme. Cela se trouve dans les *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*⁹⁹, le compositeur étant inconnu, la préface sert de justification et de légitimation aux propos :

Nous ne sa-vons pas au vray l'Auteur de ces Litanies ; Elles sont pourtant fort anciennes : & le Pape Clement VIII. en rejettant les autres, qu'on publioit de son temps, a ordonné, que celles-ci fussent chantées dans l'Eglise¹⁰⁰.

Deux arguments sont ici invoqués afin de prouver la bonne tenue de ces litanies. Tout d'abord, l'ancienneté est mise en avant : un grand nombre d'hommes ont auparavant prié la Vierge avec ces mêmes termes, offrant ainsi une sorte de garantie quant à leur efficacité. En outre, les mentalités des populations de l'ère moderne perçoivent cet appel constant à l'ancienneté : l'ancrage dans un temps linéaire important valide en quelque sorte le mode de dévotion. Par ailleurs, le recours à la tutelle papale est indéniable et témoigne de la force du trône de Saint Pierre. Cet extrait de l'avant-propos se place sous l'égide de Clément VIII, pape du tout début de l'époque moderne et connu pour son activité de réforme au sein des ordres religieux, ainsi que dans les relations internationales¹⁰¹. Le pape étant le « vicaire de Dieu sur Terre », toutes ses déclarations sont écoutées religieusement et adoptées. Qui plus est, d'après l'avant-propos, ces litanies ont été choisies parmi d'autres pour leur excellence au sein de la communauté que forme l'Eglise. Posséder une telle reconnaissance ne peut qu'exhorter chaque fidèle à prendre appui sur ces litanies afin de vivre sa dévotion à la Vierge.

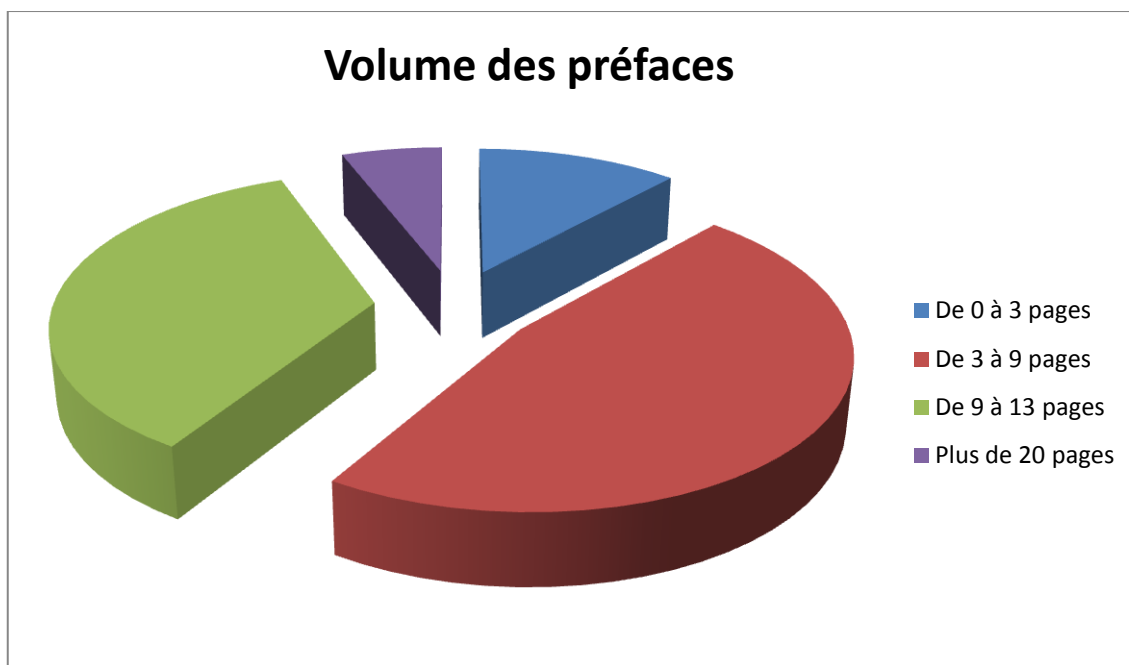
Lorsque nous analysons les données matérielles concernant ces préfaces, nous sommes marqués par l'importance accordée à la préface. Lorsque cette dernière est présente, elle est généralement développée et contenue en plusieurs pages.

⁹⁹ *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, ?, 1701, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

¹⁰⁰ *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, op. cit.

¹⁰¹ GOBRY (Ivan), « Clément VIII » dans *Dictionnaire des papes*, Paris, Flammarion, 2013.

Le graphique ci-dessous présente de manière schématique le volume des préfaces étudiées, à savoir dix-sept volumes.



Ainsi, le format le plus adopté parmi notre échantillon est majoritairement celui comprenant entre trois et neuf pages. Cela n'est guère étonnant : il offre la possibilité d'exposer les motifs souhaités en un nombre de pages raisonnable. Le lecteur n'est alors pas décontenancé par la longueur de la préface et peut envisager de la lire dans son intégralité. La catégorie des préfaces contenues entre neuf et treize pages est également importante : elle témoigne d'une volonté de développer le propos et de créer un petit exposé des différents motifs qui peuvent amplifier la dévotion à Marie. Un cas se détache nettement parmi les préfaces de notre corpus : celle de l'*Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge*¹⁰² composée par le religieux-Nicolas de Dijon. Cette dernière comporte trente-neuf pages et se révèle être un véritable plaidoyer en faveur de la dévotion mariale, étayé par diverses citations et références bibliques. On n'introduit plus seulement le propos, on propose d'ores et déjà une réflexion au

¹⁰² *Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolas de Dijon, 1687, Lyon, chez Jean-Baptiste et Nicolas Deville, BM Lyon.

lecteur. Car tous les arguments sont mis en avant : l'auteur n'hésite pas à remonter au « quatrième fiécle » afin de démontrer toutes les hérésies commises lorsque les peuples se contentaient d'idées préconçues. Ce dernier expose alors une généalogie du culte marial au sein de la chrétienté afin de permettre au lecteur contemporain de se placer dans une lignée juste et conforme aux préceptes de l'Eglise Catholique. Outre ce besoin de replacer la dévotion, l'auteur livre dans cette préface une véritable méthode de travail : ses convictions sont étalées ainsi que les moyens employés lors de la rédaction de l'ouvrage. Lorsque nous rapportons le volume de la préface, trente-neuf pages rappelons-le, à celui de l'ensemble, six-cent trente neuf page, nous constatons que la concision n'est guère le fort de l'auteur. Par ailleurs, la page est rentabilisée au maximum : une marge importante est laissée afin de permettre l'insertion de notes marginales destinées à étayer le propos et à permettre au lecteur de s'y reporter si besoin¹⁰³. L'ensemble n'est toutefois guère aéré : le contenu a été préféré au confort du lecteur qui se retrouve face à un texte dense, sans repères visuels autre que les séparations entre les sermons marquées par l'insertion de bandeaux représentant la Vierge Marie rayonnante parmi les anges ou bien des lettrines permettant au lecteur de trouver le début d'un sermon. Outre ces détails typographiques, l'ouvrage est exigeant pour qui désire le lire, et cela se perçoit dès la préface, imposante par sa forme ainsi que son fond.

Ainsi, la préface lorsqu'elle est présente au cœur d'un ouvrage se révèle être un moyen privilégié pour les auteurs d'exposer les motifs conduisant à une piété envers Marie indéniable, tout comme un vecteur de promotion éditoriale : on y développe les raisons qui ont poussé à sa conception tout comme la méthode employée. L'avant-propos permet alors d'introduire l'ouvrage dans les meilleures conditions et de le différencier sur le marché du livre. Cependant, nous constatons une certaine redondance dans les arguments évoqués par nos différents préfaciers : ces derniers ne font pas toujours preuve d'originalité, soit parce qu'ils obéissent à une logique institutionnelle, soit parce qu'ils s'inspirent largement des nombreux autres livres à leur disposition sur Marie.

¹⁰³ Cf exemple en annexe 3.

Pour finir, intéressons-nous au dernier élément présent au sein de certaines pièces liminaires et qui ont également à cœur d'introduire l'ouvrage, à savoir l'épître. Celui-ci peut être qualifié de dédicatoire compte tenu du fait qu'il s'adresse à une personne précise à laquelle on rend hommage en lui présentant l'ouvrage et en le plaçant sous sa protection. Nous constatons qu'il existe au sein de notre corpus deux types de personnes choisies : des religieux, personnalités éminentes ou non, et Marie elle-même.

Reprenons l'exemple de *l'Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge* évoqué ci-dessus¹⁰⁴. L'épître, tout comme l'ensemble de l'œuvre, est imposant puisqu'il est composé de trente-huit pages, soit seulement une de moins que la préface étudiée précédemment. Ce dernier est adressé « A MONSEIGNEUR L'ILLUSTRISSIME ET REVERENDISSIME ARMAND DE BETHUNE EUEQUE ET SEIGNEUR DU PUY, COMTE DE VELAY, &c. » Le choix de ce prélat est très clairement expliqué par Nicolas de Dijon, qui après avoir évoqué la noblesse de la généalogie de Marie, développe :

Cette réflexion, MONSEIGNEUR, m'a persua-dé que ces discours que j'ai prêché à sa gloire, ne dévoient paroître au jour, que sous le nom d'un Prelat, qui pût conter des princes Souverains dans sa famille, & toucher de prés par ses Alliances, aux têtes Couronnées.¹⁰⁵

S'ensuit un rappel de la glorieuse lignée du prélat qui est affilié à Maximilien de Béthune, duc de Sully, connu pour sa remarquable gestion en tant que surintendant des Finances, devenu maréchal de France à la fin de sa vie. Il est intéressant de constater qu'ici l'auteur se place sous l'égide d'un lointain parent protestant, Sully étant resté fidèle à sa religion de cœur, à savoir le calvinisme. Cependant, ce dernier ne manque de rappeler les preuves émanant d'autorités catholiques de référence quant à sa loyauté à Henri IV, roi de France et de Navarre. L'auteur évoque également Philippe de Béthune, frère du précédent, louant tout autant ses mérites et allant jusqu'à recopier dans son intégralité le bref du pape Urbain VIII qui a fait son éloge, ce dernier ayant eu une influence catholique considérable sur les élections des papes Léon XI et Paul V, et

¹⁰⁴ Cf mémoire p. 52-53.

¹⁰⁵ *Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolas de Dijon, 1687, Lyon, chez Jean-Baptiste et Nicolas Deville, BM Lyon.

s'impliquant également dans les affaires de la Curie. Si cette généalogie est évoquée, c'est pour bien entendu aboutir à toutes les qualités d'Armand de Béthune, prélat admiré, aimé et protecteur. Car c'est cela dont il s'agit ici : s'attirer la bienveillance d'un personnage haut placé afin de s'assurer de la réussite de l'ouvrage. Cette pratique se révèle être cependant très classique : les auteurs n'ayant guère de revenus, ni d'appuis stables et réguliers, recourent régulièrement à ces épîtres afin d'assurer leur propre protection en premier lieu, puis celle de l'ouvrage. Il est également intéressant de comparer la spiritualité des auteurs avec les personnalités citées en épîtres. A titre indicatif, le père Paul de Barry, jésuite, a choisi de dédicacer son épître au pape Alexandre, compte tenu du fait que la Compagnie de Jésus a comme spécificité de ne dépendre que du pape seul selon les souhaits de son créateur, Ignace de Loyola.

Les épîtres qui nous intéressent davantage ici restent indéniablement celles dédiées à la Vierge Marie. Sujet des ouvrages édités à Lyon au cours de la période 1650-1750, elle peut également devenir la protectrice et la personne à qui l'on dédie l'ouvrage. L'invoquer lorsque l'on traite de la spiritualité chrétienne n'est pas anodin : on fait ici appel à sa fonction de médiatrice auprès de Dieu et de Jésus son fils. Par sa place de femme, elle parle au cœur de son Seigneur et devient un allié indispensable pour le simple mortel. Cette fonction tutélaire se trouve dans l'ouvrage de François Arnoux¹⁰⁶ qui dès le titre annonce qu'il a dédié son livre consacré au paradis et aux vertus qu'il faut acquérir afin d'y accéder à la Vierge Marie. Les termes choisis pour invoquer sa protection sont plus qu'élogieux : en effet, les premières pages ne sont que succession de métaphores destinées à promouvoir la sainteté et la grandeur de Marie :

Sainte Vierge pure, Vierge immaculée, la gloire des Patriarches, la révélation & illumination des Prophetes, la Sagesse des Anges, la force des armées, la couronne des Roys, le lustre des Apostre [...] ¹⁰⁷

Il serait fastidieux ici d'évoquer toutes les figures utilisées pour décrire la Vierge. Toutefois, nous remarquons que ces dernières ont toujours un fondement biblique, très souvent référencé en marge de l'épître. Cela permet de

¹⁰⁶ *L'eschelle de paradis, très utile à un chacun, pour au partir de ce monde escheller les cieux. Dediée à la mere de Dieu,...*, François Arnoulx, 1670, Lyon, chez Pierre Bailly et Benoist Bailly, BM Lyon.

¹⁰⁷ Ib. idem.

dresser un rapide panorama des bienfaits de la Vierge et de permettre au lecteur de s'y reporter s'il en éprouve le besoin. Outre cette nécessité ressentie d'introduire son ouvrage en se plaçant sous la protection de la Vierge Marie, nous pouvons également y voir une forme de prière. L'homme de l'époque moderne n'est guère avare de métaphores pour qualifier sa dévotion et la rendre concrète. En évoquant chacune des facettes de la Vierge Marie, ce dernier s'insère dans une ligne spirituelle et se remémore tous les aspects et avantages qu'il y a à s'y tenir. Par ailleurs, cette forme de présentation de l'épître offre quelques similitudes avec la litanie. Celle-ci se caractérise par la répétition d'une même formule permettant ainsi au fidèle de s'en imprégner et de la méditer dans le fond de son cœur¹⁰⁸. Ici, l'invocation change mais conserve un certain aspect répétitif qui favorise une entrée dans la méditation spirituelle. Tout au long des sept pages qui constituent l'épître, les formules périphériques figurant la Vierge Marie sont évoquées afin de faire entrer le lecteur dans une démarche d'intériorisation. S'inscrire dans une boucle de paroles spécifiques se retrouve dans la spiritualité du rosaire, autre grand phare de la piété mariale. On y médite ses mystères, à savoir joyeux, douloureux, lumineux et glorieux, chacun s'attachant à une partie spécifique de la vie de Marie. Le dévot du rosaire se place sous la protection de Jésus en récitant le Pater Noster puis sous celle de sa mère en priant quinze dizaines de l'Ave Maria¹⁰⁹. L'épître présentée ci-dessus reprend cette forme de ronde laudative, emblème de la dévotion à la Vierge et connue de la majorité des consultants de son ouvrage.

La production mariale est ainsi dirigée et introduite par différents acteurs du secteur du livre tout comme par les autorités politiques et ecclésiales. Elle obéit à de nombreuses contraintes normatives mais également spirituelles, soumettant ces ouvrages de piété à un cadre strict et défini au préalable. Ces considérations techniques ayant été évoquées, il convient désormais de s'intéresser au contenu de ces livres soumis à la spiritualité de la Vierge et pour la Vierge.

¹⁰⁸ ROBERT (Philippe), *L'abécédaire du chant liturgique*, Saint Maurice, Editions Saint Augustin, 2001, p.53.

¹⁰⁹ BEITIA (Philippe), *Le Rosaire: Une grande prière de la spiritualité catholique*, Paris, L'Harmattan, 2011, p.9.

LE LIVRE, INSTRUMENT D'UNE PIÉTÉ MARIALE

A. DES VERTUS PÉDAGOGIQUES

Transmettre par écrit

Par leurs essences de religions antiques, le christianisme et plus particulièrement le catholicisme se sont, dans un premier temps, développés de façon orale. Les prières se sont transmises au sein des groupes de sociabilité classiques, tels que la famille ou bien la petite communauté qui se retrouve pour dire les mêmes paroles transmises par le fils de Dieu. Cet esprit d'assemblée est cité dans la Bible, à travers la voix même de Jésus :

De même, je vous le dis en vérité, si deux d'entre vous, sur la terre, unissent leurs voix pour demander quoi que ce soit, cela leur sera accordé par mon Père qui est aux cieux. Que deux ou trois, en effet, soient réunis en mon nom, je suis là au milieu d'eux.¹¹⁰

Ce commandement divin est à l'origine de la grande institution représentante de Dieu sur Terre, à savoir l'Eglise. L'origine étymologique de ce terme confirme cette approche : en effet, *ekklêsia* désigne en grec l'assemblée. Tout croyant est ainsi invité à vivre en communauté afin de partager sa foi, de l'attiser et de rendre vivant le sacrifice de Jésus qui a donné sa vie pour sauver les hommes. Cette conception de la prière et de la relation à Dieu a poussé les responsables ecclésiastiques à désirer encadrer la pratique de ses fidèles. Lorsque l'on véhicule une parole orale, la prière peut se déformer, subir les transformations de chacun ou tout simplement être oubliée. Envisager le passage à l'écrit de ces textes s'est révélé être très tôt une préoccupation des ecclésiastiques qui ont saisi l'importance de cette mission. En retranscrivant les prières et les méditations par écrit, on offre la possibilité à tous de s'imprégner des textes spirituels de façon conforme aux pratiques des autorités l'ayant contrôlé au

¹¹⁰ Matthieu 18 : 19-20.

préalable. Par ailleurs, cela permet d'envisager un esprit de groupe encore plus poussé : réciter la même prière que son voisin aide indéniablement à souder tous les croyants et à les insérer dans une spiritualité commune adressée à la divinité de leur choix, à savoir la Vierge Marie pour notre étude. Cette volonté se retrouve au sein des préfaces et avis aux lecteurs étudiés précédemment : nombre d'auteurs retranscrivent leurs désirs d'offrir aux fidèles une méthode nouvelle afin de stimuler leur dévotion. Transcrire par écrit une inclination envers la Vierge obéit alors à plusieurs motivations : celle tout d'abord de contrôler la prière puisqu'en tant que support matériel le livre propose une piété toute tracée. Lorsque le père Joseph de Galliffet traduit en français l'œuvre de Saint Bonaventure, le *Pseautier de la Sainte Vierge*¹¹¹, il introduit une préface afin d'expliquer ses motivations. Sa conclusion en est remarquable car elle illustre cette volonté d'orienter la spiritualité des fidèles :

C'est sur tout entre les mains des jeunes gens, qu'on doit mettre ce Pseautier ; pour imprimer de bonne heure dans ces cœurs tendre la dévotion envers Nôtre-Dame, & leur en faire goûter la douceur.¹¹²

Cette recommandation est unique dans notre corpus : les jeunes personnes sont spécifiquement ciblées par le traducteur qui se fait porte-parole de l'intérêt que l'on peut trouver à louer la Vierge Marie. Le fidèle est d'ordinaire pensé dans sa globalité, sans distinction aucune. Le fait ici de s'intéresser aux jeunes gens témoigne d'une envie de catéchisme auprès d'un public réceptif, car leur piété personnelle n'est généralement pas encore stable et définie.

Le livre peut ainsi se transmettre de mains en mains et favoriser une circulation des idées mariales auprès d'un public encore peu averti et perverti par des idées contraires à la foi catholique. Car il s'agit là également d'une autre motivation du passage à l'écrit : l'unité matérielle peut aisément se transmettre à un proche, à une connaissance¹¹³ et ainsi propager la piété mariale de manière plus orthodoxe et diffuse compte tenu de l'importance du nombre des livres consacrés à Marie, l'importance de notre corpus en témoigne.

¹¹¹ *Pseautier de la Sainte Vierge, composé par s. Bonaventure*, Saint Bonaventure, 1736, Lyon, chez les Freres Bruyset, BM Lyon.

¹¹² Ib idem, p.8.

¹¹³ MARTIN (Philippe), *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p.10.

Si nous nous intéressons de plus près aux ouvrages consultés, nous sommes frappés par l'équilibre trouvé dans ce développement de pédagogie mariale entre la liberté de l'individu et son encadrement. L'essence même du livre offre la possibilité aux autorités de diffuser une pratique commune et conforme aux instructions de la structure qui l'encadre. Les confréries en sont le parfait exemple : lorsqu'elles diffusent leurs méthodes de dévotion, elles le font dans un esprit de corporation certain mais également dans un souci de supervision. Il suffit d'observer le contenu de ces livres : la prière est écrite in extenso afin que chacun puisse la lire dans son cœur, permettant une prière personnelle mais également à haute voix lorsque celle-ci s'intègre dans un office. Le fidèle est ainsi libre de prendre son livret de confrérie et d'effectuer les devoirs que cette dernière recommande. Cependant, la supervision morale effectuée sur le fidèle ne laisse pas une amplitude totale : en lui proposant le texte déjà défini, elle l'oriente et unifie sa prière à celle de ses confrères¹¹⁴. L'étude des termes employés par les auteurs de ces livrets est essentielle afin de comprendre cet emploi du livre dans un sens éducatif pour le fidèle.

Prenons pour exemple le livret des congrégations mariales jésuites, *Prières et offices des congrégations de la Glorieuse Vierge Marie* [...] ¹¹⁵. Edité afin d'offrir à chaque membre de la congrégation les textes adéquats à chaque situation, il est présent pour toutes les occasions et ne laisse à aucun moment le fidèle seul. Outre la prière, une petite phrase d'introduction présente l'instant où il convient de prononcer les termes prescrits :

Lors que quelqu'un en particulier se recommande aux prières de la Congregation ; on dit l'Ave Maris Stella : & à la fin fi c'est un malade, on dit l'Oraison. Om-nipotens sempiterna Deus. Si c'est quelque bienfacteur, ou quelqu'un qui foit en voyage, il faut dire l'Oraison, Deus qui charitatis dona, &c.¹¹⁶

A chaque personne qui se recommande à la prière de la communauté, une prière est associée. Mais plus encore, ce sont les termes « on dit », « il faut dire » qui

¹¹⁴ DESRUES (Clémence), *Soumettre sa vie à la Vierge, étude de trois livrets de confrérie*, Mémoire d'étude Master CEI, Lyon, 2013, p.50.

¹¹⁵ *Prières et offices des congrégations de la Glorieuse Vierge Marie. Erigées dans les Collèges et Maisons de la Compagnie d'Jesus*, Compagnie de Jésus, 1677, Lyon, chez Les Freres Bailly, BM Lyon.

¹¹⁶ Ib. idem, p.56.

sont intéressants ici. Leurs emplois rendent compte d'une conception très encadrée de la piété des congrégationnistes : la prière, représentant un moment privilégié entre l'individu et le Seigneur, ne saurait être discordante avec la situation présentée. Le livre se fait ici le porte-parole des ambitions pédagogiques des congrégations mariales : ces dernières entendent éduquer leurs fidèles afin d'en faire des parfaits chrétiens. Cette vision de l'encadrement du fidèle se retrouve au sein des prévisions de la Compagnie de Jésus : cette dernière entend « réformer le monde »¹¹⁷ selon l'expression consacrée par Louis Châtellier. Afin d'y parvenir, il faut qu'elle ait à sa disposition des chrétiens formés selon ses principes et unis selon une même méthode. Si nous nous intéressons au cœur du propos des exercices proposés par ces congrégations mariales, nous réalisons que celui-ci ne diffère guère des méthodes des autres confréries. Les prières sont proches, voire identiques lorsque l'Ave Maria est récitée ou bien lorsque les litanies sont déroulées. Les règles de vie spirituelles sont assez similaires aux confréries de type plus classique, la différence résidant surtout dans l'intention de création et de développement de la congrégation. Celle-ci a pour but de réformer la vie intérieure de ses fidèles mais également la vie du monde extérieur par l'exemple irréprochable que donnent les congrégationnistes¹¹⁸. Cette ambition se trouve dans la transmission par écrit : par les formules étudiées, nous l'avons dit, mais également par une approche toute factuelle. Les deux manuels de congrégations mariales édités dans notre corpus comptent plus de cent pages (cinq-cents cinquante pages pour les *Prières et offices des congrégations de la Glorieuse Vierge Marie [...]*). La concision n'est ainsi pas le parti pris dans l'encadrement des fidèles, le livre étant là pour assurer tous les pendants de la vie spirituelle d'un congrégationniste. Cet exemple des congrégations mariales reste spécifique par son attachement à la Compagnie de Jésus qui prône une spiritualité somme toute particulière au sein de ses congrégations.

Tous les ouvrages de notre corpus n'encadrent pas à ce point la piété de tout lecteur désirant approfondir son amour pour Marie. Classé dans la catégorie des

¹¹⁷ CHATELLIER (Louis), *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987, p.11.

¹¹⁸ FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Dieu pour tous et Dieu pour soi: Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.143.

ouvrages de dévotion, l'*Elogia Dei et Deiparae Virginis Mariae*¹¹⁹ a été lui aussi composé par un père jésuite, Pierre Labbé, ancien bibliothécaire du collège de la Trinité, devenu Recteur par la suite¹²⁰. Cependant, si la mouvance de l'auteur est semblable, le contenu est tout autre : il s'agit en effet de réflexions sur les grands sujets théologiques ayant trait à Jésus ou bien à la Vierge Marie, à l'instar de la présentation de Jésus au Temple¹²¹, de l'Annonciation¹²²... La division en chapitres permet au lecteur de sélectionner le passage qui l'intéresse et de s'attarder sur les éléments qui l'émeuvent. La lecture n'est alors pas organisée et dirigée, laissant toute latitude à celui qui tient l'objet-livre entre les mains.

Envisager le passage à l'écrit revient également à se poser la question de la langue. En effet, quel modèle est employé par nos auteurs ? Le latin, langue théologique et chrétienne par excellence mais qui tend à se limiter à une classe spécifique ou bien le français, moins noble mais plus accessible pour la grande majorité des lecteurs ? Lorsque nous interrogeons notre base de données, nous nous rendons compte que sept ouvrages sont écrits intégralement en latin et tous se situent au cœur de la période 1650-1700. Cette donnée ne doit pas faire penser que tous les autres livres sont exclusivement en français : en effet, beaucoup d'entre eux manient les deux langues. Le choix de l'idiome n'est pas anodin : en fixant le texte par écrit, on ôte la possibilité d'explication voire de traduction dans le cas où le lecteur ne manie pas le latin.

Le recours à cette langue antique se justifie de plusieurs manières. En premier lieu, cette dernière offre l'indéniable avantage de l'ancienneté : utilisée par les premiers chrétiens, ciment de l'Eglise depuis des siècles, elle permet à chacun de se replacer au sein d'une histoire immémoriale¹²³. Le fidèle est alors introduit dans cette grande lignée de prières qui subsiste depuis des générations. Si ce recours à la langue latine permet d'édifier le fidèle, il n'en demeure pas moins

¹¹⁹ *Elogia Dei et Deiparae Virginis Mariae*, Pierre Labbé, 1667, Lyon, chez Alexandre Fumeux, Paris BN.

¹²⁰ GUILLOT (Pierre), *Les jésuites et la musique: le Collège de la Trinité à Lyon, 1565-1762*, Liège, Mardaga, 1991, p.57.

¹²¹ Cf Luc 2 : 22-40.

¹²² Cf Luc 1 : 26-38.

¹²³ MENARD (Michèle), *Une histoire des mentalités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Beauchesne, 1980, p.359.

que cela avantage tout autant l'institution qui édite l'ouvrage. En effet, l'exemple des confréries est dans ce cas précis probant : lorsque ces dernières cherchent à établir leur légitimité au sein d'un paysage marial chargé, il leur est indispensable de mettre en avant leur ancienneté. L'édition de textes en latin leur offre alors la possibilité de renvoyer à une pratique commune à l'Eglise catholique et par là-même de s'insérer dans cette vaste institution. C'est le choix qui a été opéré par la confrérie de Fourvière qui en 1682 publie une *Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge [...]*¹²⁴ ayant pour but de publier ses statuts et sa méthode de piété afin de confirmer comme il est indiqué dans le titre sa présence sur la scène lyonnaise. Cependant, cet exemple a été ciblé afin d'illustrer le double emploi du français et du latin au sein d'un même ensemble. En effet, lorsque nous nous intéressons de plus près au corps des prières présentées aux fidèles, nous constatons que ces dernières sont transcrites en latin et en français, la correspondance entre les deux versions étant respectée¹²⁵. L'alternance entre les deux langues permet ainsi au dévot de suivre le fil de la prière sans se perdre et d'assimiler ce qu'il entend ou ce qu'il prononce. Car répéter un texte en latin sans en saisir le sens n'est pas chose exceptionnelle : l'acte devient automatique et sûr compte tenu du fait qu'il a été légué par les instances religieuses. Or le XVII^e et plus tard le XVIII^e siècle sont deux siècles de profonde réforme pour l'Eglise catholique. Malmenée par les convictions protestantes qui font souffler un nouvel air sur l'Europe, la vieille institution se doit de reconsidérer sa pédagogie. Pour ce faire, elle se penche plus particulièrement sur le simple fidèle afin que sa réforme spirituelle soit profondément enracinée au sein de son cœur, et non plus seulement dans la société qui l'environne¹²⁶. La confrérie de Fourvière a saisi cette importance de donner au fidèle les moyens de sa piété en mettant à disposition la prière dans la langue érudite traditionnelle de la confrérie et celle qui serait le plus à même de comprendre et d'assimiler, à savoir le français. Ce souci réel d'éducation témoigne également du manifeste de la confrérie qui

¹²⁴ *Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge, en l'église de Notre-Dame et S. Thomas de Fourvière de Lyon*, Confrérie de la Sainte Vierge, 1682, Lyon, chez Hugues Denouailly, BM Lyon.

¹²⁵ Cf exemple en annexe 4.

¹²⁶ FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Dieu pour tous et Dieu pour soi: Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.11.

désire instaurer une sociabilité forte entre tous les confrères : prononcer les mêmes mots que son frère dans la dévotion à Marie leur permet de s'unir par la pensée et par la parole. La cohésion du groupe est ainsi assurée, ne laissant pas un laïc perdu parmi tous les modes de célébrations envisageables.

Si le souci de pédagogie est fortement présent au sein de quelques sources de notre corpus, nous retrouvons également l'autre pendant : à savoir que l'on présuppose que le lecteur possède un bagage spirituel déjà présent avant d'entamer la lecture. C'est pourquoi il convient de replacer ces ouvrages au sein de la stratégie éditoriale primitive qui est la leur. Ainsi, *la vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes* [...] ¹²⁷ a été composé par le révérend père Jean Croiset, jésuite de son état. Lorsque ce dernier rédige la vie de Jésus-Christ ainsi que celle de sa mère, il étaye son propos par des citations des textes de référence pour tout auteur, à savoir la Bible (cette source est assumée dès le titre de l'ouvrage). Tous peuvent donc retrouver le matériau premier qui a été utilisé par l'auteur. Ce dernier utilise très souvent les textes écrits par les quatre évangélistes afin de justifier sa pensée. Si la traduction suit généralement la citation latine complètement insérée au texte, l'origine n'est pas absolue et vérifiable :

Les Anges en sont eux-mêmes dans l'admiration dès le premier instant qu'elle paroît la terre, Quae est ista quae ascendit de de-serto deliciis affluens, s'écrient-ils : qui est celle-ci qui s'élève du desert comblée des plus douces delices, & brillante d'un éclat qui ébloüit ? ¹²⁸

Se faisant, l'auteur donne comme nourriture spirituelle au lecteur un extrait du Cantique des Cantiques, livre 8, verset 5 évoquant la Vierge Marie. Son insertion est tout à fait justifiée lorsque l'on replace la citation dans le contexte général. Un lecteur lambda saisit donc le propos et peut s'en contenter. Toutefois, nous ne devons pas oublier que Jean Croiset est un père jésuite et s'il compte s'adresser au plus grand nombre, n'en demeure pas moins influencé par l'éducation qu'il a reçu et par la méthode adoptée par la Compagnie de Jésus.

¹²⁷ *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu, entremêlées de notes historiques et de courtes réflexions morales. Par le R. P. Jean Croiset, Jean Croiset, 1723, Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, BM Lyon.*

¹²⁸ Ib. idem, .p.426.

En effet, cette dernière prône une exigence certaine dans les méthodes d'enseignement, poussant chacun à se forger une culture solide dans une unique langue, à savoir le latin¹²⁹. Il est donc naturel pour quiconque a suivi un enseignement dispensé par les Jésuites de pouvoir ingérer une telle démonstration parsemée de citations latines renvoyant à des textes fondateurs pour la religion catholique.

Par ailleurs, Jean Croiset fait également renvoi à de nombreux pères de l'Eglise, dont Bernard de Clairvaux qui en son temps, a pris fortement position sur les thèmes théologiques controversés qui entourent la Vierge, à l'instar de l'Immaculée Conception¹³⁰. Ici, un extrait d'un sermon de Bernard est livré au lecteur en latin sans référence explicite. C'est à ce dernier que revient la tâche d'aller rechercher la citation dans son ensemble pour parfaire sa culture spirituelle¹³¹. Transmettre par écrit doit donc s'envisager en fonction des différentes sensibilités afin de saisir toutes les approches adoptées par les compositeurs du livre en tant qu'objet matériel et intellectuel.

Nous l'avons relevé, seuls sept ouvrages sont édités intégralement en latin, y compris au niveau du titre. L'un d'eux a pour auteur José Valle de la Cerda, membre de l'ordre des Bénédictins et connu pour avoir été évêque d'Almería et de Badajoz¹³². Son œuvre est absolument colossale puisqu'elle comporte six cent quatre vingt dix pages, et dont le texte est placé sur deux colonnes, offrant un corps très important. Compte tenu de l'importance de l'édition ainsi que de sa richesse, seul un imprimeur aisé a pu se permettre une telle dépense et il s'agit ici de Laurent Anisson, dont nous avons déjà évoqué le destin fortuné. On pourrait s'interroger sur la présence de cet ouvrage d'origine espagnole au sein de notre corpus, constitué à partir de sources éditées à Lyon. Il faut ici rappeler l'importance des échanges qui ont existé entre l'Espagne et Lyon. Cette dernière, nous l'avons rappelé, occupe une place importante au sein du commerce européen, place qu'a su exploiter l'Espagne qui y a trouvé un vivier

¹²⁹ GUILLOT (Pierre), *Les jésuites et la musique: le Collège de la Trinité à Lyon, 1565-1762*, Liège, Mardaga, 1991, p.41.

¹³⁰ Bernard de Clairvaux a par ailleurs écrit une épître (épître 174) aux chanoines de Lyon en 1139 dans laquelle il fustige leur pratique de fête de l'Immaculée Conception.

¹³¹ *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ...*, op. cit., p.426.

¹³² *Maria effigies revelatioque Trinitatis & attributorum Dei*, José de la Cerda, 1651, Lyon, chez Laurent Anisson, BM Lyon.

formidable pour ses impressions¹³³. Les Anisson ont participé activement à cette collaboration entre les deux pays et cela explique la présence de l'ouvrage de Cerda au sein de notre corpus. Ce livre, par sa dimension théologique puisqu'il présente une réflexion approfondie sur la Vierge et ses mystères, ainsi que par son origine géographique, est intégralement en latin. Son ampleur matérielle et son emploi de la langue latine ne rendent donc pas la consultation aisée pour tous s'ils ne maîtrisent pas les codes dictés par le livre. Celui-ci s'adresse à un public instruit, cultivé et habitué de ces sommes théologiques. Une communauté religieuse serait la plus à même de saisir tous les tenants de l'ouvrage, Lyon n'en manquant pas, l'ouvrage a connu une destinée favorable, en regard également de sa réédition en 1662.

Enfin, envisageons le dernier aspect de cette transmission par écrit : l'accessibilité au plus grand nombre. En effet, la majorité des sources de notre corpus sont transcrites en langue vulgaire et permettent même aux moins lettrés de s'intégrer à la prière de l'Eglise. Si ces derniers ne sont pas à même de comprendre par eux-mêmes en intégralité les textes que récite l'assemblée, des marqueurs sont repérables au sein des ouvrages : le nom de la Vierge peut être inscrit en majuscules afin de servir de point d'ancrage au lecteur. Le terme de Marie leur est connu et leur permet de se retrouver au sein du texte, l'exemple de la confrérie de Fourvière¹³⁴ est probant. Le changement de graphie attire l'œil du lecteur qui y voit une possibilité de repère. Marie devient ainsi le guide spirituel et technique sur lequel tous peuvent s'appuyer afin de faire partie intégrante de la louange des hommes adressée à la mère de Dieu.

Ce changement de taille de caractère ne se limite pas à Marie, très souvent les termes « Jésus » et « Jésus-Christ » sont employés dans un style différent de celui du corps du texte. La signification est ici double : en premier, cela permet d'insérer une séparation physique et de permettre de rompre la monotonie de la page. Par ailleurs, nous ne pouvons pas écarter une certaine

¹³³ Pour plus de détails, nous pouvons consulter la thèse rédigée sur ce sujet en 1990 par Maria Angeles Etayo-Pinol, *L'édition espagnole à Lyon aux XVIème et XVIIème siècles*, selon le Fonds Ancien de la Bibliothèque Municipale de Lyon - Part-Dieu, consultable sur <http://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1377-l-edition-espagnole-a-lyon-aux-xvie-et-xvii-siecles-selon-le-fonds-ancien-de-la-bibliotheque-municipale-de-lyon-part-dieu.pdf>.

¹³⁴ Cf exemple en annexe 5.

volonté de glorification de la personne divine qu'est Jésus. Fils de Dieu, ce dernier ne saurait être fondu dans la masse et se doit d'être détaché du reste du corps du texte. Transcrire systématiquement son nom en majuscules offre alors la possibilité à l'auteur de rendre gloire au sacrifice de Jésus qui a donné sa vie pour les hommes, faisant de lui un dieu majestueux, vénéré par tout un peuple. L'écriture est alors utilisée afin de transmettre un message au plus grand nombre et de fixer une dévotion, mais peut également s'envisager comme une louange en elle-même. La piété mariale n'est pas en reste puisque bien souvent, le nom de Marie est lui aussi placé en majuscule. Cependant, cela n'est pas toujours le cas : la Vierge, bien que mère de Dieu, n'est pas l'égal de son Fils et le culte qui est lui est rendu ne doit pas occulter la pleine puissance de ce dernier. La graphie permet alors dans ce cas précis de reconsidérer la hiérarchie dans la spiritualité catholique, faisant de la transcription par écrit un enjeu à différentes échelles pour les auteurs tout comme pour les éditeurs¹³⁵.

La Vierge en représentation

Le livre, en tant qu'objet matériel offre de multiples possibilités quant à la transmission des idées : le texte est bien évidemment le moyen le plus utilisé par nos auteurs puisqu'il permet de développer des arguments et de susciter une réflexion à travers les mots, moyen de communication reconnu entre les hommes. Cependant, si nous remontons plus loin encore dans l'histoire de l'écriture, nous constatons que c'est bien l'iconographie qui a été utilisée en premier lieu afin d'échanger et de laisser une trace de ce que ces populations avaient vécu.

"L'art ne reproduit pas le visible, il rend visible" a écrit Paul Klee, peintre allemand du début du XXème siècle¹³⁶. Cette citation d'un homme sensible à l'utilisation de l'art comme vecteur de communication privilégié illustre parfaitement l'un des pendants du recours à l'iconographie au sein d'ouvrages

¹³⁵ Cette utilisation de la graphie se retrouve dans *La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu, entremêlées de notes historiques et de courtes réflexions morales. Par le R. P. Jean Croiset, Jean Croiset, 1723, chez la veuve d'Antoine Boudet, BM Lyon.*

¹³⁶ Cité dans CHRISTIN (Anne-Marie) (dir.), *Histoire de l'écriture, De l'Idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, 2001.

consacrés à la Vierge Marie. Cette dernière possède l'indéniable avantage de rendre visible une divinité qui peut parfois échapper au commun des mortels qui, à un moment ou à un autre, ressent le besoin d'entretenir un lien physique avec la personne à laquelle il soumet sa vie. L'image possède alors ici le rôle d'entretenir un lien avec le monde divin, présenté dans les Ecritures mais rendu visible charnellement par l'iconographie¹³⁷. Les autorités ecclésiastiques ont saisi l'importance du recours à l'image très tôt, en plaçant des vitraux au sein des églises, lieux de culte connus de tous comme la maison de Dieu mais également comme leur maison, l'église servant souvent de refuge pour les populations médiévales¹³⁸. Giovanni Balbi, dominicain du XIII^e siècle développe à son époque l'intérêt de la présentation des images au grand public dans son *Catholicon*, paru en 1286 :

Sachez que trois raisons ont présidé à l'installation des images dans les églises. En premier lieu, pour l'instruction des gens simples, car ceux-ci sont enseignés par elles comme par des livres. En deuxième lieu pour le mystère de l'Incarnation et l'exemple des saints puissent mieux agir dans notre mémoire en étant exposés quotidiennement à notre regard. En troisième pour susciter un sentiment de dévotion, qui est plus efficacement excité au moyen de choses vues que de choses entendues.¹³⁹

Présenter à chacun une représentation de la Vierge Marie obéit donc à plusieurs logiques : en premier lieu, cela instruit le fidèle peu cultivé, n'ayant pas accès au livre ou bien à la culture délivrée par oral (comme cela peut être le cas à travers le théâtre religieux ou bien grâce aux sermons, nous y reviendrons). La permanence de l'image lui permet de la contempler quand bon lui semble, lui offrant par-là même un catéchisme abordable. Car fixer par écrit possède une vertu pédagogique indéniable : l'illustration ne s'évapore pas et reste visible par tous. En second lieu, le dominicain évoque une particularité de son temps : l'homme assimile mieux une dévotion lorsqu'il la voit et la contemple plutôt

¹³⁷ Ib. idem, p.11.

¹³⁸ L'Eglise en tant qu'espace sacré dédié à Dieu possède une certaine immunité à l'époque médiévale offrant une protection sans pareil pour les populations. Pour plus de détails, cf LAUWERS (Michel) « Le cimetière dans le Moyen Âge latin. Lieu sacré, saint et religieux » in: *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 54^e année, n°5, 1999. p. 1047-1072.

¹³⁹ Cité dans HELVETIUS (Anne-Marie), MATZ (Jean-Michel), *Eglise et société au Moyen Age, Vème-XVème siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2008, p.254-255.

qu'en l'appréhendant par un rapport oral. En effet, voir de ses propres yeux possède un aspect personnel unique : l'homme ingère quelque chose qu'il a contemplé de lui-même et non parce qu'une tierce personne est intervenue dans sa relation à Dieu.

La Vierge Marie n'est pas en reste quant à cette présence iconographique. Dès le Moyen Âge fleurissent de nombreux thèmes illustratifs, avec une prédominance de la Vierge à l'Enfant à partir du XII^{ème} siècle et de l'essor du culte marial¹⁴⁰, mettant en avant l'aspect maternel de Marie ainsi que la relation qui l'unit à son Fils : cette dernière possède une place importante dans la spiritualité chrétienne compte tenu du fait qu'elle a donné la vie au Sauveur de l'humanité. Nous retrouvons cette représentation de la Vierge, mère de Dieu au sein de notre corpus : en effet, quatre ouvrages renferment en leur sein une telle illustration. Compte tenu de leur faible proportion permettant une étude poussée, ainsi que de l'importance de ce thème religieux, nous avons choisi de nous y attarder. Deux sources de notre corpus présentent Marie avec son enfant sur le frontispice¹⁴¹ du livre¹⁴², la troisième la place en regard de l'épître dédié au pape Alexandre VII¹⁴³ tandis que la dernière insère plusieurs illustrations au cours de son texte, à l'aide de vignettes, la Vierge à l'enfant se situant à la vingtième page¹⁴⁴. Quel peut être l'intérêt pour ces ouvrages, le livre n'ayant pas vocation à coûter trop cher compte tenu de la large diffusion souhaitée ?

Tout d'abord, nous constatons que la proportion d'images représentant la Vierge au sein de notre corpus est extrêmement faible. L'aspiration des auteurs tout comme des éditeurs quant aux livres qu'ils produisent est donc bien visible : on cherche à limiter le coût de l'impression afin de pouvoir permettre une édition plus importante¹⁴⁵. Insérer une image dans le livre implique

¹⁴⁰ LE GOFF (Jacques), *Un Moyen Âge en images*, Paris, Hazan, 2007, p.124.

¹⁴¹ Ce terme renvoie à l'illustration placée sur une des pages de titre d'un ouvrage.

¹⁴² *Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Goulut en Provence...*, Michel du Saint Esprit, 1666, chez Jean Grégoire, Paris BN tout comme les *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par un pere de la Compagnie de Jesus*, Jean Croiset, 1711, Lyon, chez André Molin, BM Lyon.

¹⁴³ *Paulin et Alexis, deux illustres amants de la mère de Dieu*, Paul de Barry, 1656, Lyon, chez Philippe Borde, L. Arnaud et Claude Rigaud, BM Lyon. Cf annexe 6.

¹⁴⁴ *L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette, establys à Lyon, avec les offices de la Sepmaine Sainte les commémorations des dimanches, des saints...*, Pénitents pèlerins de N. D. de Lorette, 1659, Lyon, chez Laurens Metton, BM Lyon.

¹⁴⁵ MARTIN (Philippe), *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p.128.

également de faire appel à un professionnel afin de réaliser l'illustration si cette dernière est originale ainsi que de maîtriser les techniques d'impression. Intéressons-nous à une représentation de la Vierge à l'Enfant¹⁴⁶ au sein de l'ouvrage sur le pèlerinage de Notre-Dame des Lumières, celle-ci se situe en frontispice et ainsi est visible par tous dès l'ouverture du livre. On y voit la Vierge Marie, debout sur un croissant de lune, portant l'Enfant Jésus dans sa main gauche, tenant un sceptre dans sa main droite et coiffée d'une couronne, elle-même rehaussée d'une auréole d'étoiles. Les motifs sont donc nombreux et sont rehaussés de rayons lumineux qui émanent de la personne de Marie. Deux inscriptions sont inscrites au-dessus et en-dessous de la gravure, à savoir « mulier amicta sole » et « Notre Dame de lumieres ». Celles-ci ne sont pas incongrues lorsque l'on met en lien la gravure avec le corps du texte ainsi qu'avec la Bible. En effet, la citation latine proposée au lecteur est extraite d'un passage de l'Apocalypse, présentant la gloire céleste d'une Vierge :

Un grand signe parut dans le ciel : une femme enveloppée du soleil, la lune sous ses pieds, et une couronne de douze étoiles sur sa tête.¹⁴⁷

Cette représentation iconographique de Marie est ainsi extraite du texte catholique de référence et offre une Vierge glorieuse à chacun. Les étoiles, le soleil et les rayons lumineux présents dans l'image sont quant à eux à mettre en rapport avec le thème même de l'ouvrage : ce dernier présente l'histoire du pèlerinage de Notre-Dame des Lumières, les miracles ayant été opérés à Goult ainsi que les processions qui y ont lieu pendant le mandat de Michel de Saint Esprit dans cette province. L'origine de ce pèlerinage se tient en 1660, pendant les guerres de religion, dans les ruines d'un ermitage provençal. De vives lumières furent observées sur ces mêmes ruines, attirant un grand nombre de personnes dont des malades qui furent par la suite guéris. Une chapelle fut élevée le 1^{er} juin 1663 à l'appel de l'évêque de Cavaillon afin de respecter la volonté divine qui y a montré la nécessité de relever l'ermitage. Par la suite, la

¹⁴⁶ Cf annexe 7.

¹⁴⁷ Apocalypse 12 :1.

chapelle fut confiée aux carmes qui l'entretinrent et développèrent ce même pèlerinage¹⁴⁸.

Insérer au début du livre une représentation iconographique de la Vierge en majesté, entourée de lumières n'est donc pas incongru ici. L'image sert d'introduction et de support au propos. Saisir toutes les représentations de l'Apocalypse peut s'avérer compliqué pour le simple fidèle, d'autant plus qu'il ne s'agit pas d'un livre particulièrement lu au cours des célébrations religieuses. En produire une retranscription imagée offre alors la possibilité à tous de saisir la majesté de la Vierge ainsi que sa position de Reine du Ciel tout en justifiant le pèlerinage. L'image est ici mise au service du texte, en tant qu'illustration du propos.

Si représenter la Vierge à travers l'image possède cette fonction première d'illustration et de support du texte, cette dernière peut également ajouter une intention supplémentaire par rapport au développement et ainsi se justifier par elle-même. Les *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon [...]* possèdent eux aussi un frontispice¹⁴⁹ en regard de la page de titre. On y aperçoit la Vierge Marie également en majesté, mais toutefois assise sur un trône formé par les nuages. Deux personnages sont agenouillés devant la sainte filiation, en compagnie d'attributs emblématiques de la compagnie, à savoir des livres afin de s'instruire, de l'encre pour pouvoir écrire et témoigner, ainsi que du parchemin. Nous pouvons également subodorer la présence d'une tiare pontificale posée à terre, qui aurait sa place ici compte tenu de l'attachement spécifique de la Compagnie de Jésus au trône de Pierre. Des anges sont présents formant le grand peuple du ciel, la lumière venant quant à elle de l'idiogramme IHS¹⁵⁰ présent tout en haut de la gravure. Nous pouvons constater que cette source lumineuse répond à son pendant au sein de l'iconographie, à savoir Jésus. Ces deux éléments sont légèrement gravés afin de donner une tonalité claire à l'ensemble. Leur corrélation n'est pas à occulter. En effet, IHS surmonté d'une croix sur le H est le symbole adopté par Ignace de

¹⁴⁸ HAMON (André Jean Marie), *Notre-Dame de France ou histoire du culte de la Sainte Vierge en France depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours*, septième volume, Paris, Plon, 1866, p.26-27.

¹⁴⁹ Cf annexe 8.

¹⁵⁰ IHS : ce monogramme renvoie aux trois premières lettres du nom grec du Christ.

Loyola et qui devient par la suite l'emblème de toute la Compagnie de Jésus. Il témoigne de l'attachement particulier de la Compagnie pour Jésus dont elle porte le nom. La lumière du salut vient donc du fils de Dieu, représenté ici par l'Enfant ainsi que par le monogramme jésuite, introduisant par là-même les bienfaits que l'on peut retirer à honorer le nom de Jésus.

Quelle est donc la place de la Vierge Marie au sein de cette représentation quelque peu christocentrique ? Cette dernière occupe au niveau géographique une place importante au sein de l'iconographie. Par ailleurs, il s'agit ici de la position de mère de Dieu qui est mise en avant : en portant l'Enfant sur ses genoux, elle porte la croyance de tout un peuple de fidèles. Si Marie occupe une telle position, c'est également par sa fonction d'intermédiaire entre Dieu et les hommes. Ayant été choisie par l'Archange Gabriel qui l'a visité afin de lui annoncer la confiance que le Seigneur avait mis en elle, elle possède une aura incommensurable. Cette position de force est retranscrite ici, nous pouvons voir la main droite de la Vierge imposée sur le Jésuite présent à ses pieds. Le message est ici clair : Marie offre une protection à quiconque s'adresse à elle et notamment les Jésuites dans le cas présent. L'Enfant Jésus semble quant à lui recevoir le cadeau que lui présente le second personnage, les mains ouvertes et le regard bienveillant. Les positions théologiques de Marie et de son Fils sont ainsi définies par l'iconographie présente et apportent un premier éclairage sur la conception des Jésuites.

Enfin, le dernier livre comportant des illustrations de Vierge à l'Enfant de notre corpus arbore un penchant pédagogique plus poussé que nos deux premiers exemples, qui nécessitent une certaine recherche afin d'en saisir tous les tenants. *L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette [...]* a ainsi pris le parti d'exposer une vignette à chaque début d'office ou bien de procession. Celle-ci est toujours en accord avec le propos illustré, à l'instar de la représentation de Marie au pied de la Croix pour les litanies de la Passion¹⁵¹. La vignette représentant la Vierge à l'Enfant étaye les prières de la glorieuse Vierge Marie. L'image dans le cas présent supporte le

¹⁵¹ *L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette, établis à Lyon, avec les offices de la Semaine Sainte les commémorations des dimanches, des saints...*, Pénitents pèlerins de N. D. de Lorette, 1659, Lyon, chez Laurens Metton, BM Lyon, p.16.

texte puisqu'elle est représentée à nouveau avec la lune sous ses pieds et auréolée d'une lumière vive. Ce thème ayant déjà été évoqué, c'est plus le but pédagogique qui nous intéresse ici. Intégrer de telles images en début de prière peut avoir plusieurs desseins. Tout d'abord, cela permet d'insérer un marqueur visuel dans le texte : la séparation entre les différentes litanies s'effectue aisément et signale à tous que le propos vient de changer. Par ailleurs, le texte étant transcrit en latin, la concordance entre l'image et l'écrit est fondamentale. Le fidèle peut saisir de quoi va parler la litanie et ainsi mieux intégrer sa prière personnelle à celle de l'ensemble. L'iconographie sert ici de support au contenu afin que tous, quelque soit leur éducation, puissent participer à la vie de l'Eglise. Enfin, les images en elles-mêmes constituent un catéchisme pour quiconque ne regarde qu'elles. Evoquant les grands moments de la vie de la Vierge à savoir Marie parmi les disciples, l'Annonciation, sa présence au pied de la Croix et l'Apocalypse la présentant dans toute sa splendeur. L'image peut alors être considérée comme une unité indépendante exposant tous les passages principaux de la Bible traitant de Marie

Nous l'avons vu, les ouvrages de notre corpus n'ont pas vocation à recevoir une iconographie poussée compte tenu des contraintes économiques qui pèsent sur ce type d'édition. Cependant, quelques rares exemplaires subsistent et offrent au lecteur une illustration de la Vierge support du propos mais également parfois catéchétique en elle-même. L'intégrer amène indéniablement un appui pédagogique certain pour ces sources qui touchent ainsi un public plus large.

Structurer la pensée

De nombreux ouvrages sont imposants et nécessitent une lecture attentive afin de permettre leur consultation. Afin d'en faciliter l'accessibilité, certains auteurs n'ont pas hésité à insérer des tables de matières ou bien des tables de renvois thématiques dans le but d'offrir la possibilité de lire le livre par petit bout et ainsi de sélectionner les passages. Tous nos ouvrages ne disposent pas d'une telle accessibilité à l'objet-livre, un petit nombre se contentant de présenter la

pensée de l'auteur brute, sans aucun mode de répartition. Ce choix opéré par les auteurs et éditeurs peut s'expliquer en grande partie par le souci d'économie qui les anime : le papier coûte cher et son utilisation doit être systématiquement justifiée. Cette raison économique rend d'autant plus précieuse la peine prise par nos sources lorsqu'elles segmentent le texte, témoignant ainsi d'un souci constant de pédagogie.

Offrir au lecteur une table des matières garantit en effet une meilleure assimilation du propos et une meilleure adaptation au livre. Celle-ci peut se trouver indifféremment au début ou à la fin du livre. La placer au commencement de l'ouvrage facilite sa prise en main : on consulte ce dont va parler le livre, on sélectionne éventuellement les passages qui intéressent plus que d'autres... On a ainsi ici une présentation du livre qui permet à quiconque d'intégrer ce qu'il va lire par cette vision globale qu'est la table des matières. L'emplacement de fin présente le même intérêt pour celui qui le place là, avec une légère modification concernant le but. Certes, le propos est toujours présenté, cependant, la situer à la fin laisse plutôt envisager une première lecture par le fidèle. La table des matières permet alors de retrouver a-posteriori ce qu'on a consulté afin de revenir dessus pour le lire de nouveau ou bien le méditer personnellement.

Cette présentation des titres¹⁵² offerte aux lecteurs n'est pas anodine, et c'est pourquoi il convient de s'y intéresser ici. Ceux-ci peuvent en effet s'envisager sous plusieurs angles : prenons en premier lieu la présence numérique. Sur le corpus envisagé en profondeur, à savoir par rapport au contenu de l'ouvrage, nous constatons que seules deux sources¹⁵³ disposent d'une table des matières au début mais également à la fin. Si le choix de précision ainsi que répétition a été effectué par ces deux sources, cela n'est pas anodin. En effet, ces deux œuvres comportent plus de quatre cents pages et sont composées d'un texte dense à caractère théologique soutenu. Le propos est dirigé vers des questions

¹⁵² Cf exemple en annexe 9.

¹⁵³ *Conferences theologiques et morales par demandes et réponses, sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise, et sur les sacremens, avec des résolutions de cas de conscience sur chaque matière. A l'usage des missionnaires & de ceux qui s'emploient à la conduite des ames. Par le Pere Daniel de Paris... Seconde edition, revue, augmentée, & corrigée avec beaucoup de soin. Tome second*, Daniel de Paris, 1746, Lyon, chez la veuve Delaroche, & fils. Les freres Duplain, Paris Sorbonne tout comme les *Sermons du Pere Bourdalouë, de la Compagnie de Jesus, Pour les Festes des Saints, Et pour des Vestures & Professions Religieuses*, Louis Bourdaloue, 1712, Lyon, chez Anisson et Posuel, BM Lyon.

de moralité pour le premier, ayant même l'ambition de résoudre des cas de conscience. On ne saurait s'attaquer à un tel sujet en quelques pages. Par ailleurs, les sermons du père Bourdaloue ne sont pas également prétexte à une matière simplifiée. Ce dernier, connu pour avoir été le prédicateur de Louis XIV, est issu de la mouvance jésuite et a marqué les esprits de son siècle par la grandeur de son éloquence¹⁵⁴. Lorsqu'il choisit d'évoquer les fêtes des grands saints que compte l'Eglise catholique, à l'instar de Saint Jean, Saint François-Xavier..., il développe largement ses idées afin de fournir à chacun une matière suffisante pour une réflexion approfondie. L'avertissement présent au début de l'ouvrage sert d'introduction et est immédiatement suivi par une table des matières qui permet de se reporter à la fête du saint que l'on désire adorer de manière aisée et ainsi de dépasser la barrière du volume.

Dans un second temps, nous remarquons que cette volonté de structuration de la pensée des lecteurs relève bien d'un souci pédagogique. Reprenons l'œuvre du père Bourdaloue, les tables situées au début de l'ensemble précisent les fêtes par saints, nous l'avons dit. Celles placées à la fin reprennent le même principe de report de page par rapport au jour dédié à tel ou tel saint. Toutefois, elles introduisent une nouveauté par rapport aux précédentes dans la mesure où un abrégé du contenu de ces sermons est proposé. Nous pourrions nous attendre à un système semblable à nos mots-clés ou à nos renvois d'index qui facilitent l'accès au livre. Cependant, même l'abrégé est considéré comme un moyen d'éducation pour le père. Chaque résumé est hiérarchisé en différentes parties distinctes et bien visibles : l'emploi des majuscules est significatif de cette volonté de présentation claire¹⁵⁵. La pensée de l'auteur est ainsi classée par « SUJET », « DIVISION », « I. PARTIE », « II. PARTIE ». Ce mini-plan permet de suivre le mouvement de la démonstration que présente le père Bourdaloue. En outre, le rappel des pages pour chaque sous-partie ne laisse aucun doute quant à l'emplacement des idées. Nous reviendrons sur le double intérêt d'une telle présentation, cependant cette dernière illustre parfaitement la volonté des auteurs de structurer leur pensée mais également celles de leurs

¹⁵⁴ Pour plus d'informations sur le père Bourdaloue, nous pouvons consulter l'étude récente qui lui a été consacrée par Sophie Hasquenoph, *Louis Bourdaloue, le prédicateur de Louis XIV 1632-1704*, Paris, Salvator, 2013.

lecteurs qui ne se retrouvent pas perdus face à la masse d'informations qui peut être donnée dans ces ouvrages. L'absence de tables ne signifie pas que l'auteur ait une argumentation désorganisée, d'autres marqueurs peuvent être présents à l'instar de mots de liaison, de lettrines ou bien de sauts de paragraphes qui remplissent eux aussi une fonction de structuration. Cependant, la présence d'une table des matières, voire de deux, double les chances d'assimilation et de prise en main de l'ouvrage, c'est pourquoi ceux qui en ont les moyens et qui ont un réel désir de mise à disposition du lecteur d'un livre construit l'adoptent.

Si les tables des matières sont des indicateurs précieux de l'organisation du livre en tant qu'argumentaire, nous ne pouvons ignorer les recours fréquents à la Bible. En effet, lorsque nous nous intéressons de plus près au contenu des ouvrages sélectionnés, nous constatons rapidement que la Bible fait office de livre commun ainsi que de référence suprême pour tous ces auteurs. Si une vérité théologique est énoncée par ces écrivains et qu'elle est étayée par un recours au livre saint, source de la foi de tous les chrétiens, cette dernière ne peut qu'être validée. Le livre tel que nous l'avons envisagé dans notre corpus en tant qu'instrument de la piété mariale ne peut donc se suffire à lui-même, il lui faut la Bible afin de conforter sa pensée. Comme certains lecteurs ne peuvent avoir forcément recours à cette source primaire, les livres de notre corpus y remédient en citant les passages, en latin ou en français nous l'avons vu, ainsi qu'en mentionnant les références bibliques. Ce fréquent retour à la Bible possède également une vertu de structuration de la pensée : tout se reporte à une même source, écartant ainsi d'éventuelles confusions, et la présentation de son origine ne peut qu'aider à bâtir une pensée stable et construite sur la parole de Vie. Les *Conferences theologiques et morales par demandes et réponses* du père Daniel de Paris évoquées ci-dessus¹⁵⁶ recourent à la Bible comme appui pour sa démonstration. Afin de ne pas hacher de trop la lecture, les références sont exploitées en marge du propos principal. La page est ainsi utilisée dans toutes ses retranchements afin d'offrir une lecture complète à chacun. Par ailleurs, ce mode de fonctionnement permet de hiérarchiser les éléments : la Bible est décalée et mise au regard de tous puisque la marge n'est utilisée que

¹⁵⁶ Cf mémoire p.73.

pour placer les références bibliques. L'effort de référence est assez poussé dans le cas de l'œuvre de Daniel de Paris, dans un souci d'exhaustivité mais également d'argument d'autorité¹⁵⁷.

Enfin, nous pouvons nous interroger sur une autre volonté de la part des acteurs de la conception de tels livres, à savoir le contrôle de la pensée. En effet, ces sources, dont les tables des matières sont les reflets, désirent-elles structurer ou bien doubler la pensée des lecteurs ? La présentation des tables des matières ainsi que des recours à la Bible se justifient par un aspect de praticité indéniable. Cependant, nous constatons à la lecture des livres sélectionnés, et plus particulièrement ceux de dévotion, que l'auteur se met souvent à la place du lecteur. Ainsi, le compositeur intellectuel propose des prières destinées à des moments précis de la journée ou bien de l'année d'un chrétien. C'est le cas du *Petit breviaire* [...] ¹⁵⁸ resté anonyme qui offre des litanies ainsi que des méditations à son lecteur afin de l'aider à assumer une piété conforme aux préceptes de l'Eglise catholique. Premier élément intéressant :

Le tout tiré de l'Escripture sainte, & des Saints Peres.

La justification intervient dès la page de titre dans le but d'avertir chacun de la source des considérations théologiques qui seront évoquées ainsi que pour justifier de l'orthodoxie de ces mêmes considérations. Mais l'élément qui nous intéresse ici se situe plus loin dans le texte, après le bréviaire à proprement parler, lorsque l'auteur propose des textes tout préparés pour les oraisons propres¹⁵⁹. Après avoir médité sur plusieurs mystères, l'auteur propose une réflexion personnelle¹⁶⁰ rédigée à la première personne. Proposer une telle prière offre deux avantages : l'auteur tout d'abord introduit sa prière individuelle à son Dieu car, bien qu'homme de lettre, il reste avant tout un croyant qui rédige un ouvrage pour la gloire de la dévotion à laquelle il

¹⁵⁷ BURY (Emmanuel) « Livres de spiritualité traduits de l'espagnol » dans CHARON (Annie) (dir.), DIU (Isabelle) (dir.), *La mise en page du livre religieux, XIIIe-XXe siècle: actes de la journée d'étude de l'Institut d'histoire du livre organisée par l'École nationale des chartes, Paris, 13 décembre 2001*, vol.13, Genève, Droz, 2004, p. 63.

¹⁵⁸ *Petit breviaire des amans de Marie glorieuse Mere de Dieu...*, ?, 1683, Lyon, Aux dépens de l'Autheur, BM Lyon.

¹⁵⁹ *Ib. idem*, p.199-200.

¹⁶⁰ L'origine latin du terme « oraison », à savoir oratio, onis, f : parler, témoigne de ce dialogue instauré entre le fidèle et Dieu.

adhère¹⁶¹. Par ailleurs, cela permet de doubler la pensée du dévot qui n'a pas d'idées ou bien ne sait pas comment formuler ce qu'il a au fond de son cœur. Le recours à la première personne du singulier permet à chacun de s'approprier la prière de l'auteur et de l'utiliser dans son dialogue personnel avec Dieu. Cela offre alors la possibilité de palier de possibles défaillances intellectuelles ou bien de montrer la voie de ce qui est bon pour la dévotion. L'auteur structure alors la pensée de son lecteur tout en la doublant lorsque cela devient nécessaire.

De nombreuses vertus pédagogiques sont à dénombrer lorsque l'on s'intéresse de plus près aux contenus de certaines sources de notre corpus, que ce soit par le recours de la langue, de l'image ou bien encore des ressources annexes éditoriales telles que les tables des matières. Tout cela a un but unique : éduquer le fidèle en mettant entre ses mains des livres étudiés et préparés pour propager le plus possible la dévotion. Si cette mission pédagogique est au cœur d'un grand nombre de nos sources, il n'en demeure pas moins que les livres occupent également une place de combat, spirituel et politique, qu'il convient désormais d'étudier.

B. UN LIVRE DE COMBAT

Se confronter au protestantisme

Nous l'avons évoqué lors de notre introduction, publier un livre sur la Vierge Marie et sa piété ou bien simplement évoquer son nom n'est pas acte innocent. Les tensions religieuses dues aux reliquats des guerres de religion du XVI^e siècle subsistent et instaurent un climat de reconquête dont la plume se fait ici l'interprète. Mais pourquoi donc Marie se révèle être un tel enjeu pour tous ces auteurs ?

Tous les réformateurs n'ont pas contesté son existence et son fondement, loin de là. Luther voit en la mère de Dieu une humilité qui sied à son besoin de

¹⁶¹ MARTIN (Philippe), *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p.89.

purification de l'institution ecclésiale¹⁶². Lorsque celle-ci reçoit la visite de l'Ange Gabriel lui annonçant qu'elle enfantera le fils de Dieu¹⁶³, elle se soumet à la volonté de son Seigneur. Cette élection divine tout comme cette acceptation sereine de Marie convient à Luther qui ne se prive pas d'affirmer son amour pour la Vierge. Cependant, la question de la grâce est ce qui a conduit le moine allemand à désirer ardemment une réforme de l'Eglise catholique. Pour lui, la grâce seule vient de Dieu, lui seul peut donner le salut. Marie n'est alors pas une sauveuse d'hommes comme pourrait laisser penser une piété mariale poussée à l'extrême, mais fait bien partie du peuple des sauvés¹⁶⁴.

C'est une crainte semblable qui anime Calvin, le réformateur de Genève : ce dernier ne cautionne pas l'appellation « mère de Dieu » qui pourrait mener des esprits peu avertis à considérer Marie comme détentrice de la même aura divine que son Fils. De manière générale, tout ce qui n'est pas approuvé par les Ecritures est rejeté par Calvin qui ne conçoit pas la piété mariale hors des textes¹⁶⁵. Nous l'avons constaté lors de la présentation de la répartition thématique de notre corpus, l'occurrence « mère de Dieu » n'est pas laissée de côté par nos auteurs catholiques. Ces derniers assument la place que Marie occupe dans la spiritualité traditionnelle et s'en font même le porte-parole. Par ailleurs, nous l'avons évoqué plus haut, la présence même d'images représentant la Vierge au sein des ouvrages n'est pas incongrue : la religion réformée issue de la pensée calviniste rejette toute forme de représentation imagée¹⁶⁶. Le catholicisme quant à lui recourt volontiers à ces iconographies, longtemps considérées comme « la Bible des pauvres »¹⁶⁷. Leur présence atteste donc d'une mouvance catholique et jette ainsi les bases d'un discours théologiquement acceptable pour les enfants de la Mère de Dieu.

Lorsque la congrégation des Jésuites implantée à Lyon choisit de se placer sous la tutelle de la Vierge, cela n'est pas anodin : mère de tous les hommes,

¹⁶² LEPLAY (Michel), *Le protestantisme et Marie, une belle éclaircie*, Genève, Labor et Fides, 2000, p.16.

¹⁶³ Luc 1 : 24-38.

¹⁶⁴ LEPLAY (Michel), *Le protestantisme et Marie [...]*, op. cit., p.17.

¹⁶⁵ Ib. idem, p.17-18.

¹⁶⁶ Ib. idem, p.18.

¹⁶⁷ Les Biblia Pauperum ont fait légion au Moyen Age puisqu'elles permettaient de véhiculer la religion catholique auprès de tous, et surtout les illettrés.

elle défend la religion que les disciples d'Ignace de Loyola prônent, à savoir le catholicisme¹⁶⁸. S'ils choisissent de fixer par écrit leurs positions doctrinales, les auteurs de nos sources ne mentionnent explicitement que rarement la religion réformée. Le combat est latent mais bien compréhensible pour les esprits alertés de l'époque. Un seul livre¹⁶⁹ se positionne clairement dans la controverse qui les oppose aux protestants, il s'agit de la *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu [...]* publié en 1680 par Etienne le Camus, évêque de Grenoble et habitué des controverses théologiques¹⁷⁰. Le sujet même de l'œuvre est risqué : en effet, la virginité de la Vierge Marie est célébrée par les catholiques comme l'un des éléments essentiels dans la constitution de leur croyance : la mère de Dieu a été enfantée par l'Esprit Saint et a su conserver son corps intact et pur afin de glorifier par sa virginité son Seigneur. Le catéchisme de l'Eglise catholique est la référence suprême pour toutes les interrogations théologiques des fidèles. Edité en 1992, il n'apparaît que tardivement afin de fixer de manière claire et accessible les grandes idées catholiques pour tous les croyants. Nous y retrouvons une série d'articles consacrés à la virginité de la Vierge qui étayent la conception déjà évoquée au XVII^e siècle par Etienne le Camus :

Marie est vierge parce que sa virginité est le signe de sa foi « que nul doute n'altère » (LG 63) et de sa donation sans partage à la volonté de Dieu (cf. 1 Co 7, 34-35).¹⁷¹

Cette pureté de la Vierge est le signe de l'alliance entre Dieu et les hommes qui lui soumettent leur foi et leur vie. La divergence protestante se situe dans la perpétuité de cette pureté. Aucun texte d'Evangile ne l'atteste noir sur blanc et c'est pour cette raison que Calvin ne reconnaît pas dans sa réforme la virginité perpétuelle de Marie¹⁷². Etienne le Camus affirme d'ores et déjà sa position dès le titre de l'ouvrage afin de ne laisser aucun doute quant à son contenu. Plus

¹⁶⁸ PICOT, (Joseph), *Les jésuites à Lyon de 1604 à 1762 : le Collège de la très sainte Trinité*, Lyon, Aux arts, 1995, p.173.

¹⁶⁹ *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Ecriture, les conciles & les pères*, par M.E.L.C.E. & P.D.G., Etienne le Camus, 1680, Lyon, chez Laurent Avein, BM Lyon.

¹⁷⁰ Pour plus d'informations, cf l'ouvrage qui lui a été consacré par GODEL (Jean), *Le cardinal des montagnes, Etienne le Camus : évêque de Grenoble, 1671-1707*, Grenoble, Presses universitaires de Grenoble, 1974.

¹⁷¹ « Article 506 » dans *Catéchisme de l'église catholique*, p.358.

¹⁷² LEPLAY (Michel), *Le protestantisme et Marie, une belle éclaircie*, Genève, Labor et Fides, 2000, p.17.

encore, l'avertissement au lecteur situé au tout début de l'ouvrage prône les motivations de l'auteur :

[...] mais encore il attaque l'heresie par la force de sa parole & de ses écrits ; & il la combat avec tant de succès, qu'il en demeure presque toujours victorieux : Voilà les armes dont il s'est servy pour arrester le progrès d'un heretique [...]¹⁷³

Le vocabulaire employé ne trompe pas quant aux orientations données par l'auteur sur le propos de son livre. L'objet est là pour aider à établir et rétablir une vérité qui doit être consentie par tous les catholiques ainsi que les autres religions, auquel cas, toute contradiction serait jugée comme hérétique. Outre cette présentation théologique somme toute classique de la part de l'auteur, nous constatons que le livre, en tant qu'objet-matériel, est également là pour être le témoin et la trace écrite de certains litiges. En effet, à la fin de la *Deffence* [...], nous retrouvons les arguments qui opposent Louis Rivail, membre de la religion réformée contre le procureur du Roy ainsi que le parlement de Grenoble. Plusieurs textes législatifs sont mis à la disposition des lecteurs, à commencer par le plaidoyer en faveur de Louis contre le procureur du Roi en Dauphiné.

Pour son avocat, le point de départ est du aux paroles échangées par Louis Rivail avec des catholiques autour d'un diner. Ces dernières n'ont pas été jugées conformes aux croyances catholiques et c'est pour cela qu'une plainte a été déposée par le procureur contre Louis. Le conflit se résoud de lui-même compte tenu du fait que le protestant incriminé dans cette affaire se rend compte de son erreur une fois rentré chez lui, signe un acte le 26 décembre 1678 de bonne foi et se rend de manière volontaire en prison le 13 janvier 1679¹⁷⁴. Son avocat a adopté comme ligne de défense la promotion de l'erreur de Rivail et non son hérésie. Son repentir lui permet donc d'être excusé. Il est intéressant de constater que plusieurs autorités de référence sont invoquées au cours du débat, à l'instar de St Jérôme qui avait déjà explicité la permanence de la Virginité de la Vierge à son époque.

¹⁷³ *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Ecriture, les conciles & les pères*, par M.E.L.C.E. & P.D.G., Etienne Le Camus, 1680, Lyon, chez Laurent Avein, BM Lyon, p.2.

¹⁷⁴ *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu*, op. cit., p.73-95.

Une deuxième défense a été présentée au parlement de Grenoble, toujours en faveur de Louis Rivail. Les arguments évoqués sont dans l'ensemble semblables aux précédents, évoquant tout l'amour qu'ont l'accusé et son avocat pour la Vierge, à une exception près : l'homme de loi choisit ici d'incriminer un imprimeur :

[...] Sur quoy il est vray que l'imprimeur a erré en adjoûtant la particule *non* avant le mot de nupsisse ; mais cette particule n'est pas une ad-dition malicieuse pour changer le sens de S. Hierôme, il est inoüy qu'un advocat puisse estre accusé au sujet de l'addition où de l'omission d'un mot qui n'est pas essentiel dans la citation d'un livre imprimé [...] ¹⁷⁵

Tous les propos imprimés étant vérifiés et contrôlés, il convient de ne publier que des choses orthodoxes acceptables, et ici cela n'a pas été le cas. La ligne de défense de l'avocat est classique, en accusant l'imprimeur d'une erreur technique, il peut se départir d'une éventuelle accusation d'hérésie. Le débat se trouve être beaucoup plus long et la version intégrale est consultable à la fin de la source citée. Mais cette évocation nous permet de constater la place qu'occupe le livre dans le combat mené par les institutions politiques et catholiques contre de telles accusations d'hérésie. L'affaire a été suffisamment importante pour qu'un ouvrage lui soit consacré afin que la vérité triomphe et soit marquée durablement dans les esprits. Par ailleurs, les deux recours de l'avocat de Louis Rivail devant le procureur ainsi que le parlement de Grenoble témoignent de l'implication de ces instances politiques ainsi que de l'empressement que ces dernières manifestent afin de traiter ce genre d'affaires. Le 23 mars 1679, un arrêt de la cour du Dauphiné a été rendu à l'encontre de Louis. Ce dernier a du professer sa faute et s'en repentir à haute voix afin que tous puissent l'entendre, la parole lavant le péché. La peine imputée est pécuniaire tout d'abord puisque ce dernier doit payer 60 livres, dont 1/3 au roi et 2/3 à la paroisse. Cette dernière part sert à l'achat d'une statue de la Vierge qui se logera au-dessus de la grande porte et qui devra y demeurer à perpétuité. Cette punition est également morale puisque l'hérétique est exposé aux yeux de toute la communauté paroissiale, devant se repentir à la fin de la grande messe

¹⁷⁵ Ib. idem, p.104.

paroissiale donnée lors de la prochaine fête de Notre-Dame. La Vierge Marie, sujet du débat et de la discorde est donc magnifiée à travers cette joute, tous les arguments énoncés par les deux parties l'accordent, tout comme la peine qui se trouve être adaptée au litige. Marie a été insultée par les propos de Louis Rivail, il est donc juste qu'elle soit dédommagée à la hauteur de l'offense, une statue revenant particulièrement chère pour un particulier à cette époque, sans tenir compte de la gêne personnelle d'être exposé ainsi aux yeux de tous.

Le fait de retranscrire par écrit les débats ainsi que la peine infligée à Louis sert ici de témoin : tous sont ainsi au courant de ce qu'ils encourent s'il leur venait à l'idée de contester la virginité perpétuelle de la Vierge. Par ailleurs, cette mise par écrit rejoint l'idée de pédagogie évoquée plus haut : en introduisant le débat par une réflexion théologique émanant d'un haut prélat de l'Eglise romaine, on s'assure d'une leçon spirituelle pour quiconque lit le livre. Ce dernier est alors utilisé dans une logique de combat pour la « vraie » foi dans l'esprit de ces écrivains catholiques qui le voient comme un vecteur privilégié de diffusion de leurs pensées.

Défendre son institution

Nous l'avons évoqué à maintes reprises, le poids de l'écrit n'est guère négligé par les nombreuses institutions qui composent l'Eglise catholique considérée dans son vaste ensemble. Il peut s'agir des confréries, des ordres monastiques, des religieux qui promulguent des sermons emprunts de la spiritualité de leur mouvance... Plusieurs raisons peuvent être invoquées quant à cette expansion de l'écrit placé sous l'égide de la Vierge Marie.

En premier lieu, nous ne pouvons pas écarter la forte influence de la norme. En effet, c'est elle qui organise, légifère et permet à toutes ces institutions d'exister mais également d'être pérennes. Afin d'acquérir une reconnaissance sur la scène catholique lyonnaise, il leur faut dicter des statuts, des règlements¹⁷⁶... Ce faisant, ils s'inscrivent dans un cadre prédéfini et accepté par la communauté, à plus forte raison dans ces temps de troubles religieux qu'a

¹⁷⁶ DESMETTE (Philippe) (collab.), *Les confréries religieuses et la norme, XIIème-début XIXème*, Bruxelles, Facultés universitaires de St Louis, 2003, p.90.

suscité l'arrivée des idées réformées. Prenons à titre indicatif les *Statuts, et Reglemens que doivent observer les Confreres de la Royale & devote Compagnie des Penitens Blancs de Nôtre Dame du Confalon de Lyon* [...] ¹⁷⁷ Dès les premières pages de l'ouvrage, nous trouvons la présence d'une justification de la réimpression des statuts de la compagnie des Pénitents Blanc de Notre Dame du Confalon de Lyon. Cette institution n'est guère nouvelle puisque sa création remonte à 1264 lorsque Saint Bonaventure, à la demande des notables de la cité de Rome, édifia les statuts de cette nouvelle confrérie ¹⁷⁸. Le pendant lyonnais de cette association a été fondé au XIII^{ème} siècle et transformé en confrérie pénitente en 1568 ¹⁷⁹. Ces deux origines glorieuses puisque Saint Bonaventure n'en reste pas moins une référence théologique tout comme la tutelle romaine sont évoquées dès le titre de l'ouvrage, particulièrement long. Se placer sous l'égide de ces deux sommités catholiques n'est pas anodin : dès le premier abord avec le livre-objet, on réalise que cette confrérie possède des arguments de poids afin de faire valoir sa dévotion sur la scène lyonnaise. Tous ne peuvent avoir accès au livre, soit parce que le prix est trop élevé soit par choix de ne pas adhérer à cette spiritualité. Toutefois, placer ces références dès le titre est en quelque sorte une première évangélisation : quiconque peut y avoir accès sans avoir besoin d'ouvrir le livre. Par ailleurs, cette pratique permet de défendre son institution dès la page de garde : le lecteur est avisé de ce qu'il va y trouver et peut continuer sa lecture sereinement. L'épître situé au tout début de l'ouvrage relaye et surenchérit sur cette justification et cette protection de l'institution :

Ce-pendant comme il est tres-important de renouveler de tems en tems cet esprit de penitence, de pieté, & de ferveur qui a formé le caractere de cette devote Compagnie : Nous avons jugé qu'il étoit à propos de faire une

¹⁷⁷ *Statuts, et Reglemens que doivent observer les Confreres de la Royale & devote Compagnie des Penitens Blancs de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, Agregée à la grande Archiconfrerie de Nôtre Dame du Confalon de Rome l'année 1578. sous le Pontificat de N.S. Pere le Pape Gregoire XIII. Et confirmée par sa Bulle du 25. May 1583. Ensemble le [sic] devoirs des Officiers & d'un Abregé Historique de cette Compagnie depuis son institution en cette Ville par Saint Bonaventure l'année 1274, Confrérie des pénitents du Confalon, 1730, Lyon, Aux depens de la Royale Compagnie des Penitens de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, BM Lyon.*

¹⁷⁸ PAVY (Louis-Antoine-Augustin), *Les Grands Cordeliers de Lyon, ou L'église et le couvent de Saint-Bonaventure, depuis leur fondation jusqu'à nos jours*, Lyon, Librairie ecclésiastique de Sauvignat et Cie, 1835, p.149.

¹⁷⁹ LIGNEREUX (Yann), *Lyon et le roi : de la bonne ville à l'absolutisme municipal, 1594-1654*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2003, p.410.

nouvelle edition de nos Statuts & Reglements tant à cause que les dernieres editions ont manqué, que pour inserer dans celle-cy ce que le Conseil a trouvé à propos de retrancher ou d'agumenter sous l'autorité & le bon plaisir de Nos Seigneurs les Archevêques Comtes de Lyon, [...] ¹⁸⁰

S'ensuit une longue énumération de ces mêmes personnages, la confrérie se positionnant sous leur puissante protection. Nous avons vu auparavant l'intérêt premier de citer les tutelles pour les institutions, ce passage est ici particulièrement intéressant pour la manière dont on conçoit le livre. Les précédentes éditions ont en effet manqué de certains repères nécessaires à la bonne marche de la confrérie. Il convient ici de se reporter à l'histoire de cette association : cette dernière a été interrompue durant quatorze ans dans sa dévotion par l'irruption des guerres de religion. Le culte à la Vierge Marie ne put reprendre qu'en 1576 grâce aux bonnes grâces d'Henri III ¹⁸¹. La suite de l'histoire de la confrérie est glorieuse, rassemblant les grands noms de Lyon à l'instar de François de Neuville de Villeroy, gouverneur de la ville rhodanienne. En 1730, l'institution prend sur elle de faire publier de nouveau ses statuts. La chose est notable : en prenant en charge les frais de publication, la confrérie s'assure de la bonne publication de ses statuts mais également témoigne d'une aisance financière certaine, lui assurant une certaine supériorité sur le reste des publications. Les confrères se voient ainsi confirmer les dernières recommandations pour un culte efficace envers la Vierge Marie. Ces pratiques ont été instaurées depuis longtemps au sein de l'institution, toutefois le fait de les fixer par écrit lui permet de se positionner par rapport aux fidèles qui n'ont plus le choix et doivent y obéir. En outre, la confrérie peut également se situer face au monde extérieur en mettant à jour ses statuts : le paysage éditorial ayant pour sujet la Vierge Marie n'est pas forcément dense année par année, mais relève d'un thème que les lecteurs ont coutume de voir. La mère de Dieu n'est pas originale en soi tant sa présence dans le monde chrétien est attestée, publier

¹⁸⁰ *Statuts, et Reglemens que doivent observer les Confreres de la Royale & devote Compagnie des Penitens Blancs de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, Agregée à la grande Archiconfrerie de Nôtre Dame du Confalon de Rome l'année 1578. sous le Pontificat de N.S. Pere le Pape Gregoire XIII. Et confirmée par sa Bulle du 25. May 1583. Ensemble le [sic] devoirs des Officiers & d'un Abregé Historique de cette Compagnie depuis son institution en cette Ville par Saint Bonaventure l'année 1274, Confrérie des pénitents du Confalon, 1730, Lyon, Aux depens de la Royale Compagnie des Penitens de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, BM Lyon, p.2.*

¹⁸¹ LIGNEREUX (Yann), *Lyon et le roi : de la bonne ville à l'absolutisme municipal, 1594-1654*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2003, p.410.

un ouvrage sous son égide n'est donc pas chose nouvelle. Le livre que l'on diffuse devient alors un enjeu de promotion pour l'institution tout comme de valorisation.

Nous l'avons vu lors de la présentation de notre corpus, et cela se vérifie à la simple lecture des titres de notre liste, la présence des ouvrages de confréries et de congrégations est forte. Le renouveau de ce type d'association, destinée aux laïques comme aux religieux, en fonction de l'orientation donnée à la confrérie, a été étudiée lors de notre premier mémoire d'étude¹⁸². Cette renaissance ne saurait s'envisager sans le vent de réforme catholique qui souffle sur l'Europe moderne à la suite du concile de Trente : les confréries sont un moyen privilégié de christianisation¹⁸³ de populations parfois éloignées des devoirs qu'un chrétien doit accomplir pour espérer le salut selon les esprits de l'époque. En se réunissant avec plusieurs autres personnes, la taille variant selon la dévotion choisie et l'impulsion de la confrérie, le dévot s'assure d'un appui constant du groupe lorsque sa piété personnelle vient à flancher. En lui suggérant des prières, des oraisons, ces livres de confréries remplissent l'office de support de la dévotion de ces confrères. En cela, ce dernier est un livre offensif : combat contre la désaffection des grâces rendues aux divinités catholiques dans un contexte de guerre de religion, contre la pauvreté de la vie spirituelle de certaines tranches... Car ces confréries opèrent en fonction des catégories sociales, à l'instar de la congrégation des Grands Artisans Habitants de Lyon¹⁸⁴ ou bien des nombreuses congrégations jésuites qui sélectionnent leurs membres à partir des anciens élèves de leurs collèges et cela leur permet d'adapter le discours. Marie-Hélène Froeschlé-Chopard a étudié en 1994 un échantillon de 738 titres de confréries sur la seconde moitié du XVII^e siècle : 117 ont été dénombrées en l'honneur de la Vierge.¹⁸⁵ Marie est omniprésente au sein de la religion catholique et cela se retrouve dans la répartition des tutelles

¹⁸² DESRUES (Clémence), *Soumettre sa vie à la Vierge, étude de trois livrets de confrérie*, Mémoire d'étude Master CEI, Lyon, 2013.

¹⁸³ GUTTON (Anne-Marie), *Confréries et dévotion sous l'Ancien régime : Lyonnais, Forez, Beaujolais*, Lyon, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1993, p.9.

¹⁸⁴ "Heures à l'usage de la congrégation des grands artisans habitants de Lyon, érigée sur le tiltre de la Purification de la Sainte Vierge au Collège de la Sainte Trinité de la Compagnie de Jésus..." , Congrégation des Grands Artisans Habitants de Lyon, 1702, Lyon, chez Sébastien Roux, BM Lyon.

¹⁸⁵ FROESCHLE-CHOPARD, (Marie-Hélène), « Les dévotions des confréries. Reflet de l'influence des ordres religieux ? » dans *Dimensioni e problemi della ricerca storica*, Rivista del dipartimento di studi storici...dell'Università, Rome, « La Sapienza » di Roma, 1994, p.104-126.

pour les confréries. La mère de Dieu y occupe une place importante, justifiant sa place présentée par notre corpus.

Afin d'étayer cette conquête spirituelle, reprenons l'exemple des Jésuites : ces derniers sont caractérisés par une exigence dans l'éducation de leurs pupilles qui se retrouve au sein du livret de la congrégation de Notre-Dame destinée aux Messieurs¹⁸⁶. L'ambition de la compagnie est claire : constituer une élite dévote afin de reconquérir le territoire face aux attaques protestantes.¹⁸⁷ Un tel programme ne saurait s'appuyer sur une méthode édulcorée. C'est pourquoi le volume mis à la disposition des fidèles est important (cent soixante six pages) et dense. Les marges sont étroites et ne laissent aucun répit au dévot lors de la lecture : son esprit est sans cesse stimulé par les réflexions proposées par l'ouvrage.

D'autre part, ce livret ne comporte aucun statut, ni aucun règlement propre à l'histoire de la congrégation des Messieurs. Le cœur de son propos est dirigé uniquement vers l'éducation spirituelle de ses fidèles. Afin de l'aider à s'y retrouver, l'auteur du livret a divisé les chapitres qui suivent le temps liturgique en semaines. Cela se remarque d'emblée lorsque nous étudions la première page. La citation est en majuscule et accompagnée d'un pictogramme en marge, qui ainsi se détache : « I.S » en guise d'exemple¹⁸⁸. Un autre marqueur facilite la lecture du fidèle : il se situe au niveau des formules employées. Ainsi, afin d'illustrer une nouvelle idée, on retrouve fréquemment les expressions : « le motif doit estre » et plus loin « la pratique doit estre ». Le congrégationniste attentif lors de la lecture repère d'emblée la séparation entre l'explication et la mise en pratique qui doit s'ensuivre. Le livret témoigne bien de cette idée d'exigence, les moyens mis en place afin de faciliter pour la compréhension du fidèle étant limités à leur simple expression. C'est à lui qu'il revient d'effectuer le travail intellectuel nécessaire en lisant le texte dans son ensemble, afin de s'en imprégner. Lorsque nous regardons de plus près le temps

¹⁸⁶ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame...*, Congrégation Notre Dame, 1689, Lyon, chez Jean Baptiste De Ville, BM Lyon.

¹⁸⁷ FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Dieu pour tous et Dieu pour soi: Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.142.

¹⁸⁸ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes*, op.cit, p.10.

employé par les Jésuites, nous sommes interpellés par l'usage quasi-constant du présent d'obligation :

La pratique doit estre d'aller tous les jours à la crèche, pour apprendre cette belle leçon ; mais il n'y faut pas entrer, que dans un sentiment de confusion de se voir dans l'abondance de toutes les commoditez de la vie, pendant que son Dieu est dans une entiere pauvreté.¹⁸⁹

L'exemple n'est pas unique, mais ces quelques lignes mettent aisément en relief cette idée d'obligation, les verbes « devoir » et « falloir » revenant de façon quasi récurrente. Le Monsieur n'a donc guère le choix dans sa méthode de dévotion. En intégrant une notion de contrainte à son propos, la compagnie de Jésus impose son idéologie ainsi que sa théologie. Ses attitudes de dévotion sont strictement encadrées, ainsi que ses positions sur la foi. La compagnie des Jésuites en tant qu'ordre nouveau de l'époque moderne s'est fondée sur des idées arrêtées, voulues en rupture par rapport aux pratiques anciennes, un certain laxisme ne saurait être toléré. De plus, l'éducation voulue par la compagnie a déjà été dispensée au sein des collèges. Il ne s'agit plus ici de faire connaître Marie et son fils Jésus aux congrégationnistes mais bien de leur proposer un système éducatif aux ambitions élevées par rapport au reste des confréries étudiées. Le développement théologique est éminemment présent au sein du livret. Nous pouvons ici noter l'absence de formules imposées dans la dévotion. Certes, des oraisons sont proposées à la fin du livre, l'Ave et le Pater sont imposés comme devoir spirituel. Toutefois, le développement ne suit qu'une logique intellectuelle énoncée au cours d'un propos, il ne suffit pas de prononcer quelques mots couramment usités pour s'assurer de la protection de la Vierge¹⁹⁰.

L'exemple de la congrégation placée sous l'égide de la compagnie de Jésus est quelque peu spécifique compte tenu de sa rigueur et l'orientation donnée. Cependant, il témoigne bien du renouveau de ces congrégations et confréries ainsi que de l'ambition que ces dernières ont pour leurs fidèles. Tous se rejoignent sur l'idée d'encadrement et d'élévation du fidèle qui s'assure une vie

¹⁸⁹ Ib. idem, p.19.

¹⁹⁰ DESRUES (Clémence), *Soumettre sa vie à la Vierge, étude de trois livrets de confrérie*, Mémoire d'étude Master CEI, Lyon, 2013, p.24-25.

pieuse et donc une bonne mort nécessaire pour l'au-delà, monde recherché par les catholiques puisque synonyme de vie éternelle en compagnie du Seigneur ainsi que de la Sainte Vierge¹⁹¹.

Affirmer un dogme

Issu du grec *dokeo* qui signifie « je pense », « je crois », le terme dogme tel qu'il est entendu par les catholiques résume le dernier aspect de l'utilisation du livre en tant qu'instrument de la piété mariale. Une religion, entendue ici sans distinction de confession, propose à ses fidèles des rites, des prières, des moyens de relier le Ciel en fonction des divinités qu'il adore. Dans le but d'unir ses fidèles et d'éviter ce qu'elle considère comme une hérésie, cette dernière encadre la croyance en lui fixant des préceptes, des bornes théologiques qui par essence la définissent. En adhérant à la religion, le fidèle accepte de croire à ces chemins proposés par les hommes pour suivre la voie qui mène à leur Dieu. Ici intervient la notion de dogme : pour unir le peuple sensible à la mouvance catholique, il convient de lui proposer un ensemble de principes unifiés afin d'orienter vers une même finalité les croyances de tous ces hommes et femmes qui soumettent leurs vies à la Sainte Trinité et au peuple de Dieu. Cette construction a nécessité de nombreuses années à l'Eglise catholique, tant les époques et les mœurs ont divergé. Ces positions théologiques sont définies lors de conciles réunissant parfois les évêques de toute la chrétienté. En ce qui concerne notre dogme marial, c'est le concile d'Ephèse de 431 qui fait force de loi. Ce Vème siècle est secoué par les querelles théologiques autour de plusieurs dogmes sur lesquels il convient de donner une réponse précise. En ce qui concerne notre Vierge Marie, il s'agit d'une contestation survenue en la personne de Nestorius, patriarche de Constantinople et déposé à ce même concile d'Ephèse pour cause de positions jugées hérétiques. En effet, ce dernier préfère désigner la Vierge par le terme grec *Christokos* qui peut se traduire par qui enfante le Christ. Le terme voulu et choisi par les autorités pour signifier le lien qui unit Marie à son Fils est celui de *Théotokos*, à savoir qui enfante

¹⁹¹ Cette peur d'une mort non conforme aux préceptes catholiques se trouve en Europe dès le Moyen Age et constitue un moteur efficace pour la dévotion. Cf DELUMEAU (Jean), *La peur en Occident : une cité assiégée, XIVe-XVIIe siècle*, Paris, Fayard, 1978.

Dieu¹⁹². La différence peut paraître minime mais il s'agit du lien unissant Marie et Dieu : utiliser le terme de Christ induit une distance plus importante entre l'homme qu'elle enfante et sa place de Verbe de Dieu¹⁹³. Cette appellation augmente également le prestige de la Vierge et l'intérêt qu'elle représente pour les humains : en occupant cette place de *Théotokos*, elle s'assure d'une place de choix en tant qu'intercesseur des prières des fidèles : de Mère de Dieu, elle devient Mère de l'Humanité. Tous nos livres contenus dans le corpus s'accordent à attribuer à Marie cette position de *Théotokos*, il suffit de les ouvrir pour retrouver mentionné ce lien indéfectible entre la Vierge et son Fils. En cela, Marie unifie la masse des fidèles qui soumettent leurs vies à son culte en leur offrant de penser et de croire un dogme reconnu et établi depuis des siècles.

Si le culte marial est défini et réemployé par tous les livres de notre corpus, nous constatons également que la piété catholique envisagée plus généralement est précisée dans certains ouvrages. Ainsi, nous pouvons retrouver la méthode pour suivre dévotement la messe au sein des *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. [...] ¹⁹⁴*. Situé au tout début du second tome, aucun détail n'est laissé pour compte : nous retrouvons la « manière d'entendre avec devotion la sainte Messe », « la manière de servir & de répondre à la Messe. »... Cette dernière catégorie illustre parfaitement l'usage que les fidèles doivent faire du livre : celui-ci est là pour affirmer la meilleure façon de vivre dévotement selon les préceptes de la Vierge Marie, y compris au cœur du sacrifice renouvelé de son Fils qui survient lors de la consécration des offrandes.

Comme il peut s'en trouver parmi vous qui n'ont jamais appris à répondre à la Messe ou qui ne le savent qu'imparfaitement, on a jugé à propos de vous en donner ici toutes les réponses¹⁹⁵.

¹⁹² PIETRI (Luce), VAUCHEZ (André), VENARD (Marc) (dir.), *Les Eglises d'Orient et d'Occident (432-610) : Histoire du Christianisme*, vol.3, Paris, Fleurus, 1998, p.637.

¹⁹³ Ib. idem, p.637.

¹⁹⁴ *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par un pere de la Compagnie de Jesus*, Jean Croiset, 1711, Lyon, chez André Molin, BM Lyon.

¹⁹⁵ Ib. idem, p.30.

S'ensuit la description précise des paroles prononcées par le prêtre ainsi que des réponses qu'il faut savoir donner afin de suivre correctement la messe. Longtemps obligatoire uniquement lors des grandes fêtes du calendrier liturgique, la messe prend un nouvel essor grâce aux confréries. Les fidèles sont appelés à se réunir régulièrement afin d'assister au sacrifice de leur Seigneur et sont orientés dans la conduite à tenir. Le but recherché est bien de faire du fidèle un acteur actif de sa dévotion, et non passif. En l'exhortant à se recueillir avant la messe, à prononcer un chapelet en l'honneur de la Vierge, en l'incitant à s'agenouiller aux moments propices et par-là même en l'impliquant de manière physique, le livre affirme le dogme de l'Eglise catholique qui en ce renouveau moderne remet les sacrements au cœur de la dévotion et invite le fidèle à faire partie de cette reconquête. Le contexte jésuite est également ici à prendre en compte : ces derniers ont fait de la communion leur fer de lance pour atteindre la perfection spirituelle. Celle-ci permet au mortel de se rapprocher au plus près de Dieu puisqu'il s'unit physiquement à lui en recevant son Corps¹⁹⁶.

Le livre permet aux confréries d'inculquer les dogmes de l'Eglise catholique en fonction de leurs mouvances à leurs fidèles, cela est indéniable. Il leur offre également la possibilité de promouvoir leurs propres façons de faire ainsi que les dates spécifiques à leur dévotion. Prenons pour exemple la présentation de Notre-Dame de Lorette telle qu'elle a été composée en 1680 par Chérubin de Sainte Marie Ruppé¹⁹⁷. Le dernier chapitre de la troisième partie est consacré aux « Pratiques de Devotion pour honorer & invoquer en tout lieu N. Dame de Lorette ». L'auteur juge à propos d'effectuer un rappel de la spécificité de Notre Dame de Lorette et des cultes qui lui sont rendus au niveau régional. Nous y retrouvons notre province de Lyon :

Il y en a de même trois dans le Diocese de Lyon : Une dans la Vil-le même ; & c'est une Chappelle de Penitens blancs, appelez de *N. Dame de*

¹⁹⁶ DONNELLY (John), *Confraternities and Catholic Reform in Italy, France, and Spain*, Kirkville, Truman State Univ Press, 2010, p.78.

¹⁹⁷ *La maison de la Sainte Vierge... enlevée de Nazareth par les anges et... portée à Lorete. Sa vérité, sa sainteté et ses graces expliquées... Par le P. Chérubin de Sainte Marie Ruppé*, Chérubin de Sainte Marie Ruppé, 1680, Lyon, chez Jean Certe, BM Lyon.

Lorete, lesquels ne reçoivent dans leur Confrerie que ceux qui ont effectivement fait le voyage de Lorete. [...] ¹⁹⁸

Par la suite, l'auteur explicite les modalités qu'il faut accomplir pour pouvoir se revendiquer dévot de Notre Dame de Lorette. Nous y retrouvons le pèlerinage évoqué ci-dessus, la visite à l'oratoire de la Vierge... La démarche pédagogique se retrouve ici : le fidèle n'est pas laissé seul face à sa mission. Le livre lui explique comment prier en lui proposant des oraisons, ces dernières étant rédigées à la première personne du singulier. Cette technique permet tout à chacun de s'identifier à la prière et de se l'approprier personnellement. L'autre pendant reste indéniablement le fait que l'on unifie la prière de tous les fidèles : en utilisant les mêmes mots, on s'assure de faire porter sa voix vers le Ciel et de créer un esprit de corps sous le patronage de Notre-Dame de Lorette.

La piété mariale étant fortement diverse comme l'illustre notre corpus, il revient pour ces différentes institutions de promouvoir son rite et de le mettre en valeur. Si nous reprenons l'ouvrage consacré à la dévotion de Notre-Dame de Lorette, nous constatons qu'un sous-chapitre est dédié aux « jours qui regardent particulièrement la dévotion de N. Dame de Lorete. » Chaque fête est explicitée d'un point de vue théologique mais également pratique :

Il faut se porter en esprit dans la sainte Maison, offrir à la sainte Vierge la Salutation Angelique, & reciter l'Hymne Beatus Chrifti po-pulus, &c. & l'oraison que vous trouverez cy-dessus à la page 392. ¹⁹⁹

Nous notons ici le souci poussé d'explication et de rentabilisation du livre : l'affection portée à Notre Dame de Lorette obéit des règles strictes et des contraintes spécifiques qu'il convient de maîtriser et de respecter afin de pouvoir se déclarer dévot de la Vierge.

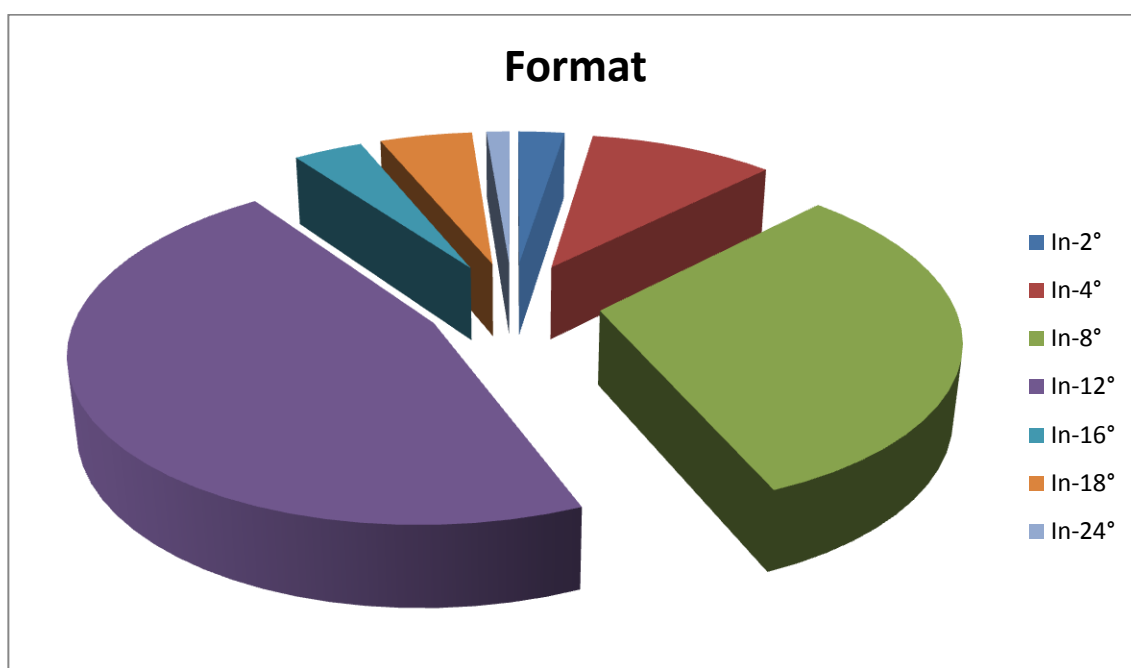
¹⁹⁸ Ib. idem, p.384-385.

¹⁹⁹ *La maison de la Sainte Vierge...*op. cit., p. 404.

C. UNE MULTITUDE D'USAGES

Le livre-objet

Intéressons-nous désormais à l'emploi pratique que peut faire un croyant lorsqu'il détient entre ses mains un tel ouvrage. Qu'il soit le possesseur ou bien un simple lecteur occasionnel, le livre lui délivre le message voulu par les artisans de l'œuvre grâce au texte, mais également au modèle adopté. Le tableau ci-dessous présente les livres du corpus par format afin d'en dégager les tendances :

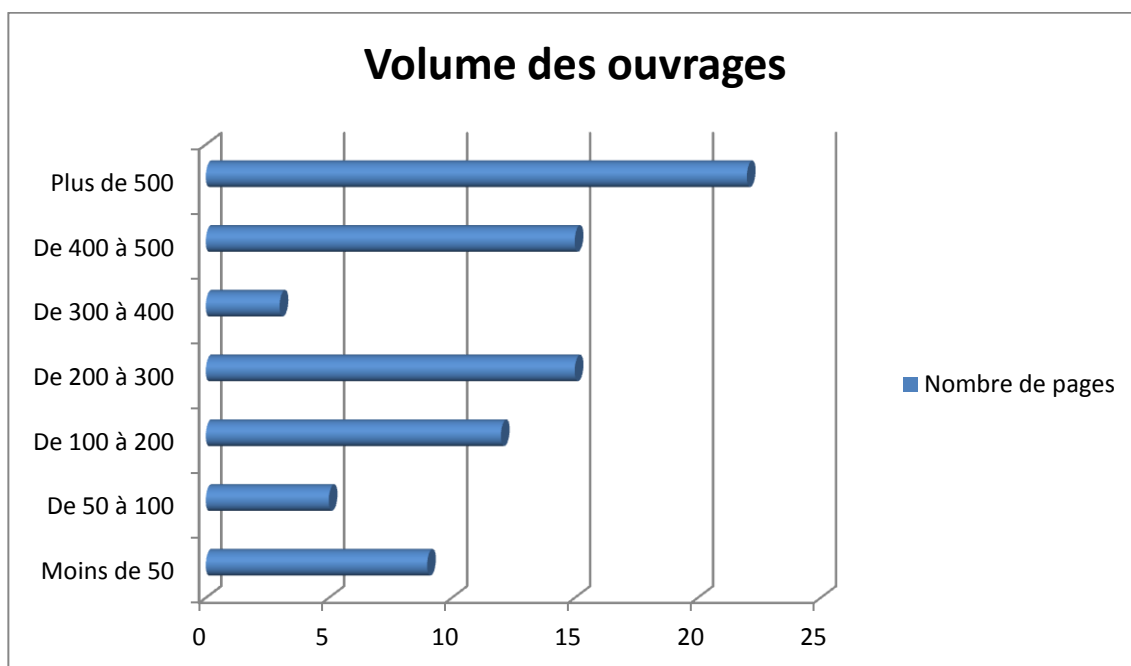


De manière très claire se détachent deux formats usités par les éditeurs, à savoir l'in-octavo et de l'in-12. Il n'est pas aberrant de retrouver en majorité ces deux mesures : ces dernières sont en effet les plus courantes et possèdent des atouts non négligeables. Leurs tailles respectables leur permettent d'offrir une lecture confortable tout en facilitant la prise en main. On peut ainsi glisser l'ouvrage dans sa poche et l'avoir en sa possession à chaque moment de la journée. Cela convient bien à la majorité des livres de dévotion présents dans notre corpus : les prières correspondent aux grands temps de la journée, tels que le lever, la messe, les complies... Le but est alors de pouvoir l'avoir sur soi afin de rythmer

sa journée par la prière. Enfin, un aspect économique n'est pas à écarter : le coût est moindre pour ce type de format puisqu'on rentabilise au maximum la page tout en privilégiant l'accessibilité.

Nous pouvons constater la présence d'autres formats beaucoup moins courants dans ces milieux de dévotion populaire. Deux in-folio sont à recenser ainsi que huit in-4. Ces types de livres sont beaucoup plus riches à fabriquer compte tenu de leur volume, cela va de soi. Les in-4 sont au sein de notre corpus à réserver pour les édits, mandements du Roi, bulles papales... Un texte législatif émanant des autorités spirituelles et temporelles ne saurait être bradé sur des papiers de moindre qualité et de format peu accessible. L'effort économique est fait compte tenu de l'importance du message délivré et de l'impact qu'il a sur la vie des institutions qui les reçoivent. Enfin, la présence de petits formats tels que les in-18 et les in-24 reflète l'usage pratique que l'on veut pour ces livres. Non seulement il peut s'emporter partout, mais surtout il peut se glisser près du cœur, là où tout le message arrive et germe afin de favoriser une relation pure avec la Vierge Marie. Moins lisibles mais plus économiques, ils sont le pendant extrême de ces livres de piété tels qu'ils sont envisagés par les différents acteurs du livre.

L'autre aspect du livre-objet se trouve être leur volume. Quelle est la proportion du nombre de pages au sein de notre corpus ? Les ouvrages édités sont-ils concis ou bien profitent-ils de l'occasion pour fournir au fidèle un ouvrage pour la vie qui palie toutes les situations ?



Si nous envisageons le corpus sous un angle économique, le constat peut surprendre : la majorité des ouvrages se compose de plus de cent pages, avec une forte proportion de livres de plus de cinq cent pages. En outre, le pic se situe à neuf cent cinq pages pour deux des ces œuvres. L'économie de papier n'est donc pas à l'ordre du jour dans la grande majorité de ces publications. Le choix effectué par les auteurs ainsi que par leurs tutelles est donc bien celui de l'exhaustivité : on ne publie pas tous les jours les règles de la confrérie ou un sujet n'est pas tout le temps traité par un membre de l'ordre. Hormis quelques exceptions notables de grands noms de la spiritualité de l'époque tels que le père Bourdaloue, habitués des publications théologiques sur la Vierge Marie ou sur d'autres thèmes, la tendance est plutôt à l'ouvrage unique servant à justifier une fois pour toutes la dévotion ou le point de vue de l'auteur. Afin d'appuyer sa théorie, ce dernier n'hésite pas à extrapoler, à recourir à de nombreuses images et à diluer ses idées. On revient ici au principe de martèlement qui fait ses preuves et permet à chacun d'ingérer les méthodes de dévotion.

Nous pouvons donc retenir de cette étude du format matériel des livres de notre corpus un réel souci de praticité. Les images sont rares, nous l'avons vu, le texte est dense et la page rarement laissée vide. Le livre se veut populaire et économique, tout en étant complet afin d'offrir au croyant un ouvrage maniable, personnalisable et accessible. Nous notons toutefois la présence d'une édition

riche, en rouge et noir, en format in-folio, il s'agit des *Dissertationes et adnotationes de Maria Immaculate concepta, in libros quinque digestae...* de Juan Antonio Velazquez, publiés en 1653 chez Laurent Anisson. Le format, l'encre, les quatre cent soixante six pages témoignent de la possibilité de l'imprimeur de faire paraître une telle publication. Or, Laurent Anisson, nous l'avons vu, en a les capacités et le fait savoir en sortant de ses presses un tel ouvrage. Il rend par là même un hommage à la Vierge tout autant qu'à sa prospérité.

Un pour tous

Afin d'assurer la pérennité des croyances et des religions, la transmission d'abord orale et par la suite écrite se trouve être indispensable. La pratique pieuse évolue en premier lieu en fonction de l'écrit. La première rupture se situe au XII^e siècle. Copier des livres n'a plus seulement pour seule utilité de conserver les textes, on envisage désormais la lecture par d'autres que les moines, afin d'entreprendre une réflexion intellectuelle.²⁰⁰ Cette ouverture de l'écrit se perpétue et s'amplifie grâce à une production stimulée par l'arrivée de l'imprimerie. Prier et méditer peut désormais se faire de façon individuelle, puisque le support est disponible et encadre cette dévotion. Publier un livre se révèle ainsi être d'une importance capitale pour quiconque désire contrôler les pratiques de ses fidèles. Fixer ses statuts par écrit, les modes de fonctionnement de sa dévotion permet de les codifier et de les figer. Grâce à ce système, toute personne peut être au courant des conditions de fonctionnement de la confrérie ou bien de la spiritualité de l'institution²⁰¹. Le livre oscille donc entre deux penchants : une utilisation personnelle et une autre plus collective. Lorsque ce dernier propose une oraison, il s'oriente vers une méditation personnelle de la part du fidèle. En cela, il remplit son rôle de médiateur entre Dieu et le fidèle puisqu'il facilite leur relation en apportant des idées et des méthodes de

²⁰⁰ CHARTIER (Roger), *Culture écrite et société, L'ordre des livres (XIV^e-XVIII^e siècle)*, Paris, Albin Michel, 1996, p.30-31.

²⁰¹ DESRUES (Clémence), *Soumettre sa vie à la Vierge, étude de trois livrets de confrérie*, Mémoire d'étude Master CEI, Lyon, 2013, p.17.

prières²⁰². A contrario, lorsqu'il suggère les réponses à donner à la messe, on s'insère dans une collectivité puisque tous déclament la même parole. Les prières contenues dans les ouvrages illustrent ces deux utilisations de l'œuvre. Pour ce qui est des autres publications telles que les bulles, nous sommes très clairement dans une conception collective : la parution se doit d'être publique afin que tous soient au courant. L'écrit revêt alors une importance pratique : sa possible reproduction permet de faire passer le même message à la collectivité.

Enfin, les titres classés dans notre catégorie d'aide à la dévotion illustrent eux aussi cette ambivalence des livres consacrés à la piété mariale. Leur diffusion se veut collective : on publie pour une confrérie, une institution, un certain public... Par là-même, on envisage son propos pour un groupe et on essaye de faire passer son message de façon la plus claire pour le plus grand nombre de personnes. Mais l'individu est également ciblé : prenons pour preuve les nombreux emplois de la première personne du singulier lors des prières. On supplée la prière du fidèle afin de lui offrir tous les moyens pour parvenir à une adoration parfaite de la Vierge Marie. L'intégration de ces préceptes est personnelle puisque bien qu'intrusif, le livre ne peut remplacer la relation qui existe entre Dieu et le fidèle. Libre à lui de s'en inspirer, de choisir de ne dire qu'une partie du Rosaire... Cependant, en proposant une même prière pour tous les dévots de la Vierge Marie, on constitue un chant unanime pour la mère de Dieu qui voit dans ces pratiques un peuple uni. Tous ne laissent pas la même place à l'individu, proposant l'intégralité des paroles qu'il convient de dire à chaque instant.

Le livre n'est donc pas utilisé par tous ses compositeurs de la même façon, tant les buts sont différents. Nous pouvons toutefois nous interroger sur la réception de ces ouvrages. Publier un livre ne veut pas dire qu'il sera lu et utilisé par les fidèles de l'époque. Un des premiers indices est sans surprise le nombre de rééditions du livre, témoignant de la vitalité du propos, nous y reviendrons ultérieurement. Une autre trace d'une lecture active est la présence de notes manuscrites en marge ou bien sur les pages de couverture. Les éditions de notre corpus ne comportent pas dans la grande majorité de marginalia.

²⁰² FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), « La dévotion du Rosaire à travers quelques livres de piété » dans *Histoire, économie et société*, n°10-3, 1991, p.306.

Lorsque cela se constate, à l'instar des *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame...*,²⁰³ il s'agit d'une première approche personnelle : on touche le livre-objet, on en fait son aide-mémoire. Au sein de cet ouvrage, nous remarquons que toutes les marginalia ont un rapport avec la Bible et se trouvent être des reformulations du propos général. Le propriétaire a sans doute ici cherché à se réapproprier les idées développées dans le cours du texte. Nous retrouvons plus dans notre corpus des marques d'appartenance. Ainsi, le propriétaire indique son nom sur les pages de garde afin de bien signifier qu'il lui appartient. Afin de ne prendre qu'un exemple, évoquons Barthélémy Court, heureux détenteur de la riche édition de *L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette [...]*²⁰⁴. Nous retrouvons la mention manuscrite « ce livre appartient à » trois fois dans l'ouvrage, une fois en début, l'inscription ayant été masquée par l'ajout d'un hymne ainsi que deux fois avant la quatrième de couverture²⁰⁵. La date « 1668 » qui y est présente témoigne bien de la permanence de l'ouvrage. Publié en 1659, il survit et permet à des dévots d'une autre époque de recevoir le message marial développé par l'auteur, reflétant par là-même la vitalité de cette dévotion. Son cas n'est pas unique, beaucoup d'autres mentions ont été relevées, y compris du XIX^e siècle.

Un objet de mémoire

Pour finir ce volet consacré au livre en tant qu'instrument d'une piété mariale, penchons-nous quelques instants sur le dernier atout du livre-objet, à savoir sa capacité à faire perdurer une tradition de manière fiable. Pendant de longues années, les connaissances se sont succédées grâce au cercle familial puis universitaire dès le XII^e siècle. L'arrivée de l'imprimerie permet quant à elle de garder des informations plus laborieuses mais tout aussi importantes. Ainsi, les *Statuts, et Reglemens que doivent observer les Confreres de la Royale &*

²⁰³ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame...*, Congrégation Notre Dame, 1689, Lyon, chez Jean Baptiste De Ville ruë Merciere à la Science, BM Lyon.

²⁰⁴ *L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette, establys à Lyon, avec les offices de la Sepmaine Sainte les commémorations des dimanches, des saints...*, Pénitents pèlerins de N. D. de Lorette, 1659, Lyon, chez Laurens Metton, BM Lyon.

²⁰⁵ Cf annexe 10.

devote Compagnie des Penitens Blancs de Nôtre Dame du Confalon de Lyon [...] ²⁰⁶ sont agrémentés d'un « Catalogue des Recteurs, Vice-Recteurs, de la Royale Compagnie des Penitens blancs de Nôtre-Dame du Confalon de la Ville de Lyon, & qui ont été Elûs chaque Année, depuis son Rétablissement en cette Ville, en 1577 »²⁰⁷. S'ensuit la liste chronologique des différents recteurs et vice-recteurs, offrant à chacun la possibilité de se rappeler des noms illustres qui ont été à la tête de la compagnie. L'avantage est double pour cette dernière : la liste étant composée de quinze pages, on atteste de l'ancienneté de la compagnie et de sa vitalité. Par ailleurs, certaines personnalités à l'instar de « Monseigneur François Paul de Neufville de Ville-roy, Archevêque, Comte de Lyon » sont des atouts incontestables pour l'association qui y voit un moyen privilégié de promotion. Tout en faisant mémoire de ses morts, la compagnie utilise l'objet-livre comme un monument funéraire à sa gloire.

Afin de favoriser la piété mariale et d'en permettre son développement, des indulgences sont accordées à différentes confréries qui en font la demande au Saint Siège romain. Pour obtenir une telle remise de peine, il faut que le fidèle accomplisse un acte pieu défini par le pape²⁰⁸. Les fidèles sont sensibles à ces grâces venues de loin puisqu'elles assurent à quiconque en obtient un meilleur salut dans l'au-delà. Les confréries sont tout autant demandeuses de ces indulgences : en effet, elles cherchent la protection du Saint Siège dans ces temps de remise en cause de la foi catholique²⁰⁹. Outre le fait que cela attire de nombreux fidèles, le fait de publier son indulgence au début de l'ouvrage de la confrérie inscrit l'association dans une lignée catholique approuvée par le vicaire du Christ. C'est pourquoi ces dernières les affichent fièrement soit sur la page de titre, soit au tout début de l'ouvrage afin que tous sachent l'intérêt qu'il

²⁰⁶ *Statuts, et Reglemens que doivent observer les Confreres de la Royale & devote Compagnie des Penitens Blancs de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, Agregée à la grande Archiconfrerie de Nôtre Dame du Confalon de Rome l'année 1578. sous le Pontificat de N.S. Pere le Pape Gregoire XIII. Et confirmée par sa Bulle du 25. May 1583. Ensemble le [sic] devoirs des Officiers & d'un Abregé Historique de cette Compagnie depuis son institution en cette Ville par Saint Bonaventure l'année 1274, Confrérie des pénitents du Confalon, 1730, Lyon, Aux depens de la Royale Compagnie des Penitens de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, BM Lyon.*

²⁰⁷ *Ib. idem*, p.153.

²⁰⁸ GUYOTJEANNIN (Olivier), « Indulgences » dans *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris, PUF, 2002, p.713-714.

²⁰⁹ SIMIZ (Stefano), « Les confréries face à l'indulgence » dans DOMPNIER (Bernard), VISMARA (Paola), *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi XV^e-début XIX^e siècle)*, Rome, Ecole française de Rome, 2008, p.103.

y a à rejoindre cette confrérie en particulier, car elle a été approuvée par la plus haute autorité spirituelle présente sur Terre.

Enfin, si le livre peut faire l'objet de la mémoire de l'institution qui le publie, il peut également se faire le porte-parole de l'imprimeur, acteur majeur dans la production de celui-ci, mais acteur technique. Une seule référence a été trouvée dans notre corpus, au sein des *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*²¹⁰ :

Catalogue de livres qui se vendent à Lyon, chez An-toine Boudet ruë Merciere.

Les titres sont par la suite développés, avec le format de l'ouvrage tel qu'on peut les trouver chez Antoine Boudet. Ce dernier profite de la diffusion du livre pour faire sa propre publicité et s'assurer ainsi peut-être d'une nouvelle vente. La mémoire se fait alors plus commerciale que dans les deux cas évoqués précédemment, mais avec toujours la même idée de permanence de l'écrit profitant à celui qui sait l'utiliser et l'exploiter.

²¹⁰ *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, ?, 1701, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

1650-1750 : UNE PRODUCTION EN PLEINE EVOLUTION

A. DES OBJECTIFS ADAPTES

De nouveaux publics à conquérir

Je vous donne un commandement nouveau : vous aimer les uns les autres ;
comme je vous ai aimés, aimez-vous les uns les autres.²¹¹

Premier et principal commandement laissé par Jésus-Christ, l'amour du prochain est l'un des piliers fondateurs du catholicisme. Le fidèle est invité à prendre soin des plus faibles et à voir le Seigneur dans les yeux de chaque personne de son entourage. Lorsque nous consultons les ouvrages de notre corpus, nous retrouvons cet amour du prochain, cette alternance à la relation fidèle / Dieu puisqu'on y intègre le peuple des hommes. Les livres de confrérie insistent naturellement sur ce penchant puisqu'il s'agit d'un aspect fondamental de ce type d'association. En la rejoignant, on s'inscrit dans un régime de sociabilité fort, héritage du Moyen Age²¹². Les banquets y sont coutumes, les messes pour le salut des défunts mais également des vivants y sont célébrées... Si la fraternité est exacerbée au début de l'époque moderne et par la suite du XVIIème siècle, cela ne se vaut pas pour la période choisie pour notre étude. En effet, il faut prendre en compte le courant de Contre-réforme qui anime l'Europe de cette époque : il induit un renouveau de la production des livres religieux et des confréries, avec également la création des congrégations mariales ... Mais cette peur de l'hérésie et des idées peu conformes aux préceptes catholiques conduit les autorités religieuses qui produisent nos livres, tels que les ordres religieux, les confréries, les représentants de l'Eglise, à privilégier la formation du chrétien. Le XVIIIème siècle se voit être le siècle du bouleversement dans la construction des livres de piété²¹³. En effet, le laïc qui détient en sa possession

²¹¹ Jean 13- 34.

²¹² FROESCHLE-CHOPARD (Marie-Hélène), *Dieu pour tous et Dieu pour soi: Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, l'Harmattan, 2007, p.31.

²¹³ MARTIN (Philippe), *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p.194.

un ouvrage sur la piété mariale se voit davantage éduqué compte tenu du fait que l'on s'intéresse désormais à l'éducation de son âme, davantage qu'à celle de son cœur. Ce dernier reste toujours présent puisqu'il demeure le siège des sentiments et le porteur de tout amour. Cependant on s'intéresse davantage à l'âme, caractéristique de la personne humaine et siège de ses dispositions intellectuelles et morales. En cela, on s'assure d'une adhésion non plus dictée par la seule relation d'autorité mais bien d'une volonté pleine et entière d'accepter le culte marial. Les « exercices chrétiens » contenus dans les *Heures à l'usage de la congrégation des grands artisans habitants de Lyon* [...] ²¹⁴ sont un témoignage précieux de ce basculement progressif vers une dévotion raisonnée. L'ouvrage ayant été publié en 1702, la fracture n'est pas nette, le cœur gardant une place prépondérante. Toutefois, cette introduction du siège de l'intelligence dans les instructions données aux fidèles est notable :

Venez puissance de mon ame, adorons notre Dieu, abaissons nous de-vant sa Majesté, pleurons avec un regret inconsolable les offenses que nous avons commises en sa presence ! ²¹⁵

Ce transfert témoigne d'une reconsidération du fidèle : ce dernier devient un esprit à éduquer selon les principes du Seigneur, et non seulement sur ses émotions d'être humain.

Le terme de « public » est à prendre dans son sens premier, c'est pourquoi il convient de s'arrêter un court instant sur les personnes concernées par ces ouvrages sur la Vierge. Constatons-nous une évolution dans le groupe social ? Celui-ci se caractérise en premier lieu par son homogénéité : les ouvrages servent à instruire les fidèles qu'ils soient religieux ou laïcs. Par ailleurs, lorsque nous avons consulté nos préfaces, nous nous sommes rendu compte de l'importance de l'emploi des termes « tous », « chacun ». L'évolution se situe particulièrement à ce niveau: on diversifie le public que l'on vise en invitant les lecteurs à propager ce qui se dit dans l'ouvrage, en incitant sa femme à prendre sa place si jamais le fidèle se trouve occupé par

²¹⁴ *Heures à l'usage de la congrégation des grands artisans habitants de Lyon, érigée sur le tiltre de la Purification de la Sainte Vierge au Collège de la Sainte Trinité de la Compagnie de Jésus...*, Congrégation des Grands Artisans Habitants de Lyon, 1702, Lyon, chez Sébastien Roux, BM Lyon.

²¹⁵ Ib. idem, p.400.

diverses tâches²¹⁶. Il est intéressant de constater que pour une dévotion qui se dédie à une femme, avec ses qualités et ses particularités, un seul ouvrage de confrérie ouverte uniquement aux personnes de sexe féminin ait été recensé. Il s'agit des *Reglemens pour les Dames de la Congregation établie à Marseille sous le titre de la Purification de la Très-Sainte Vierge*. Issue du XVIIIème siècle, elle offre un éclairage singulier sur ce qu'on attend de ces femmes en créant pour elles une confrérie :

Comme la perfection Chrétienne est la fin principale de cette Congregation, toutes les Dames qui y font admises doivent mener une vie reguliere, & exemplaire ; s'étudiant avec soin à acquérir les vraies & solides vertus. Le soin de leur Famille, la vigilance sur leur Domestique, l'amour de la Priere, le frequent usage des Sacremens, l'application à remplir tous les devoirs de leur état, une Modestie édifiante, une Charité universelle, une humble, & perseverante piété, doivent faire comme le caractère de distinction de ces Dames, & ce font là proprement les seules loix indispensables quelles ayent.²¹⁷

Seules règles selon la confrérie, mais quelles règles ! Le programme érigé pour ces femmes placées sous l'égide de la Sainte Vierge est dans la lignée de celui typique des années précédentes. Cependant, si on y accorde désormais une telle importance, c'est bien par l'accès qu'ont les personnes de sexe féminin à cette dévotion. Par leur qualité de femme, elles sont à même de comprendre et de reproduire les vertus de la mère de Dieu. Par ailleurs, étant le socle de la cellule familiale, elles peuvent transmettre ces préceptes à leurs enfants et ainsi diffuser plus aisément la dévotion à la Vierge. Tout cela ne saurait être envisageable sans les nombreux progrès de l'alphabétisation effectués au XVIIIème siècle.²¹⁸ Les femmes ont ainsi plus accès au livre et au message qu'il détient, faisant d'elles un nouveau public à conquérir, en tant qu'unité propre et non plus en tant que membre d'une association ou d'un couple.

²¹⁶ Abrégé de la dévotion du Saint Rosaire qui renferme l'origine, l'exercice, l'excellence, l'utilité & les indulgences accordées à cette confrérie, Grenoble, chez André Faure (éd.), 1754, p.16.

²¹⁷ *Reglemens pour les Dames de la Congregation établie à Marseille sous le titre de la Purification de la Très-Sainte Vierge*, ?, 1710, Lyon, chez André Molin, BM Lyon, p.21.

²¹⁸ Pour plus de détails, cf FURET (Françoise), OZOUF (Jacques), *Lire et écrire. L'alphabétisation des français de Calvin à Jules Ferry*, Paris, Editions de Minuit, 1977.

Parvenir au livre

Outre l'aspect matériel qui peut handicaper un fidèle désireux de s'instruire sur la dévotion mariale, il ne faut pas occulter une facette pratique de cet accès au livre : l'alphabétisation. En effet, les personnes ayant eu reçu un enseignement, dispensé dans la grande majorité par les religieux, détenteurs de ce savoir et professeurs depuis une antique tradition, peuvent consulter ces ouvrages et s'en imprégner pour leur vie spirituelle intérieure. Cependant tous n'ont pas ces capacités. Pour y remédier, ainsi qu'au problème de l'accès matériel, une solution peut être adoptée : la lecture à voix haute²¹⁹. On lit dans les assemblées religieuses, au sein du chapitre, lors des évènements des associations telles que les confréries et enfin sur la place publique :

Inconti-nent qu'il y a quelqu'un de venu, un des Lecteur lit la vie des Saints ; ou quel-qu'autre Livre spirituel ; on est obligé de se rendre attentif à la lecture pour se dis-poser à honorer Dieu avec tout le Corps de la Congregation [...] ²²⁰

Le confrère même analphabète peut avoir accès au livre par la voie orale, il s'agit même de l'un de ses devoirs : il est bien rappelé ici que l'on doit être attentif et ne pas subir la lecture, et donc être actif durant son dialogue avec Dieu.

Nous étudierons ultérieurement la forte émergence de la publication de sermons au sein de notre corpus pour le XVIIIème siècle. Toutefois, nous pouvons d'ores et déjà noter que le sermon n'est pas destiné à être rédigé par écrit de prime abord. Il est prononcé voire déclamé dans certains cas à l'église, ou dans d'autres lieux publics afin d'édifier la foule de fidèles qui accepte de l'écouter. L'ouverture de l'accès au livre est notable tout au long de notre période, allant en se développant, répandant ainsi la dévotion à la Vierge Marie.

²¹⁹ PALLIER (Denis), « Les réponses catholiques » dans CHARTIER (Roger) et MARTIN (Henri-Jean) (dir.), *Histoire de l'édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830*, [Paris], Fayard, 1990, p.573.

²²⁰ *Heures à l'usage de la congrégation des grands artisans habitants de Lyon, érigée sur le tiltre de la Purification de la Sainte Vierge au Collège de la Sainte Trinité de la Compagnie de Jésus...*, Congrégation des Grands Artisans Habitants de Lyon, 1702, Lyon, chez Sébastien Roux, BM Lyon, p.42.

Enfin, nous pouvons constater que parfois la pensée est conditionnée aux conditions matérielles. En effet, plusieurs de nos sources portent la trace de ces restrictions, et tout particulièrement les *Panegyriques des principaux saints dont l'Église célèbre la fête* [...] ²²¹, dans son avis au lecteur :

On trouvera à la fin du vo-lume quatre Conferences Eccle-siastiques, elles devoient être imprimées dans des retraites pour l'Ordination données au public il y a quelques années ; mais le Libraire s'étant voulu borner à un certain nombre de feüilles, n'y insera pas ces discours déjà approuvez par Mr de Precelles, parce qu'ils les auroient rendu trop gros ; [...] ²²²

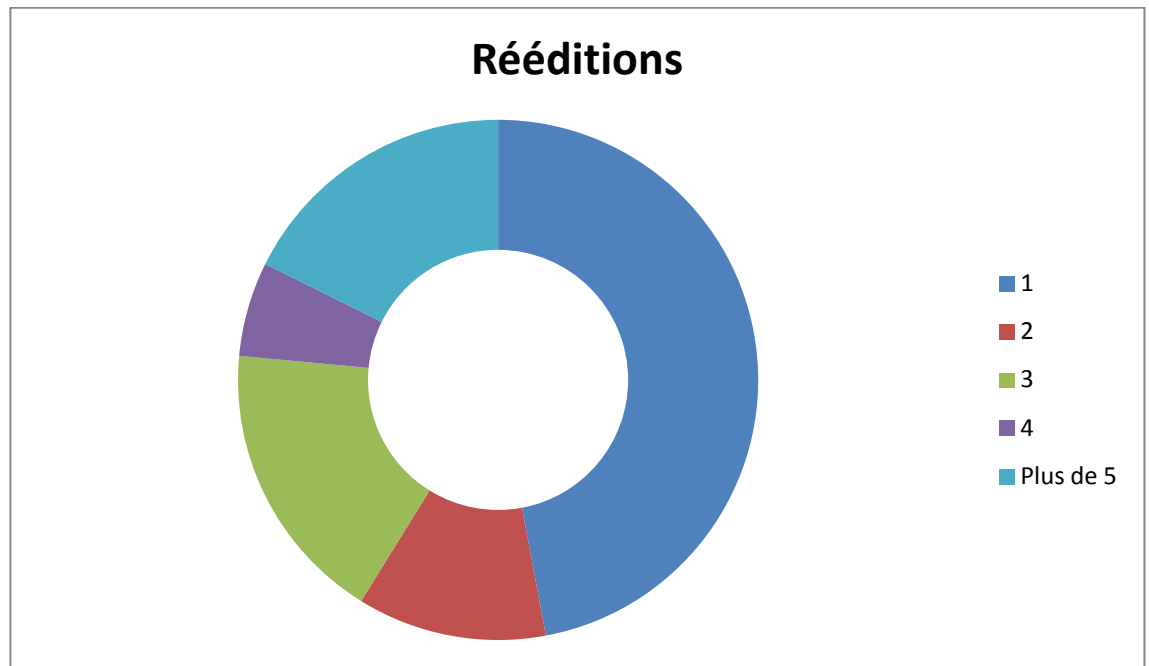
L'auteur déplore par la suite le manque de cette partie car elle aurait été utile pour l'instruction des laïcs. Ici, le propos est élagué afin de satisfaire aux exigences économiques de parution de l'œuvre. Le libraire dans ce cas précis n'a pas fait preuve de mesquinerie, le livre comptabilisant six cent quatre vingt seize pages au total. Toutefois, cette évocation claire de l'intervention du libraire dans la chaîne de construction de l'ouvrage illustre bien les différentes composantes dans l'accès au savoir : l'auteur le compose, avec la contrainte technique qui s'ensuit inévitablement.

Le cas des rééditions

En éditant un ouvrage, les acteurs du monde du livre prennent plusieurs risques : celui de ne pas le vendre, de vendre un nombre d'exemplaires moindre que celui envisagé afin que l'affaire devienne rentable. Le cas inverse est également envisageable : l'œuvre peut connaître un tel succès qu'une fois les stocks épuisés, on en vient à le rééditer. Plusieurs sources de notre corpus sont concernées par ces nouvelles impressions, le tableau ci-dessous ayant pour but de synthétiser le nombre de ces rééditions connues.

²²¹ *Panegyriques des principaux saints dont l'Église célèbre la fête, préchez par le P. Edme-Bernard Bourée,...* On y a joint les principaux mystères de N. Seigneur et de la très-sainte Vierge, avec quelques vêtements et professions de religieuses..., P. Edme-Bernard Bourée, 1702, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon.

²²² Ib. idem, p.7.



Beaucoup des ouvrages concernés ont été réédités une seule fois, soit à cause d'un changement dans les possesseurs de privilèges, soit parce que l'œuvre a été suffisamment appréciée pour justifier un renouvellement. Dans la plupart des cas, nous retrouvons une seconde édition à une adresse différente de celle de l'originale. Nous l'avons vu lors de notre première partie, les interactions entre les gens du livre à Lyon sont monnaie courante et il n'est pas rare de voir un manuscrit circuler entre différents ateliers.

En ce qui concerne les œuvres éditées plus de quatre fois, nous trouvons plusieurs justifications. Tout d'abord, l'efficacité du réseau de distribution de l'imprimeur ou du libraire est à prendre en compte : Laurent Anisson pour ne citer que lui est connu et respecté. Un ouvrage qui sort de ses presses a donc des chances de faire mouche et de trouver sa place sur le marché du livre. Par la suite, la renommée de l'auteur n'est pas à laisser pour compte : le révérend père Jean Croiset a été très prolifique à son époque, composant des œuvres diverses, surtout inspirées de sa spiritualité, à savoir l'attachement au cœur de Jésus²²³. Réédité de nombreuses fois, il obtient la confiance de ses éditeurs et permet à chacun de s'y retrouver. Enfin, le renouvellement le plus important de notre

²²³ Cf la *La devotion au Sacre Coeur de N.-S. Jesus-Christ*.

corpus reste sans nul doute le *Pseautier de la Sainte Vierge* [...] ²²⁴. Œuvre de traduction d'un grand esprit du Moyen Âge, à savoir Saint Bonaventure, le message qu'elle contient est ancien. Cependant, les esprits de l'époque moderne ont choisi de le rééditer de nombreuses fois puisqu'il s'agit en 1736 de la huitième édition. La justification se trouve dans la préface :

Car le saint Docteur y a ramassé tout ce qu'on peut dire de grand & de tendre de Nôtre Dame. ²²⁵

Le manuscrit étant très ancien, il est donc dégagé de toutes les contraintes liées à la relation avec le compositeur (le droit d'auteur n'existe pas encore, rappelons-le, la première société des auteurs n'ayant été créée qu'en 1777 à l'initiative de Beaumarchais). C'est donc l'imprimeur qui se fait le porte-parole de l'œuvre, choisissant les caractères, la mise en page ²²⁶.... L'œuvre de référence est alors agencée selon les critères de l'époque. Mais surtout, c'est l'intérêt économique qui prime ici : Saint Bonaventure étant reconnu docteur de l'Eglise, cela frappe les esprits et leur assure une orthodoxie parfaite. Le livre peut donc être acheté en toute tranquillité. La mention « huitième édition » présente sur la page de titre invite également à la même confiance : si ce dernier a connu un tel succès, c'est que son contenu doit être cohérent et élevé. Rééditer un ouvrage apporte donc une plus-value économique certaine pour l'imprimeur mais également pour la dévotion mariale. En occupant les premières places au sein de la production de piété, on assure à la Vierge une louange constante.

Pour finir, nous pouvons à la suite d'Emmanuel Bury nous demander quels sont les « horizons d'attente » ²²⁷ des gens qui prennent le temps de lire ces ouvrages. Ainsi la très grande majorité de nos rééditions sont des livres de

²²⁴ *Pseautier de la Sainte Vierge, composé par s. Bonaventure*, Saint Bonaventure, 1736, Lyon, chez les Freres Bruyset, BM Lyon.

²²⁵ *Pseautier de la Sainte Vierge, composé par s. Bonaventure*, Saint Bonaventure, 1736, Lyon, chez les Freres Bruyset, BM Lyon, p.5.

²²⁶ PALLIER (Denis), « Les réponses catholiques » dans CHARTIER (Roger) et MARTIN (Henri-Jean) (dir.), *Histoire de l'édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830*, [Paris], Fayard, 1990, p.570.

²²⁷ BURY (Emmanuel) « Livres de spiritualité traduits de l'espagnol » dans CHARON (Annie) (dir.), DIU (Isabelle) (dir.), *La mise en page du livre religieux, XIIIe-XXe siècle: actes de la journée d'étude de l'Institut d'histoire du livre organisée par l'École nationale des chartes, Paris, 13 décembre 2001*, vol.13, Genève, Droz, 2004, p. 79.

dévotion ou bien d'aide à la dévotion selon les catégories définies au début de notre réflexion. Le fidèle est donc sensible aux livres qui aident à prier soit parce qu'on y trouve les mots qui nous manquent, soit parce qu'ils constituent une lecture plus ludique qu'un manuel donnant des instructions précises. La piété mariale y est développée sans contraintes, insistant davantage sur les bienfaits que l'on retire à vouer sa vie à la Vierge que sur les actions à accomplir pour s'en estimer digne.

B. MARIE AU CŒUR DES OUVRAGES DE LITURGIE ET DE DEVOTION

Mère de Dieu, mère de l'Humanité

Parmi tous les ouvrages consultés dans leur intégralité, une constante revient, quelque soit la période, à savoir la place de Marie dans son ambivalence. Mortelle, elle devient mère du Seigneur par le court terme de « fiat » qui signifie « qu'il soit fait selon ta parole », souvent traduit par un « oui » plus intelligible et direct. Son élection divine annoncée par la venue de l'ange Gabriel²²⁸ la place dans l'histoire directe du sauveur des Hommes. Cependant, sa qualité de femme lui offre également la possibilité de prendre sous son manteau protecteur l'ensemble du peuple humain qui se confie à elle et à sa bienveillance. Cette idée de mère de Dieu et mère des hommes se retrouve dans la quasi-totalité de nos sources. Car c'est pour cela que l'on se place en grand partie sous l'égide de la Vierge : pour cette place unique de confidente de Dieu et des prières mortelles. Nous retrouvons la trace de cette relation particulière dès le VIII^{ème} siècle en Occident avec notamment la prière de l'Ave Maris Stella²²⁹ :

Monstra te esse matrem / Sumat per te preces

Montre-toi notre mère / Qu'il accueille par toi nos prières

²²⁸ Luc 1 : 26-38.

²²⁹ DU MANOIR (Hubert), *Maria : études sur la Sainte Vierge*, vol.5, Paris, Editions Beauchesne, 1958, p.526.

La dévotion mariale n'occulte donc pas le véritable cœur de la religion chrétienne : la sainte Trinité composée du Père, du Fils et du Saint Esprit, puisque toutes les prières lui sont rapportées. La congrégation des Messieurs du collège jésuite de la Trinité située sur les rives du Rhône professe cette idée au sein de son livre destiné aux congrégationnistes²³⁰ :

Je la considereray comme ma bonne patronne & advocate auprès de son Fils, puisque je l'ay choisie en cette qualité²³¹.

Le terme de patronne renvoie au fait que les Messieurs ont choisi délibérément de se placer sous sa protection, cela impliquant des devoirs mais également des grâces reçues de la part de la mère de Dieu. Elle est également appelée avocate, ce qui illustre notre dernier point, à savoir le plaidoyer dont Marie fait preuve auprès de son Fils lorsque ses enfants terrestres l'invoquent.

Nous avons évoqué au cours de notre recherche la Vierge en représentation²³². Reprenons ici le frontispice présent dans l'œuvre de Jean Croiset²³³. De son bras gauche, la Vierge porte l'Enfant Jésus se penchant vers la Terre, les bras ouverts pour recueillir les supplications de son peuple. Mais il est surtout intéressant de noter que le bras gauche de Marie est laissé libre par l'illustrateur. Sa main est dirigée paume vers la Terre, dans un geste protecteur mais également bienveillant, d'invitation aux prières. La Vierge se retrouve ici dans son double rôle : mère de Jésus, elle le soutient et le porte sur ses genoux mais garde un grand espace pour le reste de ses enfants, à savoir le peuple chrétien.

Pour finir, nous relevons à la lecture de nos sources une exigence certaine envers les dévots de la Vierge. Qu'ils soient hommes, laïcs ou religieux, tous doivent se montrer dignes des vertus que la Vierge met en pratique, à commencer par l'obéissance et la foi dont cette dernière a fait preuve lorsqu'elle a répondu « Oui » lors de l'Annonciation. Dans le modèle de prière à la Vierge

²³⁰ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame...*, Congrégation Notre Dame, 1689, Lyon, chez Jean Baptiste De Ville ruë Merciere à la Science, BM Lyon.

²³¹ *Pratique de devotion et des vertus chrestiennes...*, op.cit., p.98.

²³² Cf mémoire p.66.

²³³ *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesusites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par un pere de la Compagnie de Jesus*, Jean Croiset, 1711, Lyon, chez André Molin, BM Lyon.

proposé par la congrégation jésuite à ses élèves, nous retrouvons ces qualités que l'on demande à la divinité, elle seule ayant la capacité de les fournir :

Obtenez-moi une pureté de corps, de cœur, & d'esprit qui ne soit ja-mais ternie ; une humilité sincère qui ne soit jamais altérée ; une patience dans les adversitez qui ne puisse jamais être ébranlée ; une soumission à la volonté de mon Dieu qui ne soit jamais partagée, une perseve-rance dans la pratique de la vertu qui ne soit jamais affoiblie, enfin cette grace, cette sainte mort, qui seule peut me pro-curer le bonheur de vous aimer avec mon Dieu durant toute l'éternité.²³⁴

Vaste programme que l'acquisition par la prière de toutes ces vertus ! Marie est donc un modèle choisi par tous ces dévots qui lui soumettent leurs vies. Cependant, une telle patronne ne saurait accepter des enfants contraires à ses principes. C'est pourquoi tous nos livres de dévotion recherchent l'acquisition de ces vertus et désirent inculquer à leurs lecteurs un avant-goût du Paradis.

Une Vierge mère

Quiconque s'intéresse à la Vierge Marie et à sa destinée en tant que mère de Dieu ne peut être que destabilisé de prime abord. Comment une Vierge peut-elle avoir enfanté le Sauveur de l'Humanité ? La position théologique adoptée par l'Eglise quant à ce dogme a été évoquée plus haut dans notre réflexion²³⁵. La condamnation des personnes s'opposant à cette filiation divine survient très tôt dans l'histoire de notre conception mariale : dès le concile de Latran de 649 sont mis au ban de l'Eglise tous les contradicteurs de cette doctrine.

Si quelqu'un ne confesse pas, selon les saints Pères, en un sens propre et véritable, Mère de Dieu la sainte, toujours vierge et immaculée Marie, puisque c'est en un sens propre et véritable Dieu Verbe lui-même, engendré de Dieu le Père avant tous les siècles, qu'elle a, dans les derniers temps, conçu du Saint-Esprit sans semence et enfanté sans corruption, sa

²³⁴ Ib. idem, p.112-113.

²³⁵ Cf mémoire p.78.

virginité, demeurant inaltérable aussi après l'enfantement, qu'il soit condamné.²³⁶

La dénonciation des détracteurs potentiels est ferme et ne laisse place à aucune contestation, et ce dès 649. Pourquoi donc retrouvons-nous autant d'ouvrages sur ce qu'ils nomment controverse ? La bulle du pape Alexandre VII publiée en 1662 est l'une de ces prises de position et témoigne de l'investissement de la plus haute autorité catholique²³⁷. Si cette dernière se voit obligée de reprendre ce dogme, c'est qu'il est fortement remis en cause par les détracteurs de la religion catholique. Par ailleurs, Alexandre VII est connu pour avoir été un fervent défenseur de la religion dont il est le premier serviteur : il a ainsi combattu contre l'expansion du jansénisme²³⁸ mais également du protestantisme. Or, nous l'avons vu, la Vierge Marie constitue un point d'achoppement pour ces deux religions. Publier une bulle sur un sujet aussi brûlant que la virginité de la Vierge Marie n'est guère anodin : se faisant, on assure un point délicat de l'orthodoxie catholique tout en se positionnant par rapport à la pensée des réformés.

Si sept de nos sources proclament dès le titre leur implication dans le débat concernant la virginité de Marie, il n'en demeure pas moins que cette idée se retrouve au sein de tous nos livres. Tous évoquent cette ambivalence et la réutilisent afin d'illustrer deux des vertus principales de la Vierge, à savoir son amour maternel, exemple qui marque la plupart des gens, soit parce qu'ils ont leur propre mère chez eux, soit parce qu'elle peut justement palier l'absence d'une telle dévotion, tout comme sa virginité qui en fait une entité intacte, pure et digne de célébration :

[...] & il la choisit pour en faire la Mere de l'homme-Dieu. Mere incomparable ! qui ne le devoit être que d'un Dieu ; comme un Dieu ne pouvoit naître avec bien-séance, que d'une Vierge aussi pure & aussi

²³⁶ DS 503 dans MOSCHETTA (Jean-Marc), *JESUS, FILS DE JOSEH. Comment comprendre aujourd'hui la conception virginale de Jésus ?*, Paris, Editions l'Harmattan, 2002, p.235.

²³⁷ *Bulle de N. S. Pere le Pape Alexandre VII : Par laquelle il confirme les Constitutions & Decrets faits en faveur de l'opinion, qui assure que l'Ame de la Bien-heureuse Vierge Marie a été preservée du peché Originel en sa creation, & au moment qu'elle fut mise en son corps*, Alexandre VII, 1662, Lyon, chez Jacques Canier, BM Lyon.

²³⁸ Mouvance issue de la pensée de Jansénius déclarée hérétique dans la seconde moitié du XVII^e siècle compte tenu de ses positions sur la grâce. Celle-ci ne serait accordée qu'à de rares élus, par la naissance.

humble, que Marie ; qui par sa Sain-teté avoit fait de sa propre personne un Temple au-guste & tout propre à re-cevoir le Verbe divin.²³⁹

Enfin, nous pouvons constater que cette maternité de la Vierge Marie ne saurait être envisagée sans son époux Joseph. Ce dernier occupe une place certes minoritaire au sein de notre corpus mais sa présence ne saurait être oubliée. Il est intéressant de noter qu'au niveau premier d'appréhension des sources, à savoir les titres, Joseph est associé exclusivement à Marie qu'en tant qu'« époux », le définissant ainsi par les liens sacrés du mariage. Son culte étant en pleine expansion dans la seconde moitié du XVII^e siècle²⁴⁰, il n'est guère étonnant de retrouver sa présence dans notre corpus. En premier lieu, il permet d'introduire une référence masculine au sein de cette dévotion mariale exclusivement tournée vers une femme. Par ailleurs, l'association au sacrement du mariage permet de confirmer la légitimité de la Vierge en tant que mère. Marie prend un énorme risque en acceptant de porter le Christ : promise à Joseph mais non mariée²⁴¹, elle encoure la peine de la lapidation pour se retrouver enceinte avant l'union officielle. Joseph, nous raconte la Bible, a songé à répudier en secret sa fiancée, toutefois, la venue de l'Ange du Seigneur le fait changer d'avis²⁴². Ce faisant, Joseph pose un réel acte de foi : il accepte de contrevenir à la loi de son peuple en suivant la voie de l'Ange et par-là le chemin du Seigneur. La présence de Joseph au sein de notre corpus sert donc la dévotion mariale en ce sens puisqu'elle légitime sa maternité et introduit une figure masculine de référence, outre celle première du Christ, humaine et accessible pour tous ces fidèles qui posent un acte de foi en promouvant le culte de la virginité mariale.

²³⁹ *Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge*, ?, 1701, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon, p.9.

²⁴⁰ DOMPNIER (Bernard), « Les religieux et Saint Joseph dans la France de la première moitié du XVII^e siècle » dans DERWICH (Marek) (dir.) *Religieux, saints et dévotions. France et Pologne, XIII^e-XVIII^e siècles*, Cahiers du C.H.E.C., Combronde, Presses Université Blaise Pascal, 2003, p.58.

²⁴¹ Luc 1- 26 :27.

²⁴² Matthieu 1- 18 :25.

Une réelle divergence ?

Lorsque nous nous plongeons au cœur de nos sources et que nous ciblons de manière plus spécifique la place qu'occupe la Vierge Marie au sein des ouvrages de dévotion, nous sommes frappés par la grande similarité des arguments donnés dans chaque d'entre eux. Tous s'accordent à défendre ses vertus de douceur, d'obéissance, de protection... et les exposent afin d'exhorter leurs lecteurs à faire de même. L'exemple le plus frappant reste celui des livrets de confrérie : toutes leurs introductions rassemblent les mêmes idées de grandeur de l'association, d'exigence dans les devoirs...

Si cette ressemblance n'est guère étonnante compte tenu de la spécificité du culte marial, rompu à ces exposés, nous pouvons toutefois y voir une certaine évolution dans la façon dont ces idées sont présentées. Nous l'avons vu, la part des livres orientés vers la dévotion tels que les sermons ou la présentation des litanies, augmente dans la tranche chronologique de 1700 à 1750. On recherche plus à alimenter l'esprit en lui proposant des excursus sur la vie de la Vierge, cependant, cette évolution n'empêche pas une certaine redondance dans les exemples apportés.

Là où nous pouvons constater une divergence reste sans nul doute dans la manière dont les grandes fêtes de la Vierge sont abordées. Par exemple, si nous prenons l'Assomption célébrant la montée de Marie au ciel, nous aurons d'un côté le père Edme-Bernard Bourée qui proclame la grandeur de la Vierge sur tout l'Univers et par là assure le fidèle de la continuité des prières de Marie²⁴³ et de l'autre L'abbé Laurent Julliard qui privilégie avec ce même thème le lien nécessaire de dévotion du fidèle envers la Vierge²⁴⁴. Habités tous deux des discours théologiques, l'importance des ouvrages publiés en leur nom le démontre bien, ils partent d'une même conception de la Vierge Marie et l'agrémentent en fonction de leur spiritualité. Le changement est donc perceptible dans l'appropriation que se font les auteurs de ces dogmes concernant la Vierge. L'assimilation de toutes ces sources se situe quant à elle

²⁴³ *Sermons pour une Octave de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge*, P. Edme-Bernard Bourée, 1704, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon, p.243.

²⁴⁴ *Sermons sur les mystères de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et panégyrique et oraisons funèbres avec panégyriques choisis*, Laurent Juillard Du Jarry, 1710, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon, p.313.

au niveau du développement, tant les thèmes abordés sont semblables d'un ouvrage à l'autre.

C. UNE DIFFUSION PLUS MASSIVE

Les sermons, entre oral et écrit

Issu du terme latin « sermo, onis, m » ou conversation, entretien, discours, le mot sermon renvoie dans la religion catholique à une pratique institutionnalisée qui implique pour les ecclésiastiques de discourir devant un public sur un sujet moral ou bien théologique. Depuis l'époque carolingienne, celle-ci est obligatoire afin de pouvoir instruire les fidèles, peu rompus parfois à l'appréhension de sujets religieux complexes. Le sermon se distingue de l'homélie par son choix plus libre d'un passage de l'Écriture, développé dans un but pastoral. L'homélie quant à elle s'envisage davantage par rapport aux textes du jour issus de la Bible.

Nous l'avons évoqué plus haut, le sermon est une entité orale : l'orateur se positionne sur la place publique ou bien en chaire lorsque le sermon est déclamé pendant la messe. La foule alors présente recueille de manière plus ou moins attentive les idées qui y sont exposées afin de les assimiler et de nourrir sa foi personnelle. Si cet exercice est de nature orale, quel intérêt recueille-t-on à le poser par écrit ? Tout d'abord, précisons que tous nos ouvrages ayant pour titres *Sermons...* ne renvoient pas obligatoirement à la catégorie que nous nous attachons à décrire ici. Certains ont été très clairement composés dans un but éditorial : s'ils peuvent avoir une base orale, leur remaniement a été envisagé afin de les publier. On profite alors de la tribune exceptionnelle qu'offre le livre pour exposer ses idées plus longuement et exhaustivement. On résume son propos en l'introduisant avec un plan synthétisé afin que l'on puisse y revenir en cas de besoin²⁴⁵. Car l'accès à l'écrit offre cette opportunité rare au niveau éducatif : le fidèle peut revenir selon son propre désir sur un passage afin de

²⁴⁵ Cf *Sermons pour une Octave de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge*, P. Edme-Bernard Bourée, 1704, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon.

l'adapter à sa prière ou tout simplement de le comprendre en prenant le temps de l'assimiler.

Les sermons d'origine orale ne transigent pas sur cet attrait de l'écrit et savent également l'exploiter. Guillaume Raynaud est l'exemple le plus probant de cette mise sur papier des idées au préalable exposées à l'oral. L'extrait ci-dessous peut s'apparenter à une justification théorique d'édition de l'ouvrage par l'auteur, qui se dédouane quelque peu d'une potentielle vanité que l'on peut avoir en publiant un livre. Toutefois, il n'en demeure pas moins révélateur de cette interaction entre l'oral et l'écrit :

Le second motif est, que plusieurs jeunes Religieux, & Ecclesiastiques (qui ont asseurement plus de Charité que de lumiere,) ayans donné quelque approbation à ma methode de prêcher, me demandent tous les jours quelques-vns de mes Sermons, que je ne puis leur refuser fans dé-plaisir, ny accorder sans beaucoup de peine, la plus part n'étans pas couchez sur le papier, comme ils les ont entendus en public²⁴⁶.

On cherche donc ici à édifier les fidèles, qu'ils soient laïcs ou religieux en leur proposant de posséder les sermons par écrit et ainsi de pouvoir les méditer. Lorsque nous nous intéressons au cœur de ces discours, nous réalisons qu'ils sont emprunts d'une pédagogie certaine. On présente les idées par un plan, on les résume afin que tous sachent à quoi s'attendre. Le cours du texte est également marqué par cette envie d'éduquer. Le père Bourdaloue, célèbre prédicateur et orateur fameux, conclut ainsi chacun de ses sermons sur les fêtes des saints par un *Ave Maria* :

J'ay besoin pour cela de toutes les lumieres du Ciel, & je les demande par l'intercession de Marie. *Ave Maria*.²⁴⁷

En introduisant ici un constant rappel à la mère de Dieu, le père Bourdaloue introduit une continuité dans la construction de ses discours. Il marque la fin d'une réflexion et la conclut par une prière, cœur de la religion catholique. Nous

²⁴⁶ *Le Livre du Verbe mis au jour dans la naissance de Marie, mère de Dieu, expliqué pendant l'Octave de sa Nativité, partagé en huit discours, prononcez par le R. P. F. Guillaume Raynaud... en l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon, l'année 1665, Guillaume Raynaud, 1668, Lyon, chez François Comba, BM Lyon., p.2-3.*

²⁴⁷ *Sermons du Pere Bourdalouë, de la Compagnie de Jesus, Pour les Festes des Saints, Et pour des Vestures & Professions Religieuses, Louis Bourdaloue, 1712, Lyon, chez Anisson et Posuel, BM Lyon, p.4.*

pouvons également supposer que cette invocation parle au fidèle de l'époque moderne : ce dernier connaît l'Ave Maria et peut le réciter avec le prédicateur.

Pour finir, nous ne pouvons négliger un aspect plus prosaïque quant à la publication massive de ces sermons. Tous les prêcheurs ne peuvent avoir la même renommée qu'un père Bourdaloue, ni les mêmes idées théologiques. Présenter les sermons par écrit, en fonction de l'année liturgique et plus encore ici compte tenu de la dévotion mariale, en fonction des fêtes de la Sainte Vierge, offre la possibilité à chacun de puiser les informations dont il manque, voire « emprunter » le sermon complet si jamais il venait à manquer. Guillaume Raynaud en est bien conscient :

[...] mais outre que ce n'est pas icy vn Ouvrage de reputation, & que les divers employs de la Predi-cation ; ou de l'Ecole ne m'ont pas permis d'y mettre la derniere main, je n'ay pas voulu tromper les espe-rances de ces Predicateurs commen-çant ; & je leur presente cette Octa-ve dans la même forme que je l'ay prêchée, plutôt pour les desabuser d'un sentiment qui m'est aussi in-commode, que favorable ; que pour leur fournir vn modele dans vn temps, où ils ont tant de grands hommes à imiter dans cet employ Evangelique.²⁴⁸

Si ce dernier ne se présente pas comme une référence, il n'en demeure pas moins que la pratique de mimétisme semble être monnaie courante et permet ainsi une diffusion plus grande des idées, certes déjà usitées, mais conformes à l'orthodoxie catholique.

L'auteur, entité anonyme ?

Une page de titre présente au début d'un ouvrage offre la possibilité à chacun d'appréhender le thème abordé par le livre, ainsi que son auteur lorsque ce dernier est nommé. Car nous constatons un effacement progressif de l'auteur derrière son institution : celui-ci n'écrit plus en son nom pour retirer les

²⁴⁸ *Le Livre du Verbe mis au jour dans la naissance de Marie, mère de Dieu, expliqué pendant l'Octave de sa Nativité, partagé en huit discours, prononcez par le R. P. F. Guillaume Raynaud... en l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon, l'année 1665*, Guillaume Raynaud, 1668, Lyon, chez François Comba, BM Lyon., p.3.

bénéfices d'une potentielle notoriété, mais bien pour valoriser sa tutelle ou amplifier la dévotion mariale.

Cette mise en avant de l'institution se démarque par-dessus tout dans le cadre des livres de confréries ou de congrégations dédiées à Marie. Ces dernières signent dans leur très grande majorité du nom de l'association et ne laissent paraître aucune trace de leur identité. Pour autant, le propos est souvent rédigé à la première personne. Ce faisant, l'auteur s'implique et même s'il est anonyme, fait paraître au lecteur qu'il n'est pas seul dans cette dévotion et qu'il reste un dévot de la Vierge tout comme lui. Ce souci de discrétion rend donc hommage à la confrérie ou à la congrégation mais également à la vertu de la Vierge qui a accepté de porter le Christ sauveur de l'Humanité dans la plus grande simplicité, allant même jusqu'à accoucher dans une étable²⁴⁹.

Nous constatons également la présence d'un degré supérieur dans la conception de l'anonymat que peuvent avoir nos auteurs. Ainsi, la page de titre de la *Deffence de la virginité perpétuelle [...]*²⁵⁰ porte la mention :

Par M. E. Le C. Ev. & P. de G.

Ce qui est le plus intéressant demeure le fait qu'une personne ait jugé bon de dévoiler le nom de l'auteur en l'inscrivant au-dessus des majuscules. Cet exercice est relativement répandu à la fin de l'époque moderne : on se plaît à retrouver la trace des ces anonymes. Il est intéressant de constater qu'il s'agit de la seule mention manuscrite présente sur le livre. L'auteur a ici été dévoilé, soit par goût de l'enquête, soit afin de redonner au livre son aura en précisant le lustre de l'auteur. Le fait de porter les initiales du compositeur intellectuel sur la page de titre peut permettre une certaine humilité puisque celui-ci reste inconnu dans la mesure où on ne s'y attarde pas, offrant par-là la possibilité toutefois d'être connu. Mais dans le cas présent de Camus, nous pouvons également relever un souci de discrétion par rapport à la controverse dont l'ouvrage fait preuve²⁵¹. Diverses raisons peuvent donc inciter un auteur à garder l'anonymat : offrir son livre à la dévotion mariale, faire rejaillir le succès

²⁴⁹ Luc 2-6:8.

²⁵⁰ *Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Ecriture, les conciles & les pères*, par M.E.L.C.E. & P.D.G., Etienne Le Camus, 1680, Lyon, chez Laurent Avein, BM Lyon.

²⁵¹ Cf mémoire p.78-81.

de l'œuvre sur l'institution à laquelle il appartient, ou bien protéger son identité pour des questions de société.

Cependant, cette tendance ne se vérifie pas pour l'ensemble de notre corpus : un nombre important de nos sources voient leur concepteur intellectuel connu. Cette mention peut être un gage de vente pour les imprimeurs qui profitent de leur renommée pour écouler les stocks, tout comme pour les auteurs eux-mêmes qui assurent leur présence sur le devant de la scène de la dévotion mariale.

Lyon et ailleurs

Pour finir, nous avons pu voir lors de notre première partie l'importance de la ville de Lyon dans l'organisation et le développement du marché du livre. Par son emplacement géographique, sa vitalité économique et sa relative indépendance politique, la cité rhodanienne permet aux acteurs du livre de survivre ou bien de prospérer. Plusieurs interconnexions se remarquent au sein de notre corpus : tout d'abord, lorsque l'on consulte la page de titre de 1732 de la version de l'œuvre de Jean Croiset imprimée chez Jean-Baptiste Coignard²⁵², nous apercevons une mention intéressante :

Imprimé à Lyon, & se vend A PARIS / Chez JEAN-BAPTISTE COIGNARD Fils ; Imprimeur du Roi, rue Saint Jacques, à la Bible d'or.

Le privilège originel de l'œuvre a été attribué à la veuve d'Antoine Boudet qui par la suite, s'étant mariée avec Jean-Baptiste Coignard II, le lui céda. C'est pourquoi nous retrouvons l'édition du livre de Jean Croiset en vente à Paris, ce dernier ayant son commerce rue Saint Jacques et étant en activité de 1687 à 1735²⁵³. La sphère de diffusion du livre n'est donc pas confinée uniquement à la ville rhodanienne et les interactions ne sont pas exclues.

Cette proportion aux échanges se vérifie tout au long de l'époque moderne. Toutefois, au sein de la période chronologique que nous avons choisi d'étudier,

²⁵² *La vie de Notre Seigneur Jesus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très Sainte Vierge Marie, mère de Dieu...*, Jean Croiset, 1732, Lyon, chez Jean-Baptiste Coignard fils, BMVR Rennes.

²⁵³ MELLOTT (Jean-Dominique), QUEVAL (Elisabeth) (dir.), MONAQUE (Antoine) (collab.), « Jean-Baptiste Coignard II » *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

nous remarquons une évolution de ces liens tissés entre Lyon et les autres villes du royaume, indépendamment de Paris qui, si elle n'en demeure pas moins la capitale, n'est pas l'unique centre livresque de France. Les titres publiés à Lyon se retrouvent imprimés dans d'autres cités, le texte ayant été suffisamment modifié afin de justifier une nouvelle édition ou bien l'imprimeur ayant déménagé, à l'instar de Claude Rigaud qui une fois monté à Paris reprend un gros succès de son atelier à savoir les sermons du père Bourdaloue²⁵⁴. Cette reprise et cette universalité des titres peuvent enfin s'expliquer par l'ouverture des livres consacrés à la dévotion mariale à un plus large public. Qui dit plus de lecteurs dit augmentation de la demande et donc des ouvrages à leur proposer. Pour y répondre, on réédite des titres qui ont fait la gloire des dévotions des années précédentes²⁵⁵. Le coût est moindre et le succès assuré, rien de tel pour un atelier d'imprimeur ou un libraire. A l'instar de l'universalité de l'amour de Marie pour tous les hommes, la production liée à sa dévotion s'étend et ne se limite plus seulement à la cité rhodanienne.

²⁵⁴ *Sermons du Pere Bourdalouë, de la Compagnie de Jesus, Pour les Festes des Saints, Et pour des Vestures & Professions Religieuses*, Louis Bourdaloue, 1712, Lyon, chez Anisson et Posuel, BM Lyon.

²⁵⁵ MARTIN (Philippe), *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003, p.116.

CONCLUSION

La production lyonnaise de livres imprimés ayant trait à la Vierge Marie est, comme nous avons pu le voir tout au long de notre développement, vive et relativement continue. La mère de Dieu constitue en effet un sujet privilégié pour quiconque désire interpeller le fidèle au plus profond de son cœur et de son âme : par sa position maternelle qui favorise une place d'intermédiaire entre Dieu et les hommes, Marie parle aux croyants et les invite à une confiance toujours plus grande placée dans le Seigneur.

Outre le sujet abordé par nos sources qui leur permet une grande diffusion, nous devons prendre en compte tout autant le contexte d'effervescence religieuse qui anime notre période chronologique. En effet, les années 1650-1750 sont marquées par la remise en question des dogmes catholiques qu'accompagne la montée puis l'installation de la religion réformée, sa composante genevoise ayant le plus d'impact sur Lyon compte tenu de la géographie des deux villes. Lorsque l'on perturbe le cours d'une croyance par l'arrivée de contestations, d'idées neuves qui peuvent séduire par leur nouveauté ainsi que par leur côté audacieux dans un monde où tout est régenté par la religion catholique, les esprits se mettent en ébullition et se font un devoir soit de s'opposer aux vieilles idées, soit de les remettre au goût du jour en proposant une littérature orientée, dirigée et aisée pour des fidèles plus ou moins cultivés. La plupart de nos ouvrages s'inscrivent dans cette démarche d'exposition d'idées catholiques particulièrement sensibles puisque la virginité de Marie, sa place dans le Ciel sont autant de sujets délicats pour des âmes humaines, et plus encore incitant à des débats parfois houleux.

Enfin, nous avons pu constater à la lecture d'un échantillon choisi de sources que les arguments exposés par les différents auteurs, qu'ils soient membres d'un ordre religieux ou bien porte-parole d'une confrérie, ne diffèrent pas fondamentalement. Le culte de la Vierge Marie obéit à des croyances semblables et seuls les modes de dévotion évoluent en fonction de l'histoire du lieu à l'instar de Lorette, ou bien selon la spiritualité de l'ordre. L'évolution a pu se remarquer au sein de notre corpus au niveau de la manière dont le

message était délivré, le public s'élargissant également en fonction de l'époque et de son degré d'alphabétisation.

Ce lien qui unit la ville de Lyon à la Vierge Marie ne s'est pas estompé par la suite. Le petit sanctuaire dédié à la mère de Dieu au début du XII^{ème} siècle sur la colline dominant la ville prend toujours plus d'ampleur, s'agrandissant sous l'impulsion de la confrérie érigée en ces lieux, à savoir la confrérie de Notre Dame de Fourvière dont le livret est présent au sein de notre corpus. Le XIX^{ème} siècle n'est pas en reste puisqu'en 1870, lorsque les Prusses menacent d'envahir la ville, ses habitants font le vœu d'ériger un monument somptueux à la gloire de la Vierge si cette dernière leur accordait sa protection divine. La ville ayant été épargnée, la basilique de Fourvière telle que nous la connaissons de nos jours est élevée en l'honneur de Marie, humble servante. La relation entre Marie et Lyon, qu'elle soit exposée sur des livres ou bien imprimée dans le paysage n'est donc pas démentie après l'époque moderne et ce, jusqu'à nos jours.

Sources

➤ Occurrence Sainte Vierge

Le Chasteau, ou Palais de la Vierge d'amour, contenant quarante chambres, qui désignent quarante vertus ou perfections de Nostre Dame. Exercice revelé de Dieu à Marie Tessonnier, native de Valence en Dauphiné. Recueilly & mis au net par le R. P. Louys de La Rivière, theologien, de l'Ordre des Minimes. Seconde partie, Marie de Valence, 1653, Lyon, chez Claude Prost, BM Lyon.

Les Saints devoirs des filles, des femmes et des vefves ou les idées de vertus de la Très sainte Vierge, S.N, 1658, Lyon, chez Simon Matheret, BM Lyon.

Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge, Nicolas de Dijon, 1687, Lyon, chez Jean-Baptiste et Nicolas Deville, BM Lyon.

Panégiriques sur les mystères de la Sainte Vierge, S.N, 1687, Lyon, chez Jean-Baptiste et Nicolas Deville, BM Lyon.

La Véritable dévotion envers la Sainte Vierge..., Antoine Boissieu, 1693, Lyon, chez Molin et Barbier, BM Lyon.

➤ Occurrence Vierge

La Vierge mouvante svr le Mont de Calvaire, Jean Puget de La Serre, 1654, Lyon, chez Antoine Baudrand, BM Lyon.

Sacra B. Mar. Virginis Deiparae Hymnodia... collecta noviter sic selecta studio, devotione Fr. Ioannis-Baptistae Grimaldi..., Jean-Baptiste Grimaldi, 1657, Lyon, chez Hugues Denoüally, BM Lyon.

Fides Caietana in controversia conceptionis B. Virginis Mariae, Ad libram veritatis appensa, et nulla inuenta, auctore R. P. Hippolyto Marraccio Lucensi, Congreg. Cler. Regul. Matris Dei, Hyppolyte Marracci, 1659, Lyon, chez Antoine Valançol, BM Lyon.

Bulle de N. S. Pere le Pape Alexandre VII : Par laquelle il confirme les Constitutions & Decrets faits en faveur de l'opinion, qui assure que l'Ame de la Bien-heureuse Vierge Marie a esté preservée du peché Originel en sa creation, & au moment qu'elle fut mise en son corps, Alexandre VII, 1662, Lyon, chez Jacques Canier, BM Lyon.

Edict du Roy contre les jureurs & blasphemateurs du S. nom de Dieu, de la Vierge & des Saints vérifiée en Parlement le 6 septembre 1666, S.N, 1667, Lyon, chez Michel Talebard, BM Lyon.

Considérations sur les dimanches et les fêtes des mystères et sur les fêtes de la Vierge et des saints, Jean Duvergier de Hauranne, 1688, chez Claude Rey, Lyon, BM Chambéry.

Tractatus panegyricus de sanctissima Maria domina nostra, in Debbora et Jahele, Veteris Testamenti heroissis, & celebratissimis feminis coelitus adumbrata. Ad caput 4. & 5. libri judicum. Additi sunt ad calcem Illustrationum Panegyricarum Sermones sex... Nunc primum in lucem prodit, Martin del Castillo, 1690, Lyon, sumptibus Petri Borde: Joan. et Petri Arnaud, BM Lyon.

Sermons sur les Mysteres de la Vierge, Odet Dalier, 1684, Lyon, chez Antoine Thomas, BM Lyon.

Méditations sur les litanies de la Sainte Vierge, S.N, 1701, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

Panegyriques des principaux saints dont l'Église célèbre la fête, préchez par le P. Edme-Bernard Bourée... On y a joint les principaux mystères de N. Seigneur et de la très-sainte Vierge, avec quelques vêtues et professions de religieuses..., P. Edme-Bernard Bourée, 1702, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon.

Heures à l'usage de la congrégation des grands artisans habitants de Lyon, érigée sur le tiltre de la Purification de la Sainte Vierge au Collège de la Sainte Trinité de la Compagnie de Jésus..., Congrégation des Grands Artisans Habitants de Lyon, 1702, Lyon, chez Sébastien Roux, BM Lyon.

Sermons sur tous les mystères de Notre Seigneur Jésus-Christ et de la Très-Sainte Vierge... composés par le P. Edme-Bernard Bourée..., P. Edme-Bernard Bourée, 1703, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon.

Sermons pour une Octave de l'Assomption de la Très-Sainte Vierge, P. Edme-Bernard Bourée, 1704, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Lyon.

Sermons sur les mystères de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et panégyrique et oraisons funèbres avec panégyriques choisis, Laurent Juillard Du Jarry, 1710, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

Reglemens pour les Dames de la Congregation établie à Marseille sous le titre de la Purification de la très-Sainte Vierge, S.N, 1710, Lyon, chez André Molin, BM Lyon.

Sermons sur les principaux mystères de N.S et de la Sainte Vièrge, P. Claude Lion, 1713, Lyon, chez Jean Certe, BM Lyon.

Heures à l'usage des Messieurs de la Congrégation du sacré Mariage de la Sainte-Vierge avec S. Joseph, en Belle-cour..., S.N, 1716, Lyon, chez André Molin, BM Lyon.

Actions chrétiennes, ou discours de morale sur le renouvellement de l'homme par l'incarnation du Verbe. Pour le saint tems de l'Avent..., P. Simon de La Vierge, 1718, Lyon, chez Antoine Boudet, BM Lyon.

Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge, avec le panegyrique de saint Joseph son epoux. Prechés par le reverend pere Chrysostome de Monistrol, Chrysostome de Monistrol, 1733, Lyon, chez Marcellin Duplain, BM Lyon.

Pseautier de la Sainte Vierge, composé par s. Bonaventure, Saint Bonaventure, 1736, Lyon, chez les Freres Bruyset, BM Lyon.

*Meditations sur les Verités Chrétiennes et Ecclesiastiques: Tirées des Epîtres & Evangiles qui se lisent à la Sainte Messe tous les jours & principales Fêtes de l'Année. Pour se disposer à la célébrer, ou à communier dignement, connoître les devoirs du Sacerdoce, & se mettre en état de faire des instructions utiles aux Ecclesiastiques & au Peuple / Par M*** Prêtre, Curé du Diocèse de Saint Claude. Tome premier, Joseph Chevassu, 1745, Lyon, chez les Frères Deville, BM Lyon.*

Meditations sur la Passion de Nôtre-Seigneur Jesus-Christ, pour chaque jour du mois, en forme d'Elévation; imprimées par l'ordre de Monseig. l'Archeveque de Lyon, S.N, 1749, Lyon, chez Mathieu Chavance, BM Lyon.

➤ Occurrence Vierge Marie

Methode admirable pour aymer, servir et honorer la glorieuse Vierge Marie nostre advocate... traduite de l'italien du R. P. Alexis de Salo... par un relig. du mesme ordre, Alexis de Salo, 1654, Lyon, chez Horace Huguetan, BM Bourg-en-Bresse.

Confirmation de l'ancienne Confrairie erigée en l'eglise Collegiale et Parroissiale de Saint Nisier de Lyon, à l'Autel de la Sainte Vierge, sous le Titre de Nôtre Dame de Grace..., Confrérie de Notre-Dame de Grâce, 1661, Lyon, chez Antoine Beaujollin, BM Lyon.

Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge, en l'eglise de Notre-Dame et S. Thomas de Fourvière de Lyon, Confrérie de la Sainte Vierge, 1682, Lyon, chez Hugues Denouailly, BM Lyon.

Annales des Congregations de la Glorieuse Vierge Marie : Tirées des Annales de la Compagnie de Iesus, Par un Pere de la mesme compagnie Et tournées du latin, pr un confrere d'icelles,..., S.N, 1682, Lyon, chez Jonas Gautherin, BM Bourg-en-Bresse.

L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour dire ès compagnie des Séculiers penitents, tant de l'un que de l'autre sexe du Royaume de France et provinces voisines... Offices de la semaine Sainte et de toute l'année, etc., S.N, 1684, Lyon, chez Pierre Bailly, BM Grenoble.

L'Office de la glorieuse Vierge Marie, pour dire ès compagnie des séculiers pénitents, tant de l'un que de l'autre sexe... Dédié à tous les confrères, Confrérie, 1687, Lyon, chez Jean Baptiste Barbier, BM Grenoble.

Pratique de devotion et des vertus chrestiennes, suivant les regles des congregations de Nostre Dame..., Congrégation Notre Dame, 1689, Lyon, chez Jean Baptiste De Ville, BM Lyon.

La Devotion ou la Confrerie Établie depuis plusieurs Siècles dans l'Église Parroissiale de la Plattiere de Lyon, à l'honneur de Nôtre- Dame de Lorette, S.N, 1701, Lyon, chez Laurent Langlois, BM Lyon.

Le petit office de la vierge Marie, S.N, 1702, Lyon, chez Jean Molin, BM Lyon.

Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par

un pere de la Compagnie de Jesus, Jean Croiset, 1711, Lyon, chez André Molin, BM Lyon.

Instruction pour les associez du Culte perpetuel de la Sainte Vierge..., S.N, 1718, chez Louis Bruyset, Lyon, BM Lyon.

La vie de Notre-Seigneur Jésus-Christ, tirée des quatres évangélistes, et celle de la très sainte Vierge Marie, mère de Dieu, entremêlées de notes historiques et de courtes réflexions morales. Par le R. P. Jean Croiset, Jean Croiset, 1723, Lyon, chez la veuve d'Antoine Boudet, BM Lyon.

Statuts, et Reglemens que doivent observer les Confreres de la Royale & devote Compagnie des Penitens Blancs de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, Agregée à la grande Archiconfrerie de Nôtre Dame du Confalon de Rome l'année 1578. sous le Pontificat de N.S. Pere le Pape Gregoire XIII. Et confirmée par sa Bulle du 25. May 1583. Ensemble le [sic] devoirs des Officiers & d'un Abregé Historique de cette Compagnie depuis son institution en cette Ville par Saint Bonaventure l'année 1274, Confrérie des pénitents du Confalon, 1730, Lyon, Aux depens de la Royale Compagnie des Penitens de Nôtre Dame du Confalon de Lyon, BM Lyon.

La vie de Nôtre Seigneur Jesus-Christ, tirée des quatre évangélistes, et celle de la très Sainte Vierge Marie, mère de Dieu..., Jean Croiset, 1732, Lyon, chez Jean-Baptiste Coignard fils, BMVR Rennes.

Mandement de Monseigneur l'Archevêque Qui ordonne que pour Renouveler le Solemnel de Louïs XIII. on fasse une Procession Generale le Jour de l'Assomption de la très-sainte Vierge, Charles-François de Chateauneuf de Rochebonne, 1738, Lyon, chez Pierre Valfray, BM Lyon.

L'Office de la Glorieuse Vierge Marie, pour dire aux Compagnies des Penitens sous le titre de Notre Dame du Confalon. Reduit selon la reformation ordonnée par le Pape Pie V, confirmée par N. S. P. le Pape Gregoire XIII. Clement VIII. Urbain VIII. & Clement. XI. Avec les Offices de la Semaine Sainte, & de toute d'année ; l'Ordre qu'on doit observer à ladite Compagnie, les Statuts, Pardons & Indulgences. Et une Table des Matieres. dédié a tous les Confreres., S.N, 1740, Lyon, chez Antoine Besson, BM Valence.

Recueil des pièces justificatives pour l'érection de la Confrérie de la Ste Vierge, dans l'Eglise de Notre Dame de Fourvières, de la Ville de Lyon avec les Réglemens pour la Confrérie, & l'homologation des Seigneurs Archevêques, Confrérie Notre-Dame de Fourvière, 1753, Lyon, chez Pierre Valfray , BM Lyon.

➤ Occurrence Mère de Dieu

Les attributs de la Mère de Dieu, par le R. P. Jean Vignier, Jean Vignier, 1650, Lyon, chez Hiersome de la Garde, BM Lyon.

Maria effigies revelatioque Trinitatis & attributorum Dei, José de la Cerda, 1651, Lyon, chez Laurent Anisson, BM Lyon.

Paulin et Alexis, deux illustres amants de la mère de Dieu, Paul de Barry, 1656, Lyon, chez Philippe Borde, L. Arnaud et Claude Rigaud, BM Lyon.

La Science de l'ame consacrée à l'honneur de la Vierge Mère de Dieu, Jacques Lambert, 1666, Lyon, chez François Comba, BM Grenoble.

L'eschelle de paradis, très utile à un chacun, pour au partir de ce monde escheller les cieus. Dediée à la mere de Dieu..., François Arnoulx, 1670, Lyon, chez Pierre Bailly et Benoist Bailly, BM Lyon.

Le paradis ouvert à Philagie, par cent dévotions à la mère de Dieu, aisées à pratiquer aux jours de ses festes et octaves..., Paul de Barry, 1671, Lyon, chez Antoine Cellier, BM Lyon.

Deffence de la virginité perpétuelle de la mère de Dieu, selon l'Ecriture, les conciles & les pères, par M.E.L.C.E. & P.D.G., Etienne Le Camus, 1680, Lyon, chez Laurent Avein, BM Lyon.

Petit breviaire des amans de Marie glorieuse Mere de Dieu..., S.N, 1683, Lyon, Aux dépens de l'Autheur, BM Lyon.

Le Chrétien prédestiné par la dévotion à Marie, mère de Dieu, divisé en trois parties par le R. P. Antoine Boissieu..., Antoine Boissieu, 1686, Lyon, chez Antoine et Horace Molin, BM Lyon.

Conferences theologiques et morales par demandes et réponses, sur les commandemens de Dieu et de l'Eglise, et sur les sacremens, avec des résolutions de cas de conscience sur chaque matière. A l'usage des missionnaires & de ceux qui s'emploient à la conduite des ames. Par le Pere Daniel de Paris... Seconde edition, revüe, augmentée, & corrigée avec beaucoup de soin. Tome second, Daniel de Paris, 1746, Lyon, chez la veuve Delaroche, & fils. Les freres Duplain, Paris Sorbonne.

L'Excellence de la pratique de la dévotion à la sainte Vierge avec les textes choisis des saints Pères, qui montrent la tradition de tous les siècles sur la dévotion à la Mère de Dieu. les différens offices de l'Eglise à son honneur et autres prières, P. Joseph de Galliffet, 1750, Lyon, chez Aimé Delaroche, BM Angers.

➤ Occurrence Marie

Mariae Matri Opt. Max. Pro acceptis a Deo, in sacra & illibata Conceptione Beneficiis, votiva gratulatio, Jean Gabiot, 1651, chez Guillaume Barbier, Lyon, BM Lyon.

Dissertationes et adnotationes de Maria Immaculate concepta, in libros quinque digestae..., Juan Antonio Velazquez, 1653, chez Laurent Anisson, Lyon, BM Lyon.

La Devotion a S. Ioseph, le plus aymé et le plus aymable de tous les Saints, après Iésus, & Marie : Avec l'assistance miraculeuse qu'il rend à ses devots, & à ceux qui le réclament, Paul de Barry, 1654, Lyon, chez Philippe Borde, Arnaud, et Claude Rigaud, BM Lyon.

Les Saints époux Marie et Joseph offerts en modèle à tous les époux..., S.N, 1656, Lyon, chez Simon Matheret, BM Lyon.

L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette, establys à Lyon, avec les offices de la Sepmaine Sainte les commémorations des dimanches, des saints..., Pénitents pèlerins de N. D. de Lorette , 1659, Lyon, chez Laurens Metton, BM Lyon.

La Manière de donner l'habit aux sœurs de la Visitation de Sainte Marie, Jeanne de Chantal, 1666, Lyon, chez Charles Mathevet, BM Lyon.

Les epistres spirituelles, de la Mère Jeanne-Françoise Frémiot, baronne de Chantal, fondatrice et premiere superieure de l'Ordre de la Visitation de Sainte Marie. Seconde edition fidellement recueillie par les religieuses du premier monastere d'Annessy, Andre de Saint-Nicolas, 1666, Lyon, chez Daniel Gayet, BM Lyon.

Antiquité, privileges, et devoirs du Tiers Ordre de la B. Vierge Marie du Mont-Carmel,... Par Fr. André de S. Nicolas,..., Visitation de Bellecour de Lyon, 1666, Lyon, chez Charles Mathevet, BM Lyon.

Maria sicut aurora consurgens, sive Tractatus de B. Mariae..., Philippe de La Très Sainte Trinité, 1667, Lyon, chez Antoine Julliéron, BN Paris.

Elogia Dei et Deiparae Virginis Mariae, Pierre Labbé, 1667, Lyon, chez Alexandre Fumeux, BN Paris.

Le Livre du Verbe mis au jour dans la naissance de Marie, mère de Dieu, expliqué pendant l'Octave de sa Nativité, partagé en huit discours, prononcez par le R. P. F. Guillaume Raynaud... en l'église de Notre-Dame de la Platière de Lyon, l'année 1665, Guillaume Raynaud, 1668, Lyon, chez François Comba, BM Lyon.

L'Office de la glorieuse Vierge Marie, a l'usage des Confreres de la Royale Compagnie des Penitens de Nôtre Dame du Confalon, erigée dans la Ville de Lyon..., Confrérie des Pénitents du Confalon, 1674, Lyon, chez Les Freres Bailly, BM Lyon.

Prières et offices des congrégations de la Glorieuse Vierge Marie. Erigées dans les Collèges et Maisons de la Compagnie d'Jesus, Compagnie de Jésus, 1677, Lyon, chez Les Freres Bailly, BM Lyon.

La maison de la Sainte Vierge... enlevée de Nazareth par les anges et... portée à Lorete. Sa vérité, sa sainteté et ses graces expliquées... Par le P. Chérubin de Sainte Marie Ruppé, Chérubin de Sainte Marie Ruppé, 1680, Lyon, chez Jean Certe, BM Lyon.

Processionnaire [sic] des penitens de l'Anonciation [sic] de la Tres-Sainte Vierge Marie, et de Saint Charles Borromée, erigez par l'autorité de Monseigneur l'Archevêque de Lyon, en l'année 1688, Confrérie des Pénitents de L'Annonciation, 1688, Lyon, chez Andre Roux, BM Lyon.

Sermons du Pere Bourdalouë, de la Compagnie de Jesus, Pour les Festes des Saints, Et pour des Vestures & Professions Religieuses, Louis Bourdaloue, 1712, Lyon, chez Anisson et Posuel, BM Lyon.

➤ Occurrence Notre-Dame

La Provision spirituelle en méditation pour tous les samedis de l'année sur les plus beaux éloges de Nostre Dame, Paul de Barry, 1652, Lyon, chez Antoine Cellier, BM Lyon.

Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Goult en Provence..., Michel du Saint Esprit, 1666, Lyon, chez Jean Grégoire, BN Paris.

Association en faveur des ames du Purgatoire établie sous le titre de Notre-Dame de prompt secours, François Froment, 1683, Lyon, chez Thomas Amaulry, ?.

La Devotion ou la Confrerie Établie depuis plusieurs Siècles dans l'Église Parroissiale de la Plattiere de Lyon, à l'honneur de Nôtre- Dame de Lorette, S.N, 1736, Lyon, chez Claude Journet, BM Lyon.

➤ Occurrence Sainte Famille

Institution de la famille du Saint Enfant Jésus, S.N, 1669, Lyon, chez Pierre Compagnon et Robert Taillandier, BM Lyon.

Institution de la famille du Saint Enfant Jésus et le petit office en latin et en françois avec des méditations. Nouvelle edition reveuë & corrigée par un Prêtre de l'Oratoire, S.N, 1685, Lyon, chez Léonard Plaignard, BM Grenoble.

➤ Occurrence Rosaire

Cantique spirituel à la louange de Notre Dame sur les quinze mysteres du St Rosaire, S.N, S.D, Lyon, chez Jacques Potard, BM Grenoble.

Bibliographie

➤ Instruments de recherche bibliographique

MERLAND Marie-Anne (dir.), PARGUEZ Guy (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle, t.22, Lyon, troisième partie : Carret-Durelle*, Baden-Baden ; Bouxwiller, Éd. Valentin Koerner, coll. Bibliotheca Bibliographica Aureliana, n°157, 1997.

MERLAND Marie-Anne (dir.), PARGUEZ Guy (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle, t.25, Lyon, quatrième partie : Fabre - Julliéron*, Baden-Baden ; Bouxwiller, Éd. Valentin Koerner, coll. Bibliotheca Bibliographica Aureliana n°181, 2000.

MERLAND Marie-Anne (dir.), PARGUEZ Guy (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle t.26, Lyon, cinquième partie : Justet – Pieldouce*, Baden-Baden ; Bouxwiller, Éd. Valentin Koerner, coll. Bibliotheca Bibliographica Aureliana n°203, 2004.

MERLAND Marie-Anne (dir.), PARGUEZ Guy (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle, t.28, Lyon, sixième partie : Pillehotte-Rigaud*, Baden-Baden ; Bouxwiller, Éd. Valentin Koerner, coll. Bibliotheca Bibliographica Aureliana n°214, 2007.

MERLAND Marie-Anne (dir.), PARGUEZ Guy (collab.), *Répertoire bibliographique des livres imprimés en France au XVIIe siècle, t.29, Lyon, septième partie : Rivière-Zetzner*, Baden-Baden ; Bouxwiller, Éd. Valentin Koerner, coll. Bibliotheca Bibliographica Aureliana, n°226, 2010.

MELLOT Jean-Dominique, QUEVAL Elisabeth (dir.), MONAQUE Antoine (collab.), *Répertoire d'imprimeurs libraires (vers 1500 - vers 1810)*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 2004.

➤ Outils de travail

BELY, Lucien, *La France moderne 1498-1789*, Paris, PUF, 2006.

Catéchisme de l'Eglise catholique, Paris, Editions du Cerf, 1998.

CHAUNU, Pierre, *Le temps des réformes. Histoire religieuse et système de civilisation. La crise de la chrétienté. L'éclatement (1250-1550)*, Paris, Sedes, 1975.

COLLOMBET, François-Zénon, *Etudes sur les historiens du Lyonnais*, Lyon, Sauvignat et Cie, 1839.

Dictionnaire des papes, Paris, Flammarion, 2013.

GAUVARD, Claude, *Dictionnaire du Moyen Age*, Paris, PUF, 2002.

HELVETIUS, Anne-Marie, MATZ, Jean-Michel, *Eglise et société au Moyen Age, Vème-XVème siècle*, Paris, Hachette Supérieur, 2008.

LE GOFF, Jacques, *Un Moyen Age en images*, Paris, Hazan, 2007.

LEBRUN, François, *Etre chrétien en France. 2, Sous l'Ancien Régime, 1516-1790*, Paris, Seuil, 1997.

LIGNEREUX, Yann, *Lyon et le roi : de la bonne ville à l'absolutisme municipal, 1594-1654*, Seyssel, Editions Champ Vallon, 2003.

PIETRI, Luce, VAUCHEZ, André, VENARD, Marc (dir.), *Les Eglises d'Orient et d'Occident (432-610) : Histoire du Christianisme*, vol.3, Paris, Fleurus, 1998.

➤ Le livre

AUDIN, Marius, VIAL, Eugène, *Dictionnaire des artistes et ouvriers d'arts du Lyonnais*, Lyon, les Éditions provinciales, 1992, réed. Paris, 1919.

BIRN, Raymond, *La censure royale des livres dans la France des Lumières*, Paris, Odile Jacob, 2007.

BURY, Emmanuel, « Livres de spiritualité traduits de l'espagnol » dans CHARON, Annie, DIU Isabelle (dir.), *La mise en page du livre religieux, XIIIe-XXe siècle: actes de la journée d'étude de l'Institut d'histoire du livre organisée par l'École nationale des chartes, Paris, 13 décembre 2001*, vol.13, Genève, Droz, 2004.

CHARTIER, Roger, *Lectures et lecteurs dans la France d'Ancien Régime*, Paris, Éditions du Seuil, 1987.

CHARTIER, Roger, « Nouvelles études lyonnaises », dans *Histoire et civilisation du livre*, vol. 2, Genève, Librairie Droz, 1969.

CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean, (dir.), *Histoire de l'édition française, t.1 : Le livre conquérant du Moyen-Age au milieu du XVII^e siècle*, [Paris], Éd. Promodis, 1982.

CHRISTIN, Anne-Marie, (dir.), *Histoire de l'écriture, De l'Idéogramme au multimédia*, Paris, Flammarion, 2001.

MARTIN, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1701*, vol.1, Genève, Librairie Droz, 1999.

MARTIN, Henri-Jean, *Livre, pouvoirs et société à Paris au XVII^e siècle, 1598-1701*, vol.2, Genève, Librairie Droz, 1999.

MARTIN, Philippe, « L'auteur de piété est-il un anonyme ? » dans *La croix et la bannière. L'écrivain catholique en francophonie XVIIe-XXe siècles, actes du colloque de Bruxelles, 12-14 octobre 2006*, Bruxelles, Editions de l'Université de Bruxelles, 2007.

MELLOT, Jean-Dominique, *Le régime des privilèges et permissions d'imprimer à Rouen au XVII^e siècle*, Paris, Bibliothèque de l'école des chartes, tome 142, 1984.

MELLOT, Jean-Dominique, « Pour une géographie des métiers du livre. Réflexions sur l'évolution du cas lyonnais » dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, vol.2, Genève, Librairie Droz, 2006.

MINOIS, Georges, *Censure et culture sous l'Ancien Régime*, Paris, Fayard, 1995.

VARRY, Dominique, "Round about the Rue Mercière : The 18th century Lyon Bookfolk", communication au congrès de la Society for the History of Authorship Reading and Publishing, Magdalene College, Cambridge, 3-8 juillet 1997, consultable sur <http://dominique-varry.enssib.fr/Round%20about>.

VARRY, Dominique (dir.), « Lyon et les livres », dans *Histoire et civilisation du livre*, Revue internationale, Genève, Librairie Droz, n°2, 2006.

VINGTRINIER, Aimé, *Histoire de l'imprimerie à Lyon de l'origine jusqu'à nos jours*, Lyon, Adrien Storck, 1894.

➤ Histoire religieuse

BAUDOIN, Jacques, *Grand livre des saints : culte et iconographie en Occident*, Nonette, Créer, 2006.

BUJANDA (DE), Jesus Martinez (dir.), « Index de l'Université de Paris, 1544, 1545, 1547, 1549, 1551, 1556 » dans *Index des livres interdits*, vol.1, Genève, Librairie Droz, 1985.

BERGIN, Joseph, *Church, society and religious change in France : 1580-1730*, New Haven, Londres, 2009.

BERTHOD, Bernard, COMBY, Jean, *Histoire de l'Église de Lyon*, Lyon, La Taillanderie, 2007.

CHATELLIER, Louis, *L'Europe des dévots*, Paris, Flammarion, 1987.

CHATELLIER, Louis, « Les Jésuites et les peuples des villes et des campagnes au XVIIIème siècle : formation ou échange » dans NANNI, Stefania (dir.), *Devozioni e pietà popolare fra Seicento e Settecento : il ruolo delle congregazioni e degli ordini religiosi*, n°2, Rome, 1994.

DELUMEAU, Jean, *Rassurer et Protéger. Le sentiment de sécurité dans l'Occident d'autrefois*, Paris, Fayard, 1989.

DESMETTE, Philippe (collab.), *Les confréries religieuses et la norme, XIIème-début XIXème*, Bruxelles, Facultés universitaires de St Louis, 2003.

DOMPNIER, Bernard, VISMARA, Paola, *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi XV°-début XIX° siècle)*, Rome, Ecole française de Rome, 2008.

DOMPNIER, Bernard, « Les religieux et Saint Joseph dans la France de la première moitié du XVIIème siècle » dans DERWICH, Marek (dir.) *Religieux, saints et dévotions. France et Pologne, XIIIème-XVIIIème siècles*, Cahiers du C.H.E.C., Combronde, Presses Université Blaise Pascal, 2003.

DONNELLY, John, *Confraternities and Catholic Reform in Italy, France, and Spain*, Kirksville, Truman State Univ Press, 2010.

FEDOU, René, « Le diocèse de Lyon » dans *Histoire des diocèses de France*, Paris, Editions Beauchesne, 1983.

FISQUET, Honoré, *La France pontificale (Gallia christiana), histoire chronologique et biographique des archevêques et évêques de tous les diocèses de France depuis l'établissement du christianisme jusqu'à nos jours, divisée en 17 provinces ecclésiastiques. Tome 12.* Paris, E. Repos (éd.), 1867.

FROESCHLE-CHOPARD, Marie-Hélène, *Dieu pour tous et Dieu pour soi: Histoire des confréries et de leurs images à l'époque moderne*, Paris, l'Harmattan, 2007

GUILLOT, Pierre, *Les jésuites et la musique: le Collège de la Trinité à Lyon, 1565-1762*, Liège, Mardaga, 1991.

GUTTON, Jean-Pierre, *Dévots et société au XVIIe siècle : Construire le ciel sur la terre*, Paris, Belin, 2004.

GUTTON, Anne-Marie, *Confréries et dévotion sous l'Ancien régime : Lyonnais, Forez, Beaujolais*, Lyon, Editions Lyonnaises d'Art et d'Histoire, 1993.

HIGMAN, Francis, « Le levain de l'Evangile », dans CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830*, [Paris], Fayard, 1990.

HIGMAN, Francis, *Lire et découvrir : la circulation des idées au temps de la Réforme*, Genève, Librairie Droz, 1998.

HOFFMAN, Philip, *Church and community in the diocese of Lyon, 1500-1789*, Yale University Press, 1984.

JANSSEN, Petrus Wilhelmus, « Les origines de la réforme des Carmes au XVIIème siècle », dans *Archives internationales d'histoire des idées*, vol.4, La Haye, Springer, 1963.

MARTIN, Philippe, *Une religion des livres (1640-1850)*, Paris, Éditions du Cerf, 2003.

MENARD, Michèle, *Une histoire des mentalités religieuses aux XVIIe et XVIIIe siècles*, Paris, Beauchesne, 1980.

PALLIER, Denis, « Les réponses catholiques » dans CHARTIER, Roger, MARTIN, Henri-Jean (dir.), *Histoire de l'édition française, t.2 : Le livre triomphant 1660-1830*, Paris, Fayard, 1990.

PICOT, Joseph, *Les jésuites à Lyon de 1604 à 1762 : le Collège de la très sainte Trinité*, Lyon, Aux arts, 1995.

ROBERT, Philippe, *L'abécédaire du chant liturgique*, Saint Maurice, Editions Saint Augustin, 2001.

SIMIZ, Stefano, « Les confréries face à l'indulgence » dans DOMPNIER, Bernard, VISMARA, Paola, *Confréries et dévotions dans la catholicité moderne (mi XV°-début XIX° siècle)*, Rome, Ecole française de Rome, 2008.

TALLON, Alain, *Le concile de Trente*, Paris, Editions du Cerf, 2000.

➤ La dévotion à Marie

BETHOUART, Bruno, LOTTIN, Alain, *La dévotion mariale de l'an 1000 à nos jours : actes du colloque tenu au Musée de Boulogne-sur-mer, 22-24 mai 2003 / organisé par l'Université du littoral-Côte d'Opale : études réunies par Bruno Béthouart et Alain Lottin*, Arras, Artois Presses Université, 2005.

DESRUES, Clémence, *Soumettre sa vie à la Vierge, étude de trois livrets de confrérie*, Mémoire d'étude Master CEI, Lyon, 2013.

DU MANOIR, Hubert, *Maria : études sur la Sainte Vierge*, vol.5, Paris, Editions Beauchesne, 1958.

HAMON, André Jean Marie, *Notre-Dame de France ou histoire du culte de la Sainte Vierge en France depuis l'origine du christianisme jusqu'à nos jours*, sixième volume, Paris, Plon, 1866.

MOLIEN, Auguste, *La liturgie des saints. La Vierge Marie et saint Joseph*, Avignon, Aubanel (éd.), 1935.

LEPLAY, Michel, *Le protestantisme et Marie, une belle éclaircie*, Genève, Labor et Fides, 2000.

ROLLET, B.A, *Origine du culte de Marie à Lyon et notices historiques sur la Cité lyonnaise, la chapelle et la colline de Fourvières*, Paris, Guyot (éd.), 1852.

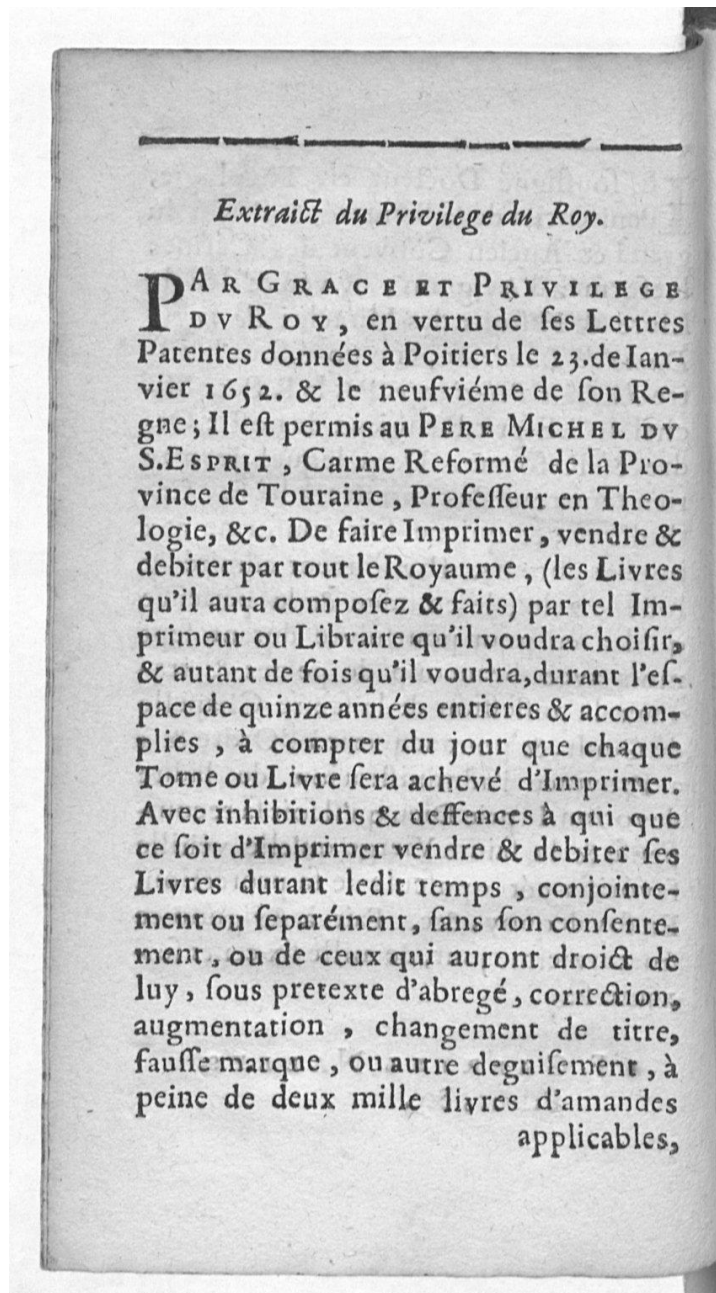
VENARD, Marc (dir.), *Sacralité, culture et dévotion : bouquet offert à Marie-Hélène Froeschlé-Chopard*, Marseille, La Thune 2005.

Table des annexes

ANNEXE 1 : PRIVILEGE 1666.....	136
ANNEXE 2 : PRIVILEGE 1729.....	138
ANNEXE 3 : NOTES MARGINALES.....	141
ANNEXE 4 : CORRESPONDANCE LATIN / FRANÇAIS	142
ANNEXE 5 : MARIE COMME REPERE	143
ANNEXE 6 : VIERGE A L'ENFANT 1656	144
ANNEXE 7 : VIERGE A L'ENFANT 1666	145
ANNEXE 8 : VIERGE A L'ENFANT 1729	146
ANNEXE 9 : TABLE DES MATIERES	147
ANNEXE 10 : NOTES MANUSCRITES	148
ANNEXE 11 : EXEMPLE-TYPE FICHE CORPUS.....	150

ANNEXE 1

Extrait du privilège du roi pour le *Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Gault en Provence*, Michel du Saint Esprit, 1666, chez Jean Grégoire, conservé à la Bibliothèque Nationale.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

applicables , &c. & confiscation des
exemplaires contrefaits, & de tous dé-
pens, dommages, & interets, &c. Vou-
lans aussi qu'en mettant à la fin ou au
commencement de chacun de ses Livres
vn extraict des Lettres Royales , elles
soient tenuës deuëment signifiées, & que
foy y soit adjoûtée, &c. Nonobstant op-
positions, ou appellations quelconques
& lettres à ce contraires , lesquels ne
pourront nuire ny prejudicier , & aus-
quelles le Roy déroge desirant que cel-
les-cy ayent leur plein , & entier effect:
signées le jour & an que dessus par le
Roy en son Conseil.

LE B R V N.

I'Ay permis au sieur JEAN GREGOIRE,
d'Imprimer le *S. Pelerinage de N. Dame
de Lumieres*, pour vne fois seulement :
& d'en tirer & remettre le nombre d'E-
xemplaires dont nous avons conuenu
par ensemble, le 29. Ianvier 1666.

E. MICHEL DV SAINT ESPRIT
R. C. R.

Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ANNEXE 2

Privilège intégral des Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie, Jean Croiset, 1729, chez les Freres Bruyset, conservé à la BM de Lyon.

me un Pensionnaire raisonnable , l'autre un Pensionnaire poli & honnête , & la troisième un Pensionnaire Chrétien & aspirant à une bienheureuse éternité ; c'est tout ce que peut desirer un Pere de famille homme de bien ; & on est persuadé que quand il aura pris lecture de ces Reglemens , il confiera volontiers & avec plaisir la conduite de son enfant à un Principal surveillant , à des Maîtres habiles , à des Préfets appliquez ; *Quorum lex lux , via vita & increpatio disciplina* C'est le témoignage que je rends à la vérité , à Monseigneur le Chancelier , & au public. A Lyon ce 4. Decembre 1710.

DE COHADE.

PRIVILEGE GENERAL.

LOUIS par la grace de Dieu , Roi de France & de Navarre ; A nos amez & feaux Conseillers les Gens tenans nos Cours de Parlement, Maîtres des Requêtes ordinaires de nôtre Hôtel , grand Conseil, Prévôts de Paris , Baillifs , Sénéchaux , leurs Lieutenans Civils, & autres nos Justiciers , qu'il appartiendra : SALUT. Nôtre bien-ame le Pere JEAN CROISET de la Compagnie de Jesus , Nous ayant fait remontrer qu'il souhaiteroit faire imprimer & donner au public un Livre intitulé : *Reglemens pour les Pensionnaires des Peres Jesuites du College de Lyon* , s'il Nous plaçoit lui accorder nos Lettres de Privilege sur ce necessaires A CES CAUSES , Voulant favorablement traiter ledit Exposant , & reconnoître son zele ; Nous lui avons permis &c

Heures. **Y**

permettons par ces Présentes de faire imprimer ledit Livre en tels volumes, forme, marge, caractère, conjointement ou separement & autant de fois que bon lui semblera, & de le vendre, faire vendre & débiter par tout nôtre Royaume pendant le tems de huit années consécutives, à compter du jour de la date desdites Présentes ; Faisons défenses à toutes sortes de personnes, de quelque qualité & condition qu'elles soient, d'en introduire d'impression étrangere dans aucun lieu de nôtre obéissance, comme à tous Libraires, Imprimeurs & autres, d'imprimer, faire imprimer, vendre, faire vendre, débiter ni contrefaire ledit Livre, en tout ni en partie, ni d'en faire aucun Extrait sous quelque prétexte que ce soit d'augmentation, correction, changement de Titre ou autrement sans le consentement par écrit dudit Exposant, ou de ceux qui auront droit de lui, à peine de confiscation des Exemplaires contrefaits, de quinze cens livres d'amende contre chacun des contrevenans, dont un tiers à Nous, un tiers à l'Hôtel-Dieu de Paris, l'autre tiers audit Exposant, & de tous dépens, dommages, & intérêts ; à la charge que ces Présentes seront enregistrées tout au long, sur le Registre de la Communauté des Libraires & Imprimeurs de Paris, & ce dans trois mois de la date d'icelles ; que l'impression de ce Livre sera faite dans nôtre Royaume, & non ailleurs, en bon papier & beaux caractères, conformément aux Reglemens de la Librairie ; & qu'avant que de l'exposer en vente, le Manuscrit ou Imprimé qui aura servi à l'impression dudit Livre, sera remis dans le même état où l'Approbation y aura été don-

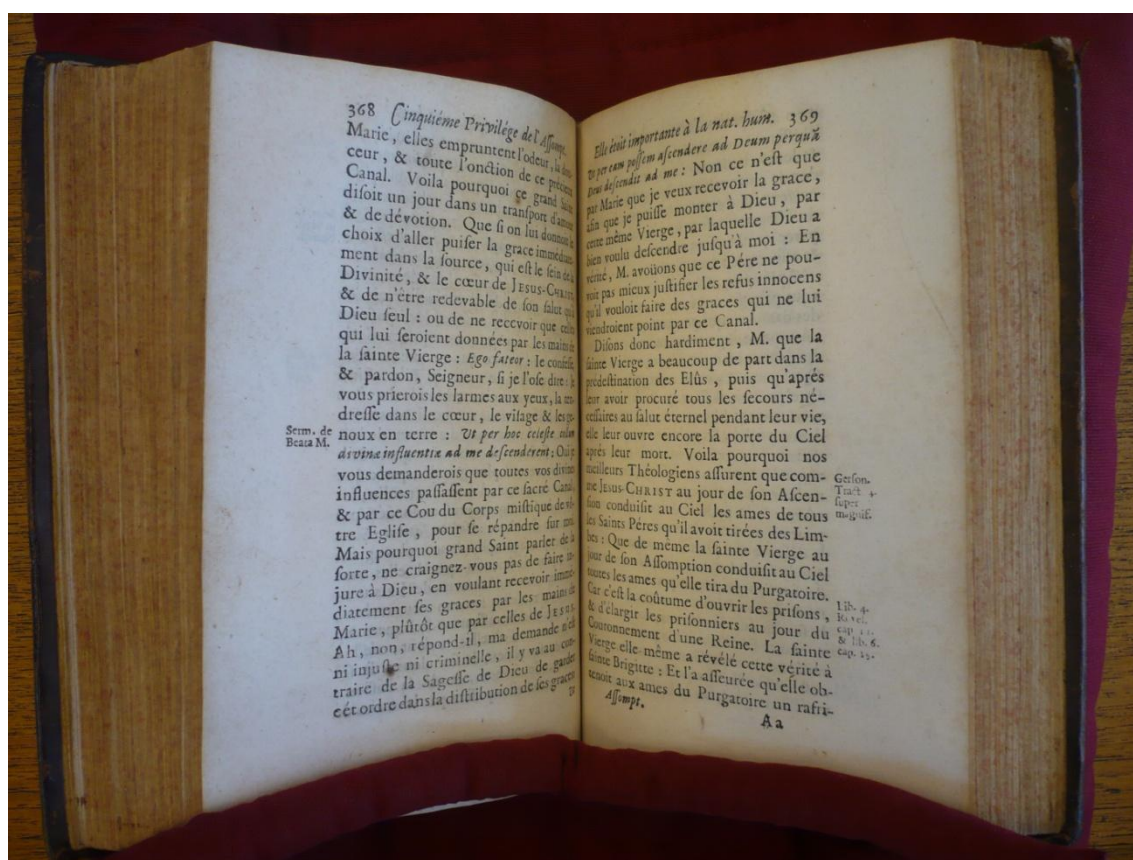
née és mains de nôtre très-cher & feal
Chevalier Garde des Sceaux de France , le
Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE , &
qu'il en sera ensuite remis deux Exemplai-
res dans nôtre B.bliothèque publique , un
dans celle de nôtre Château du Louvre , &
un dans celle de nôtre dit très cher & feal
Chevalier Garde des Sceaux de France , le
Sieur FLEURIAU D'ARMENONVILLE , le tout
à peine de nullité des Présentes , du conte-
nu desquelles , vous mandons & enjo-
ignons de faire jouir l'Exposant ou ses ayans
cause pleinement & paisiblement , sans souf-
frir qu'il leur soit fait aucun trouble ou em-
pêchemens ; Voulons que la Copie desdites
Présentes , qui sera imprimée tout au long ,
au commencement ou à la fin dudit Livre ,
soit tenue pour dûement signifiée ; & qu'aux
Copies collationnées par l'un de nos amez
& feaux Conseillers & Secretaires , foi soit
ajoutée comme à l'Original. Commandons
au premier nôtre Huissier ou Sergent , de
faire pour l'exécution d'icelles , tous Actes
requis & nécessaires , sans demander autre
Permission , & nonobstant Clameur de
Haro , Chartre Normande , & Lettres à ce
contraires ; Car tel est nôtre plaisir. Donné
à Paris le vingtroisième jour du mois de
Septembre , l'an de grace mil sept cens
vingt-trois : Et de nôtre Regne le neuvième.
PAR LE ROY EN SON CONSEIL ,

DE SAINT HILAIRE.

Il est Ordonné par l'Edit du Roy du mois
d'Août 1686. & Arrêt de son Conseil , que
les Livres dont l'Impression se permet par
Privilege de Sa Majesté , ne pourront être
vendus que par un Libraire ou Imprimeur.

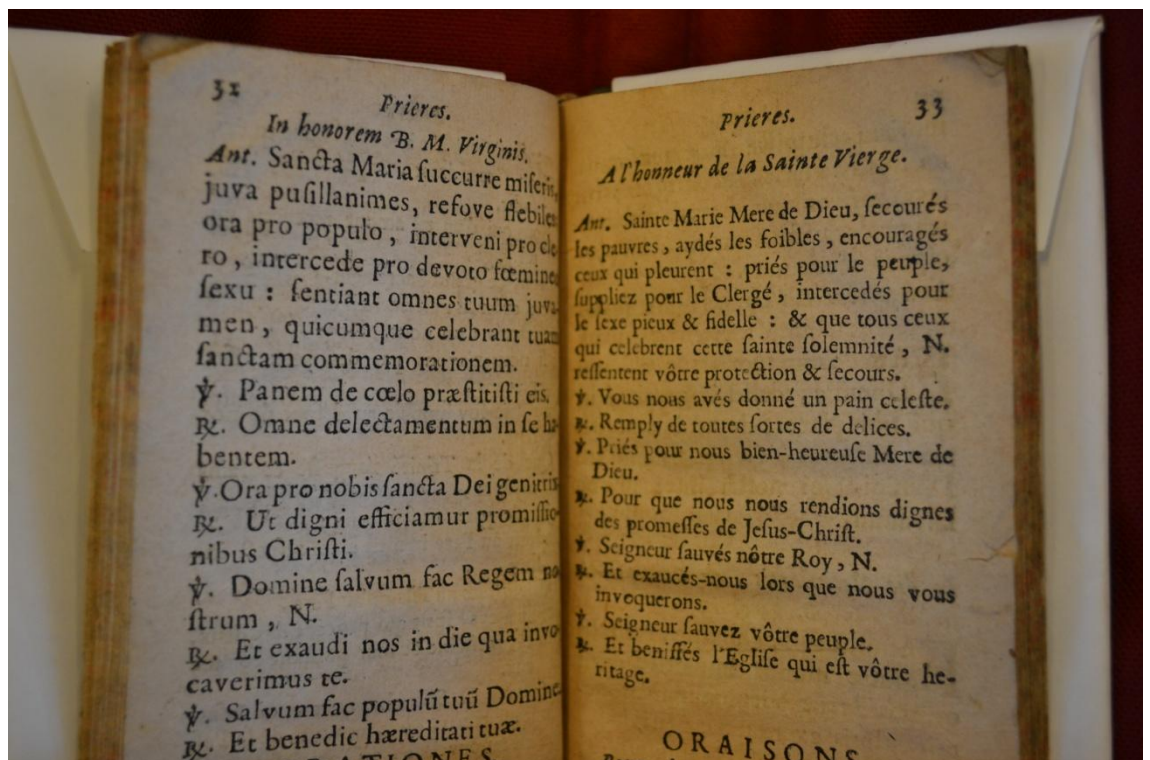
ANNEXE 3

Exemple-type de l'insertion de notes marginales destinées à étayer le propos, *Octave de l'Assomption de la Sainte Vierge*, Nicolas de Dijon, 1687, chez Jean-Baptiste et Nicolas Deville, conservé à la BM de Lyon.



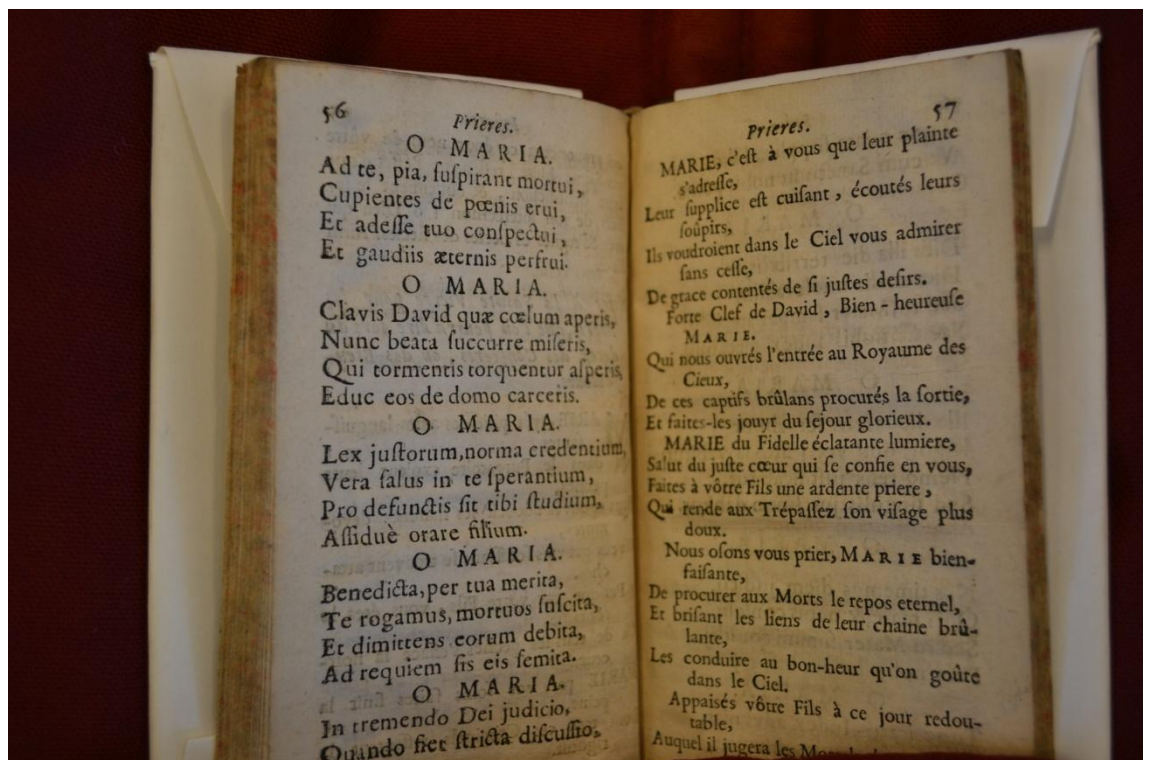
ANNEXE 4

Correspondance entre le latin et le français, *Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge, en l'église de Notre-Dame et S. Thomas de Fourvière de Lyon*, Confrérie de la Sainte Vierge, 1682, chez Hugues Denouailly, conservé à la BM de Lyon.



ANNEXE 5

L'usage du nom de Marie comme repère visuel dans le texte, *Confirmation de l'ancienne confrérie de la très Sainte Vierge, en l'église de Notre-Dame et S. Thomas de Fourvière de Lyon*, Confrérie de la Sainte Vierge, 1682, chez Hugues Denouailly, conservé à la BM de Lyon.



ANNEXE 6

Le pape Alexandre VII en adoration devant la Vierge à l'Enfant, *Paulin et Alexis, deux illustres amants de la mère de Dieu*, Paul de Barry, 1656, chez Philippe Borde, L. Arnaud et Claude Rigaud, conservé à la BM de Lyon.



ANNEXE 7

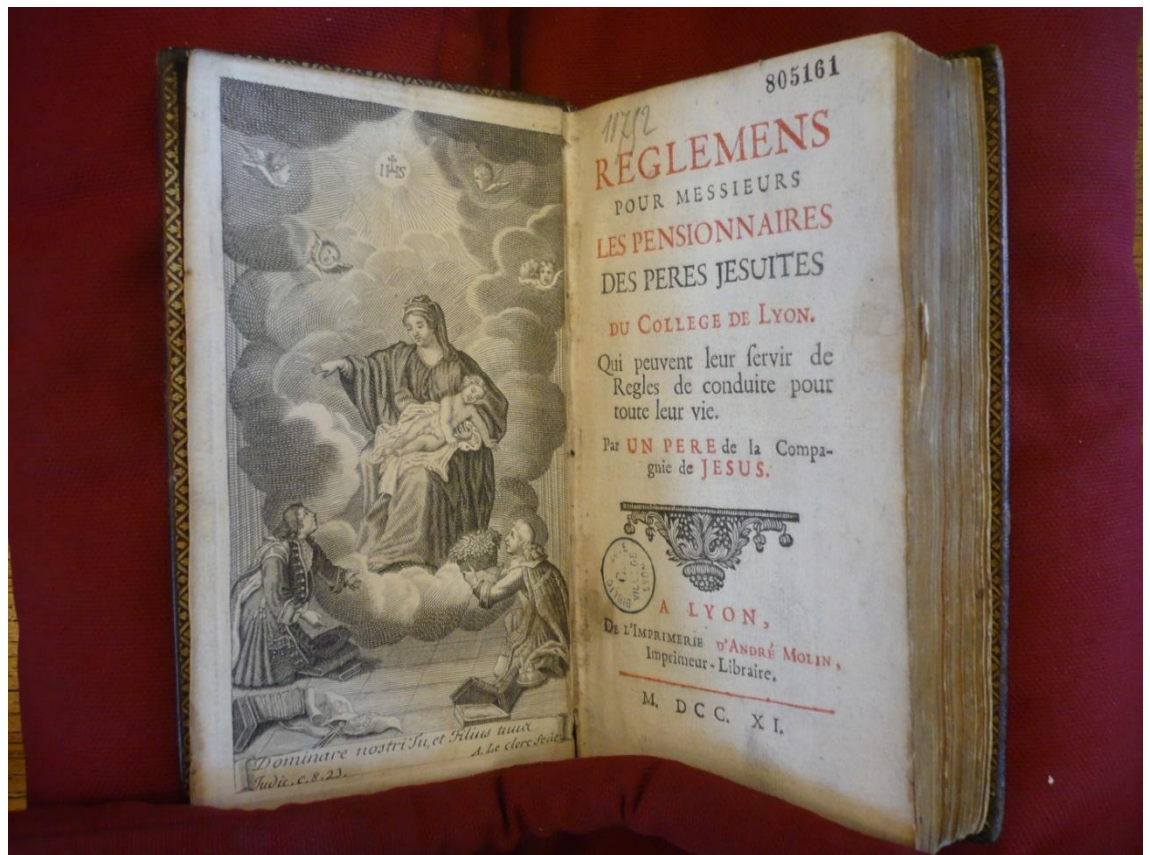
Représentation de la Vierge à l'Enfant, *Le Saint pèlerinage de Notre-Dame de Lumières... de la Sainte Chapelle de Gault en Provence...*, Michel du Saint Esprit, 1666, chez Jean Grégoire, conservé à la Bibliothèque Nationale.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

ANNEXE 8

Frontispice des *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par un pere de la Compagnie de Jesus, Jean Croiset, 1711, chez André Molin, conservé à la BM de Lyon.*



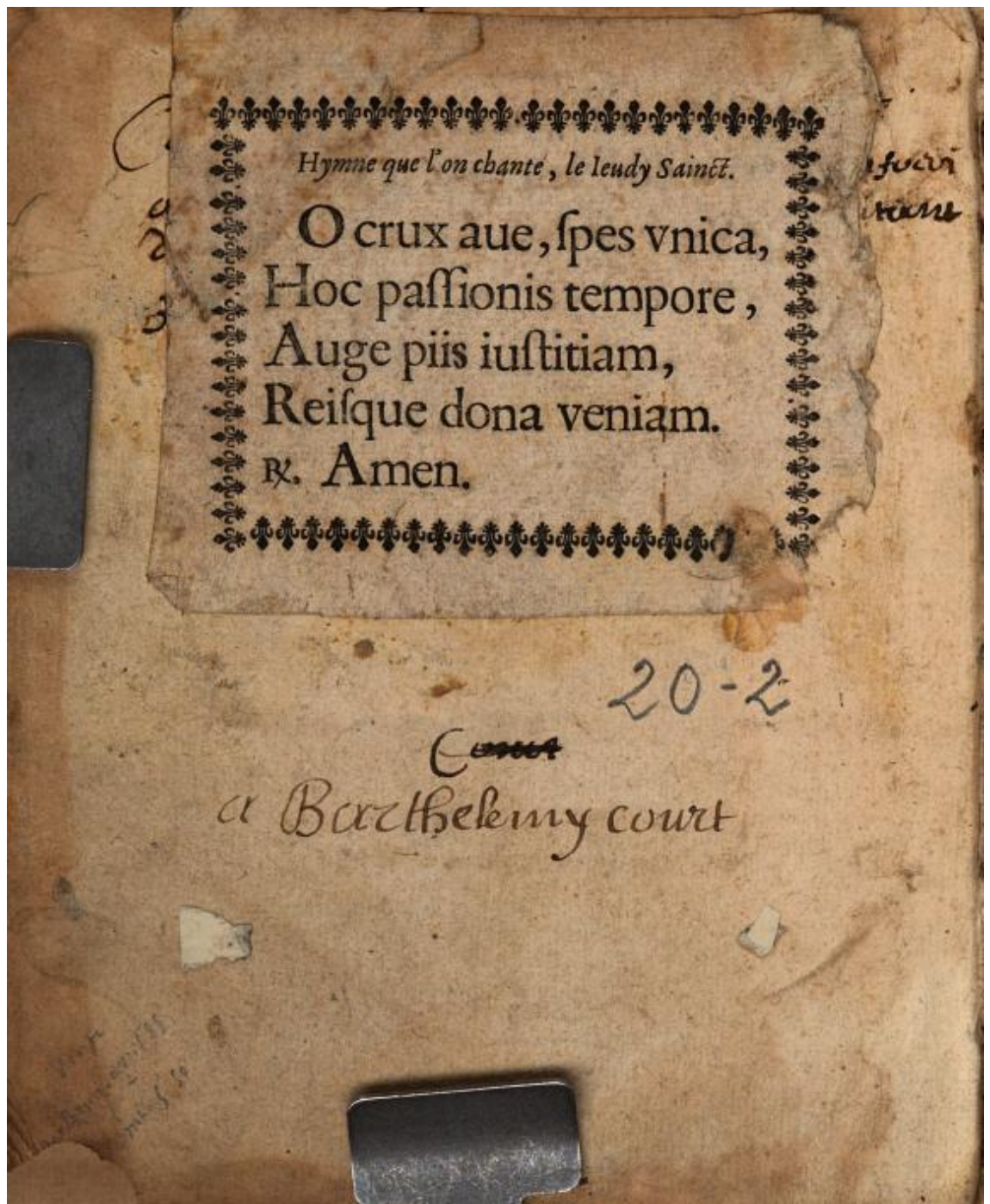
ANNEXE 9

Exemple-type de présentation des titres au sein d'une table des matières, *Reglemens pour messieurs les pensionnaires des peres jesuites du college de Lyon. Qui peuvent leur servir de regle de conduite pour toute leur vie. Par un pere de la Compagnie de Jesus, Jean Croiset, 1711, chez André Molin, conservé à la BM de Lyon.*

TABLE IV. PARTIE. Des differens exercices de piété.	DES MATIERES. DE LA MORT.
I dée generale de ce qui est contenu dans cette dernière Partie, pag. 1 Avertissement touchant la pratique de l'oraison mentale, pag. 3	La mort est incertaine, il s'y faut préparer de bonne heure, 23 La mort est une grande affaire, il faut bien da s'en pour la faire revivre, 24 La mort détruit la grandeur humaine & les plaisirs, 25
MEDITATIONS.	Il faut faire pendant la vie ce que l'on voudroit avoir fait à la mort, ibidem La vie est fragile, & de peu de durée, il n'y faut pas fonder ses esperances, 26 On ne meurt qu'une fois: il est d'une extrême importance de bien mourir, 27 La mort est douce aux gens de bien & terrible aux pecheurs, 28
DE LA FIN DE L'HOMME.	Du JUGEMENT DERNIER.
Dieu a créé l'homme pour le servir, 9 L'ame trouve son repos au service de Dieu, 10 Les Mondains ne sont jamais en repos, 11 On ne trouve la vraie liberté qu'au service de Dieu, 12 Dieu a un soin particulier de ceux qui le servent, 13 Dieu conduit & protège ses serviteurs avec une providence particulière, 14 On ne trouve de vrai plaisir & de joye solide qu'au service de Dieu, 15	Dieu doit être notre Juge: nous avons grand intérêt d'être bien avec lui, 30 Le jour du jugement est le jour de la colere de Dieu, 31 Le jour du jugement est le jour de la vengeance, 32 Les justes & les pecheurs paroîtront devant Dieu avec des sentimens bien differens, 33
Du PECHÉ.	Au jour du jugement, Dieu justifiera la conduite de ses serviteurs & ses secrets jugemens, 34 De l'ouverture des consciences, 35 Du PARADIS ET DE L'ENFER, 36
Le péché est le seul mal qu'en dieu craindre dans la vie, 16 Combien Dieu hait le péché, 17 Le péché est un mépris de Dieu qui ne se peut assez punir, 18 Le péché est une ingratitude extrême envers Dieu, 19 Combien le péché desole une ame, & la rend horrible aux yeux de Dieu, 20 Il n'est point de petit péché, 21 Dieu punit tres-souvent le péché dès cette vie, 22	La vie de Dieu sera le bonheur des Saints dans le Paradis, 37 Les sentimens d'une ame qui desire d'aller en Paradis, 38 Ce que c'est que l'Enfer, 39 De quelle nature sont les maux que l'on souffre en Enfer, 40 ibidem

ANNEXE 10

Mentions manuscrites d'appartenance du livre-objet, *L'Office de la glorieuse Vierge Marie pour les pénitents pèlerins de Notre-Dame de Lorette, establys à Lyon, avec les offices de la Sepmaine Sainte les commémorations des dimanches, des saints...*, Pénitents pèlerins de N. D. de Lorette , 1659, chez Laurens Metton, conservé à la BM de Lyon.



Ce livre a pertien a Barthelémy court
peritrent preseroins de nastre de de laurelle
a ce rissen l'any 1668 /

Livre appartient a Barthelémy

ANNEXE 11

Exemple-type d'une fiche d'ouvrage présent dans notre corpus.

Titre complet :

Paulin et Alexis, deux illustres amans de la mère de Dieu / le P. Paul de Barry.

Auteur : Barry, Paul de, 1587-1661

Editeur : P. Borde, L. Arnaud et C. Rigaud

Ville et date d'édition : Lyon / 1656

Format : 8°.

Particularité d'édition (édition, pages...) : 2 parties en 1 volume. Illustration : Alexandre VII devant la Sainte Vierge. Anagrammes pour le souverain pontife. Permission du provincial jésuite de la province de Lyon. Protestation de l'auteur. 290 pages suivies de la table des matières. Index. Erratum.

1° partie : narre histoire de l'attachement de Paulin et Alexis pour la Vierge.

2° partie : entretiens pris de 63 questions curieuses sur la Vie, bonté, perfection de la Mère de Dieu.

3° partie : dévotions aux illustres dévots de la Mère de Dieu pour tous les jours de l'année, selon le temps de leur décès.

Occurrence : Mère de Dieu.

Thème abordé : histoire narrée des vertus et perfections de la Vierge. Sert d'instruction. Dévots qui ont tous un point commun : la Vierge.

Index

ALEXANDRE VII (1655-1667). Pape. Fabio Chigi (1599-1667), 29-68-107-108-147.

ARNOUX François (15..-16..). Ecrivain et chanoine en l'église cathédrale de Riez, 55.

BARRY Paul de (1587-1661). Père jésuite et écrivain, 38-39-40-55-147.

BALBI Giovanni, (?-1298). Dominicain connu pour son *Catholicon*, 66.

BEAUMARCHAIS Pierre-Augustin Caron de, (1732-1799). Dramaturge, écrivain, poète français, 104.

BETHUNE Armand de (1635-1703). Evêque français, 54.

BETHUNE Philippe de (1565-1649). Gouverneur de Rennes, frère de Maximilien de Béthune, 54.

BETHUNE Maximilien de (1559-1641). Ministre d'Henri IV, 54.

BIGNON Jean-Paul, dit abbé Bignon (1662-1743). Prédicateur de Louis XIV et bibliothécaire du Roi. Neveu de Pontchartrain, 43-44.

BONAVENTURE Saint (1217 ?-1273). Jean Fisanza, évêque, docteur de l'Eglise, 58-82-104.

BOURDALOUE Louis, (1632-1704). Père jésuite, prédicateur de Louis XIV, 73-74-92-112-115.

BOUREE Edme-Bernard (1652-1722). Ecrivain, oratorien, 110.

CALVIN Jean (1509-1564). Théologien, investigateur et pasteur de la Réforme protestante, 20-77-78.

CAMUS Etienne Le (1632-1707). Cardinal français, évêque de Grenoble, 78-114.

CLAIRVAUX Bernard de (1090-1153). Moine et réformateur de la vie spirituelle des cisterciens, 63.

CLEMENT VIII (1592-1605). Pape. Ippolito Aldobrandini (1536-1605), 51.

CLEMENT XI (1700-1721). Pape. Gianfrancesco Albani (1649-1721), 36.

COLBERT Jean-Baptiste (1619-1683). Ministre de Louis XIV. Contrôleur général des Finances puis secrétaire d'Etat de la Maison du Roi ainsi que de la Marine, 43.

CROSET Jean (1656-1738). Père jésuite, écrivain et théologien, 63-103-106-115-137-149-151.

DIJON Nicolas de (16..-1696). Capucin de la province de Lyon. Ecrivain, 52-54-140.

DOLET Etienne (1509-1546). Imprimeur humaniste brûlé en place Maubert, 20.

FRANÇOIS Ier (1494-1547). Roi de France, 30.

GALLIFFET Joseph (1663-1749). Père jésuite. Ecrivain, 58.

HENRI III (1551-1589). Roi de France, 83.

HENRI IV (1553-1610). Roi de France, 54.

INNOCENT IV (1243-1254). Pape. Sinibaldo de Fieschi (1195-1254), 18.

KLEE Paul (1879-1940). Peintre allemand, 66.

LABBE Pierre (1596-1678). Père jésuite et écrivain, 60.

LEON XI (1^{er} avril 1605-27 avril 1605). Pape. Alexandre de Médicis (1535-1605), 54.

LOUIS XIV (1638-1715). Roi de France, 15-73.

LOYOLA Ignace de (1491-1556). Religieux espagnol, fondateur de la compagnie de Jésus, 38-55-70-77.

LUTHER Martin (~1483-1546). Moine augustin allemand. Investigateur de la réforme protestante, 20-76-77.

MORANGE Bedien (16..-1703). Chanoine lyonnais, vicaire général de ce même diocèse. Théologien, 44.

NESTORIUS (381-451). Patriarche de Constantinople, 87.

NEUFVILLE François Paul de (1677-1731). Homme d'Eglise français. Archevêque de Lyon, 36-96.

PARIS Daniel de (16..-1746). Capucin et écrivain, 74-75.

PAUL V (1605-1621). Pape. Camille Borghèse (1550-1621), 54.

PONTCHARTRAIN Louis II Phélypeaux de (1643-1727). Ancien contrôleur des Finances de Louis XIV, puis secrétaire d'Etat à la Marine ainsi que chancelier de France, 43.

RUPPE DE SAINTE MARIE Chérubin de (16..-17..). Frère mineur chez les Récollets et écrivain, 89.

SAINT ESPRIT Michel du (16..-17..). Père carme et écrivain, 31-32-45-46-69-105-135-145.

STOCK Simon (1164-1265). Général de l'Ordre des Carmes, 18.

URBAIN VIII (1623-1644). Pape. Maffeo Barberini (1568-1644), 54.

VALLE DE LA CERDA José (1601-1644). Evêque de Badajoz, 64.

VELAZQUEZ Juan Antonio (1585-1669). Père jésuite et écrivain espagnol, 93.

Table des graphiques et tableaux

Graphique 1 : Occurrences de recherche 1650-1700, 11.

Graphique 2 : Occurrences de recherche 1700-1750, 11.

Graphique 3 : Répartition thématique des sources du corpus, 12.

Graphique 4 : Sources annexes, 13.

Tableau 5 : Nombre d'ouvrages publiés par années, 14.

Tableau 6 : Acteurs de la production avec leur nombre d'ouvrages, 22-23-24.

Graphique 7 : Volume des préfaces, 51.

Graphique 8 : Format des ouvrages, 90.

Graphique 9 : Volume des ouvrages, 92.

Graphique 10 : Nombre de rééditions, 103.